DÉTENUES SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

PROJET D'ENTREVUE DE DÉTENUES DITES «À SÉCURITÉ MAXIMALE»

«FAIRE DU TEMPS SANS SE LAISSER PAR FAIRE LE TEMPS»

Donna McDonagh, Ph.D.

1999

102-06098/

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire i
Remerciements viii

PARTIE A : VUE D'ENSEMBLE 1

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 1
1.1 Introduction 2
1.2 Méthodologie de recherche et analyse des données 4
1.3 Cote de sécurité 6

2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA POPULATION À L'ÉTUDE 8
2.1 Population à l'étude et segments de population 9
2.2 Données démographiques sur la population à l'étude : renseignements personnels 12
2.3 Données démographiques sur la population à l'étude : infractions 12
2.4 Données démographiques sur la population à l'étude : milieu carcéral 13

PARTIE B : POINTS DE VUE DES DÉTENUES SOUS RESPONSABLITÉ FÉDÉRALE 20

3 PERCEPTIONS DES FEMMES CONCERNANT LA COTE DE SÉCURITÉ ÉLEVÉE 20
20
3.1 Compréhension de la raison d'être de leur cote 23
3.2 Acceptation de leur cote de sécurité 26
3.3 Sentiments au sujet de la cote de sécurité élevée 27
3.4 Effets de la cote de sécurité élevée

4 SECTEURS DE BESOINS IDENTIFIÉS 29
4.1 Facteurs identifiés par les femmes comme étant à l'origine de leur incarcération 30
4.2 Besoins des femmes identifiés par elles 32
4.3 Secteurs de besoins identifiés de l'IABD (domaines cibles) 34
4.4 Perception des femmes des secteurs de besoins identifiés de l'IABD 37

5 PERCEPTIONS GÉNÉRALES DES FEMMES CONCERNANT LA RÉDUCTION DE LA COTE 41
5.1 Les femmes souhaitent-elles une réduction de leur cote? 41
5.2 Avantages perçus d'une réduction de cote 44
5.3 Compréhension des femmes au sujet des moyens pour réduire la cote de sécurité 46

6	**RÉDUCTION DE LA COTE DE SÉCURITÉ : GÉNÉRALITÉS**		
	6.1	Responsabilité pour la réduction des niveaux de sécurité	49
	6.2	Processus d'examen de la cote de sécurité	49
	6.3	Comment est-ce que le SCC peut aider à aborder les raisons du classement?	50
	6.4	Obstacles identifiés à la réduction de la cote de sécurité	51
	6.5	Efforts de la part des femmes pour réduire leur cote de sécurité	53
	6.6	Facteurs que les femmes considèrent utiles pour tenter de réduire leur cote de sécurité	54
	6.7	Facteurs qui, selon les femmes, ne sont pas utiles pour réduire la cote de sécurité	55
			60
7	**RÉDUCTION DE LA COTE DE SÉCURITÉ : PROGRAMMES**		61
	7.1	Rôle des programmes	63
	7.2	Participation aux programmes : questions de motivation	64
	7.3	Programmes de base du SCC	69
	7.4	Activités et programmes divers	78
	7.5	Psychologie et services de counseling	80
	7.6	Suggestions des femmes concernant les programmes	84
8	**FACTEURS D'ORDRE INSTITUTIONNEL, STRUCTUREL ET ORGANISATIONNEL**		87
	8.1	Climat et culture de l'établissement	87
	8.2	Milieu physique et hébergement	90
	8.3	Surveillance	96
	8.4	Relations interpersonnelles entre les détenues et le personnel	97
	8.5	Incarcération plus près du domicile	102
	8.6	Approche multidisciplinaire à la santé mentale	104
	8.7	Mise en liberté dans la communauté	105
PARTIE C : PERSPECTIVES DU PERSONNEL			**108**
9	**IDENTIFICATION ET BESOIN DES DÉTENUES DITES «À SÉCURITÉ MAXIMALE»**		109
10	**INTERVENTION**		113
	10.1	Approche d'équipe multidisciplinaire	113
	10.2	Logement et surveillance	115
	10.3	Gestion des cas et interventions au moyen des programmes	118
11	**BESOINS ET QUESTIONS DU PERSONNEL**		120

PARTIE D : DISCUSSION 123

Références 132
Annexe A : Guides d'entrevue 134

Sommaire

Le présent rapport rend compte des résultats d'une étude parrainée par le Service correctionnel Canada (SCC). Cette étude visait à identifier les mesures nécessaires pour répondre adéquatement aux questions et aux besoins de détenues dites « à sécurité maximale » et à faciliter la réduction de la cote de sécurité des femmes de « maximale » à « moyenne ». On a cherché, au moyen d'entrevues, à connaître les points de vue et les expériences de détenues non autochtones, dites «à sécurité maximale», qui purgent une peine fédérale, afin de mieux comprendre leur situation personnelle et celle qui prévaut dans l'établissement carcéral.

L'information contenue dans le présent rapport est celle qu'ont fourni quatorze des quinze femmes qui composaient cette population non autochtone, dans le cadre d'entrevues volontaires qui ont lieu en février 1998. Ces femmes étaient détenues soit à la Prison des femmes de Kingston (Ontario), soit à l'établissement de Springhill en Nouvelle-Écosse. On a analysé les données au moyen d'une méthode thématique en fonction des sujets abordés au cours des entrevues. Le cas échéant, les renseignements pertinents ont été analysés et intégrés à partir du Système de gestion des détenus (la base de données informatisée du SCC) et d'autres dossiers du SCC sur ces détenues dites « à sécurité maximale ». Le rapport comprend aussi des renseignements recueillis au cours des entrevues et des groupes de discussion organisés avec du personnel opérationnel et de première ligne du SCC dans chaque établissement où les femmes ont été interviewées. Une méthode qualitative a été utilisée car c'est celle-ci qui convenait le mieux au petit nombre de détenues et qui correspondait le mieux à l'objectif de cette étude. Les méthodes qualitatives mettent l'accent sur l'importance d'analyser les expériences subjectives des individus et leur compréhension des événements qui se sont produits au cours de leur vie. Bref, elles accordent davantage d'importance à la signification qu'à la mesure.

On a examiné les questions suivantes dans le cadre de la présente étude :

- l'opinion des détenues dites «à sécurité maximale» au sujet de la raison d'être de leur cote de sécurité élevée et leurs points de vue concernant les critères d'une telle cote;
- les facteurs de risque et de besoins des détenues dites « à sécurité maximale » et les points de vue sur la manière de les traiter;
- l'identification des facteurs qui motivent les détenues dites « à sécurité maximale » à travailler à faire réduire leur cote de sécurité et à participer aux programmes;
- les points de vue sur le rôle que devrait adopter le SCC pour faciliter la réduction des cotes de sécurité de « maximale » à « moyenne »;
- les opinions sur les politiques, les procédures et les programmes actuels du SCC pour permettre aux femmes de réduire leur cote de sécurité;
- la détermination des caractéristiques du personnel et des établissements qui facilitent, entravent ou favorisent la réduction des cotes de sécurité élevée.

Le présent rapport comporte quatre parties. La partie A présente une vue d'ensemble, des renseignements généraux pertinents à cette étude, une explication des objectifs et de la méthodologie de recherche et une description des mesures et procédures relatives aux cotes de sécurité. Elle comporte également des données démographiques et d'autres renseignements généraux particuliers à la population carcérale dite « à sécurité maximale », dont traite ce rapport.

Dans la partie B sont présentés les résultats d'entrevues faites avec les 14 détenues. La présentation des résultats comprend un résumé des données pour l'ensemble de la population interviewée ; suit un compte-rendu séparé et plus détaillé des réponses fournies par les femmes de deux segments de population carcérale (décrits ci-dessous). Pour aider à clarifier et à mettre en évidence les résultats de l'étude, de nombreuses citations provenant directement des femmes interviewées accompagnent la présentation des données (on a donné des pseudonymes aux femmes).

Bien que la présente étude s'intéresse avant tout aux points de vue des détenues non autochtones dites « à sécurité maximale », le point de vue du personnel a été jugé essentiel au succès de la présente initiative et est résumé dans la partie C. Les commentaires du personnel sont présentés de façon plus générale sous forme de grands thèmes : Identification et besoins des détenues dites à « sécurité maximale », Interventions et Besoins et questions du personnel. Ici aussi, on a intégré à la présente section des citations provenant des employés interviewés (cependant, on n'a pas précisé le poste occupé par chaque employé).

La partie D résume et développe les conclusions de l'étude, et propose d'autres perspectives de recherche.

Résumé des principaux résultats

- L'une des principales conclusions de la présente étude est que la population de détenues non autochtones dites à « sécurité maximale » est hétérogène. Il serait trompeur et problématique de considérer cette population comme un tout. Elle peut se distinguer en fonction des trois sous-populations identifiables suivantes, *qui ne s'excluent pas mutuellement :*

  - les femmes qui ont un comportement antisocial et des attitudes criminelles;
  - les femmes qui ont des besoins spéciaux découlant de sérieux problèmes émotionnels et de santé mentale;
  - les femmes qui ont des besoins spéciaux provenant de limites cognitives et de déficience quant aux habiletés de base.

  Soulignons que la composition des sous-populations et des segments de population est subjective. Il est très utile de considérer les segments de population pour comprendre les différences générales entre les questions, les besoins, le traitement et la gestion de la population de détenues dites « à sécurité maximale », sans toutefois oublier la subjectivité, la fluidité et le contexte.

  En ce qui concerne les sous-populations définies ci-dessus, les données de l'étude nous permettent de tirer plusieurs autres conclusions. Tout d'abord, bien que les détenues dites « à sécurité maximale » dans chacune des sous-populations doivent être considérées comme ayant toutes des besoins spéciaux (et élevés) d'une nature quelconque, les besoins des femmes appartenant aux deux dernières catégories sont particulièrement aigus. Ensuite, les

données tirées des entrevues avec les délinquantes et le personnel indiquent que ces sous-groupes ont besoin de programmes et de logement distincts.

- L'étude révèle une incidence *beaucoup plus grande* de comportements agressifs chez les détenues dites « à sécurité maximale » que chez les détenues dites « à sécurité moyenne » ou « minimale ». Les résultant de l'étude suggèrent qu'on pourrait rendre ces délinquantes plus responsables de leurs comportements agressifs.

- Le « code des détenues » revêt une importance particulière chez une part importante des femmes interviewées, en particulier lorsqu'elles ne se soucient peu de réduire leur cote de sécurité. Lorsqu'elles adhèrent fortement au code, les femmes estiment que ce qu'elles font lorsqu'elles sont incarcérées n'a pas d'importance, ce qui est problématique quant aux efforts de réhabilitation déployés par ces femmes. Le titre du présent rapport laisse entendre qu'une participation *positive* dans la façon de « purger sa peine » est essentielle pour modifier les comportements et les attitudes de façon à réduire la cote de sécurité. Par conséquent, pour administrer les délinquantes, il est indispensable de trouver des moyens pratiques de combattre et de vaincre le code des détenues.

- La présente étude a révélé plusieurs conclusions intéressantes au sujet des besoins identifiés par les détenues non autochtones dites « à sécurité maximale ». Les deux tiers des femmes ont spontanément signalé un ou plusieurs besoins qui coïncidaient avec les domaines cibles de l'identification et de l'analyse des besoins des détenus (IABD) du SCC.

  Le domaine de l'orientation personnelle et affective de l'IABD a été identifié comme un besoin par l'ensemble des femmes interviewées; cette question a aussi souvent été évoquée par le personnel. De plus, bon nombre des femmes ont insisté sur ce domaine en parlant de leurs propres besoins, et en particulier de leurs difficultés relatives à l'impulsivité et à la gestion de leur colère. On peut donc penser que les détenues non autochtones dites « à sécurité maximale » ont besoin d'un soutien important dans l'apprentissage de stratégies de gestion de leurs problèmes relationnels, dans le choix d'objectifs réalistes et dans la gestion des conflits, des crises et des émotions. Une meilleure gestion de leurs émotions aiderait les détenues à réduire leur cote de sécurité et à s'intégrer avec succès à la vie communautaire des maisons à sécurité moyenne et minimale dans les établissements régionaux.

  Enfin, lorsqu'on a demandé aux femmes de s'exprimer au sujet de leurs besoins criminogènes, il s'est avéré qu'il existait moins de 50 % de convergence entre les perceptions des détenues et les besoins identifiés par l'IABD. Il y a donc possibilité de créer un plus grand consensus ou une meilleure compréhension envers les femmes quant à l'identification des besoins criminogènes faite par le SCC et celle faite par elles-mêmes, de même que quant aux liens existants entre les besoins de ces dernières et leur comportement criminel.

- Plusieurs conclusions ont trait au système et au processus actuels de classement des délinquantes dites « à sécurité maximale ». Les renseignements obtenus de l'examen des dossiers du Système de gestion des détenus et des discussions avec le personnel révèlent qu'il

existe des différences dans le comportement, les risques et les besoins des délinquantes classées « à sécurité maximale » et celles qui sont considérées à sécurité moyenne ou minimale. L'examen des dossiers des femmes interviewées dans le cadre de la présente étude révèle qu'environ les deux tiers sont considérées comme à haut risque et comme ayant des besoins élevés.

La plupart des femmes ont souligné que le fait d'avoir une cote de sécurité élevée avait une incidence sur la manière dont elles purgeaient leur peine. Les incidences les plus souvent mentionnées par les femmes concernaient le placement en établissement et la restriction de mouvement. De plus, environ un tiers des femmes ont exprimé l'opinion que leur cote de sécurité élevée réduisait leurs chances de participer à des programmes et croyaient que leur niveau de cotation signifiait qu'elles étaient privées de possibilités offertes aux autres détenues sous responsabilité fédérale. Enfin, plus de la moitié des femmes dites « à sécurité maximale » comprenaient mal la raison d'être de leur cote de sécurité, ce qui indique qu'il y a lieu de mieux les informer à ce sujet.

La plupart des femmes estiment que la responsabilité de réduire les cotes de sécurité est partagée entre la détenue et le SCC. Changer son comportement et son attitude et se conformer à son plan correctionnel ont été jugés comme étant la responsabilité individuelle des détenues, tandis que la mise en œuvre de programmes pertinents, la volonté de modifier sa perception des détenues et la reconnaissance des tentatives de changement d'une détenue ont été considérées comme la responsabilité primaire du personnel.

Plus des trois quarts des détenues dites « à sécurité maximale » ont indiqué qu'il y avait eu des périodes pendant lesquelles elles n'avaient pas souhaité réduire leur cote de sécurité élevée ou s'étaient activement comportées de façon à obtenir ou à garder une cote de sécurité élevée. Ce constat est important puisqu'il met en évidence la différence entre les difficultés liées à la gestion des femmes qui sont satisfaites d'avoir une cote de sécurité élevée et les questions relatives à l'aide à apporter aux femmes qui souhaitent réduire leur cote de sécurité.

- Pour ce qui est des besoins au chapitre des plans correctionnels, les données obtenues des entrevues révèlent qu'une plus grande participation des femmes dans l'élaboration de leurs plans correctionnels permettrait peut-être d'améliorer leur motivation et leur intérêt. Les femmes détenues perçoivent les plans correctionnels comme trop contraignants et mal ciblés. Aussi, est-il suggéré d'élaborer des plans par étape pour les délinquantes dites « à sécurité maximale », ce qui permettrait de faire le point et d'encourager les femmes à l'issue de chaque étape.

- On doit étudier les théories sur la motivation afin de savoir si elles s'appliquent à la population carcérale et connaître leur impact potentiel sur les changements dans les comportements et les attitudes. On pourrait augmenter le contenu motivationnel de l'ensemble des programmes actuels et l'intégrer à de nouveaux programmes et à de nouvelles mesures axées sur la motivation. La théorie sur la motivation aide aussi à comprendre les différences existant entre les besoins identifiés par les femmes et ceux identifiés par le SCC.

On remarque que les questions et les besoins que les femmes jugent pertinents et pour lesquels elles souhaitent des changements sont surtout d'ordre physiologique, sécuritaire ou matériel tandis que le SCC insiste plutôt sur les besoins axés sur l'avenir et la croissance, surtout en ce qui concerne les programmes.

- La présente étude a recueilli beaucoup de données au sujet des différents aspects des programmes, notamment le contenu, les options, l'accessibilité et le mode de prestation. Voici quelques-unes des conclusions :
  - Il faudrait mettre en œuvre en ce qui concerne les programmes différentes stratégies, tant sur le plan du contenu que du mode de prestation, étant donné la variabilité des sous-populations au chapitre des habiletés cognitives, de la durée d'attention et de la capacité de contrôler ses émotions;
  - Les programmes doivent être structurés et intensifs et tenir compte des besoins particuliers et variés des détenues dites « à sécurité maximale »;
  - Il faudrait étudier davantage des modèles de programmes axés sur les besoins individuels;
  - Dans les cas où un programme de base est jugé trop contraignant pour certaines détenues, on pourrait le modifier de façon à les rendre plus accessibles;
  - Les programmes doivent comprendre des objectifs d'amélioration de l'estime de soi qui soient bien définis quant au contenu et à l'application ;
  - Des programmes intensifs sont nécessaires pour traiter les attitudes et les comportements agressifs et proposer des solutions de rechange à la violence;
  - On devrait proposer aux femmes qui ont terminé leur 12eme année des cours d'apprentissage autonome (par exemple des cours d'informatique).

- Toutes les femmes ont insisté sur le fait que leurs interactions avec le personnel influaient considérablement, de façon favorable ou défavorable, sur leur cote de sécurité.

  Elles considéraient que l'attitude négative du personnel constitue un manque de respect à leur égard, les intimide, mine leur confiance en soi, les frustre et, parfois, constitue un acte délibéré de provocation. Au bout du compte, de mauvaises interactions entre le personnel et les détenues peuvent entraîner des conflits et des accusations.

  De l'avis, tant des détenues que du personnel, de bonnes relations interpersonnelles entre les détenues et le personnel sont essentielles à la création d'un environnement sain en établissement, ainsi qu'à la bonne intégration des détenues et à l'amélioration de leurs comportements et de leurs attitudes. Pour atteindre ces objectifs, les facteurs suivants ont été jugés particulièrement importants :
  - Une communication ouverte entre les détenues et le personnel;
  - Une tolérance zéro des comportements inappropriés ou délibérément provocateurs chez le personnel;
  - Le renforcement positif des détenues et du personnel;
  - La présence d'employés réguliers sur les unités ;
  - Une surveillance présente, accessible et attentive aux besoins individuels.

- Dans un milieu correctionnel, un lieu de détention structuré, prévisible et sécuritaire constitue un élément indispensable à la bonne entente entre les détenues et le personnel. Lorsque la surveillance et les structures sont bienveillantes, prévisibles et constantes, les délinquantes savent ce qu'on attend d'elles et peuvent se concentrer sur leur propre cheminement. De plus, l'existence d'un milieu prévisible et, pour ainsi dire, relativement sécuritaire réduit les risques de décompensation psychologique et de problèmes administratifs et cliniques en découlant.

- L'étude a permis de formuler plusieurs conclusions en ce qui concerne les installations physiques et l'hébergement de la population visée. En particulier, comme nous l'avons mentionné plus haut au sujet des différentes sous-populations, les installations doivent permettre de séparer les femmes appartenant à différents segments de la population en fonction des conditions d'hébergement et des programmes suivis. Il faut aussi prévoir des occasions et des locaux pour le repos thérapeutique. À cet égard, il doit exister différentes options de gestion des lieux pour mieux répondre aux besoins de la population carcérale, notamment la possibilité de séparer les femmes et de s'occuper d'elles individuellement et en petits groupes. Il faut donc aménager des espaces pour le repos en silence, les séances individuelles de thérapie ou dans le cadre de programmes, de même que des locaux pour les programmes en groupe et pour les deux types d'isolement (isolement administratif et disciplinaire).

- La présente étude met aussi en évidence l'utilité de faire appel à une approche multidisciplinaire pour gérer la population carcérale. Il est évident que bon nombre des besoins identifiés pour les détenues non autochtones dites « à sécurité maximale » sont interreliés; c'est pourquoi la présente étude préconise des mesures et des programmes intensifs, multidisciplinaires, complets et à plusieurs volets. Une telle approche devra, bien sûr, tenir compte des problèmes propres à chaque sous-population, mais les mesures et les programmes devront tous tenir compte des facteurs émotifs, cognitifs et comportementaux. Les mesures devront cibler plusieurs problèmes distincts et exigeront un personnel hautement qualifié ayant reçu une formation en approche multidisciplinaire.

- Étant donné les besoins au chapitre de la santé mentale de la population carcérale, les directeurs, les personnes soignantes et le personnel correctionnel doivent être sensibilisés aux questions de santé mentale et de troubles psychologiques, et comprendre les liens entre ces éléments, le comportement criminel et l'adaptation au milieu carcéral. Les détenues et les employés ont tous souligné le besoin d'une meilleure formation du personnel, en particulier en ce qui a trait à la problématique féminine et aux problèmes d'ordre psychologique et de santé mentale.

- Des recherches ont démontré que de nombreuses détenues ont vécu des événements traumatisants au cours de leur vie. Il importe donc d'identifier les abus dont elles ont pu être victimes et évaluer les problèmes qui en découlent et en tenir compte dans le cadre des méthodes de gestion.

En conclusion, il faut reconnaître les limites que comporte la présente étude, de même que reconnaître les avenues de recherches qu'elle ouvre. La prudence est de mise dans l'interprétation des résultats. En effet, étant donné, la petite taille de l'échantillon et l'évolution de la population carcérale dans le temps, le fait que l'étude repose beaucoup sur des témoignages personnels qui risquent de fausser les données, il importe d'évaluer les résultats avec prudence en tenant compte du contexte particulier de réalisation.

Les résultats de cette étude permettent d'apprécier la complexité des défis à relever pour mieux comprendre et mieux gérer les détenues non autochtones dites « à sécurité maximale » et pour les aider à réduire leur cote de sécurité. Elles soulignent la nécessité de solutions intensives, créatives et originales.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à toutes les personnes interviewées dans le cadre de ce projet : aux détenues, pour la confiance qu'elles m'ont témoignée et pour m'avoir fait part de leurs expériences et de leurs perceptions; aux membres du personnel, pour leurs interventions franches et perspicaces. L'importance et la profondeur de la contribution de tous les intervenants méritent bien plus d'éloges qu'il n'est possible d'en formuler ici.

Je remercie vivement mes amis et mes collègues pour leurs sages conseils et pour leur aide précieuse tout au long des diverses étapes ayant mené à la réalisation de ce projet. Mes remerciements s'adressent plus particulièrement à Kelley Blanchette, à Karl Furr, à Diane Kilby, à Jane Laishes, à Jennifer Latham, à Sandra Lyth et à Shirley Simo qui m'ont fait bénéficier de leur expertise et dont les commentaires et les suggestions m'ont permis d'améliorer le présent document.

DÉTENUES SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE
PROJET D'ENTREVUE DE DÉTENUES
DITES «À SÉCURITÉ MAXIMALE»
«FAIRE DU TEMPS SANS SE LAISSER FAIRE PAR LE TEMPS»

L'idée, c'est de ne pas laisser faire le temps. Je crois réellement... que si on ne change pas son attitude un peu pour se mettre en harmonie avec l'établissement, on n'arrivera vraiment à rien, on se cognera simplement la tête contre le mur, laissant faire le temps, parce qu'on ne trouve aucune réponse. Mais, si on veut bien changer son attitude quelque peu et discuter du problème, leur dire quel est le problème, essayer de le résoudre et déterminer les choix qui s'offrent et les diverses façons de résoudre le problème, on parviendra alors à le résoudre. Si vous croyez ne pas avoir d'attitude et ne pas avoir le problème, vous n'arriverez jamais à rien. Vous devez aussi vous rendre compte que vous êtes à la source d'une partie du problème. (Alison)

PARTIE A : VUE D'ENSEMBLE

Le présent rapport rend compte des résultats d'une étude parrainée par le Service correctionnel du Canada (SCC). Les points de vue et les expériences de détenues non autochtones[1], dites «à sécurité maximale», qui purgent une peine fédérale et du personnel qui travaille avec elles ont été examinés dans le cadre de cette recherche. La partie A présente une vue d'ensemble, des renseignements généraux pertinents à cette étude, une explication des objectifs et de la méthodologie de la recherche et une description des mesures et procédures relatives aux cotes de sécurité. Dans la partie A se trouvent également des données démographiques et d'autres renseignements généraux particuliers à la population carcérale dite «à sécurité maximale», dont on discute dans ce rapport.

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1990, le Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale a été formé avec le mandat d'examiner la «gestion des femmes purgeant une peine fédérale depuis le début de la peine jusqu'à la date d'expiration du mandat et d'élaborer un plan pour orienter ce processus de façon à ce qu'il réponde aux besoins tout à fait particuliers de ce groupe». Le Groupe d'étude se composait de femmes qui avaient purgé des peines fédérales, ainsi que de représentants du SCC et d'organismes du secteur privé qui traitent de diverses questions ayant des répercussions sur les femmes et les femmes en conflit avec la loi au Canada. Le Groupe d'étude a rédigé *La création de choix – Rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale*, un rapport publié en 1990, qui recommandait la fermeture de la Prison des femmes, à Kingston, en Ontario[2] pour la remplacer par quatre établissements régionaux et un pavillon de ressourcement pour les détenues autochtones. *La création de choix* a aussi conseillé de formuler une nouvelle

[1] Une étude séparée a été faite par SkyBlue Morin (en janvier 1999) pour les femmes autochtones, dites «à sécurité maximale», qui purgent une peine fédérale.

[2] La Prison des femmes a ouvert ses portes en 1934 et était, en 1990, le seul pénitencier pour les détenues sous responsabilité fédérale.

philosophie correctionnelle, axée sur les femmes, dans le but de gérer ces établissements et a recommandé, de plus, cinq principes qui donnent une orientation au SCC en ce qui concerne la création d'établissements et de programmes qui reflètent mieux les expériences et les besoins uniques des femmes incarcérées. Les principes directeurs suggérés étaient les suivants: *prise en charge de soi, choix sérieux et responsables, respect et dignité, milieu positif* et *responsabilité partagée.*

Le SCC a accepté les recommandations du rapport et construit quatre établissements régionaux et un pavillon de ressourcement pour les détenues autochtones: l'établissement d'Edmonton pour femmes à Edmonton, en Alberta, l'établissement Grand Valley pour femmes à Kitchener, en Ontario, l'établissement Joliette à Joliette, au Québec, l'établissement Nova pour femmes (Nova) à Truro, en Nouvelle-Écosse, et le pavillon de ressourcement Okimaw Ohci à Maple Creek, en Saskatchewan.

En janvier 1997, tous les cinq établissements régionaux étaient opérationnels. L'établissement Nova a été le premier à ouvrir ses portes au printemps 1995, suivi en novembre de la même année de l'établissement d'Edmonton pour femmes et du pavillon de ressourcement Okimaw Ohci. L'établissement Joliette et l'établissement Grand Valley ont ouvert leurs portes en janvier 1997. La conception des nouveaux établissements reflète les recommandations du Groupe d'étude. Les détenues sont logées dans des maisons autonomes groupées derrière un bâtiment principal qui contient des bureaux pour le personnel, des locaux pour les programmes, une unité de soins de santé et une aire des visites. L'établissement est pourvu d'une clôture périphérique et d'un système de détection; les portes et les fenêtres des maisons des détenues sont raccordées à une alarme. Chaque établissement est aussi doté d'une unité à encadrement renforcé contenant des cellules pour l'isolement et la réception initiale des nouvelles admissions. Chaque maison peut loger de 6 à 10 femmes et comprend des lieux de séjour communautaires, une cuisine, une salle à manger, des salles de bain, une lingerie et une buanderie, ainsi qu'un accès au terrain. Les femmes qui habitent dans chaque maison doivent répondre aux besoins de leur vie quotidienne dont la cuisine, le nettoyage et la lessive.

Ces établissements régionaux hébergent actuellement des détenues dites «à sécurité minimale et moyenne», qui représentent environ 90 p. 100 des femmes incarcérées. En septembre 1996, on a pris la décision temporaire de retirer toutes les détenues dites «à sécurité maximale» des nouveaux établissements régionaux étant donné que le concept de vie communautaire de ces établissements ne répondait pas aux besoins de cette population, tant au niveau de la sécurité qu'au niveau des programmes. Conformément aux conclusions du Groupe d'étude, les unités à encadrement renforcé avaient été conçues pour les séjours de courte durée, non l'hébergement à long terme des détenues dites «à sécurité maximale» ou les soins intensifs de santé mentale à long terme. À l'heure actuelle, les détenues dites «à sécurité maximale» sont hébergés, sur une base régionale, à la Prison des femmes (en Ontario) ou dans des unités séparées et distinctes d'établissements pour hommes : au pénitencier de la Saskatchewan, au Centre psychiatrique régional des Prairies (Saskatchewan), au Centre régional de réception (Québec) et à

l'établissement de Springhill (Nouvelle-Écosse)[3]. Des mesures ont été prises (rénovations des lieux et personnel distinct) pour assurer que les femmes hébergées dans les établissements pour hommes sont séparées de la population masculine en ce qui concerne leur hébergement, leurs programmes et leurs aires de loisirs.

1.1 Introduction

Étant donné que les détenues dites «à sécurité maximale» sont actuellement hébergées séparément de leurs homologues dites «à sécurité minimale et moyenne», le SCC a reconnu le besoin de déterminer les interventions nécessaires pour : (a) répondre de façon opportune aux questions et aux besoins des détenues dites «à sécurité maximale» et (b) faciliter la réduction de la cote de sécurité élevée des détenues. Afin d'amorcer ce processus, on a déterminé qu'il fallait faire une recherche fondamentale avec les détenues dites «à sécurité maximale» et le personnel concerné du SCC dans le but de mieux comprendre les réalités personnelles et carcérales, ainsi que les besoins en matière de programmes et les autres besoins de ces détenues.

La commande de cette étude reflète l'engagement du SCC à formuler une stratégie à long terme pour les détenues dites «à sécurité maximale», axée sur la prestation de programmes qui répondent à leurs besoins divers, et de faire de la recherche afin de déterminer ce qui est efficace. De plus, en donnant aux détenues dites «à sécurité maximale» la possibilité de rendre compte de leurs expériences, de faire part de leurs idées et de leurs suggestions, cette initiative de recherche permet au SCC de s'acquitter de sa responsabilité en vertu de l'article 74 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, de donner aux détenues l'occasion «de participer à ses décisions concernant tout ou partie de la population carcérale, sauf pour les questions de sécurité» et reflète aussi le principe de la participation des clients comme l'énonce la *Stratégie en matière de santé mentale pour les délinquantes* (Laishes, 1997)

Ce rapport de recherche est fondé sur des entrevues personnelles et volontaires faites avec quatorze des quinze détenues non autochtones sous responsabilité fédérale, dites «à sécurité maximale» au moment de la recherche (février 1998). Les données proviennent aussi de discussions qui ont eu lieu avec vingt membres du personnel du SCC, dans le cadre d'entrevues personnelles et de groupes de discussion. Des entrevues et des réunions supplémentaires ont aussi été organisées avec les psychologues et les agents de programme. Précédées de quatre entrevues pilotes (pour mettre à l'essai le questionnaire), toutes les entrevues ont été faites au cours de la période du 4 au 19 février 1998, à l'établissement de Springhill et à la Prison des femmes (le SCC ne comptait aucune détenue non autochtone dite «à sécurité maximale» à l'ouest de Kingston). De plus, le cas échéant, des renseignements pertinents ont été analysés et intégrés à partir du Système de gestion des détenus (la base de données informatisée du SCC) et des dossiers du SCC sur ces détenues dites «à sécurité maximale». Des renseignements plus détaillés sur la méthodologie de recherche se trouvent dans la section 1.2.

---

[3] Dans la région du Pacifique, toutes les détenues sont hébergées au Centre correctionnel pour femmes de Burnaby en vertu d'une Entente d'échange de services.

On a examiné les questions particulières suivantes portant sur les détenues dites «à sécurité maximale» et le personnel pertinent du SCC :

- l'opinion des détenues dites «à sécurité maximale» au sujet de la raison d'être de leur cote de sécurité élevée et leurs points de vue concernant les critères d'une telle cote;
- les points de vue au sujet des facteurs de risque et de besoins des détenues dites «à sécurité maximale» et comment il faudrait en traiter;
- l'identification des facteurs qui motivent les détenues dites «à sécurité maximale» à réduire leur cote de sécurité et à participer aux programmes;
- les points de vue sur quel devrait être le rôle du SCC pour faciliter la réduction des cotes de sécurité élevée;
- les opinions sur les politiques, les procédures et les programmes actuels du SCC pour permettre aux femmes de réduire leur cote de sécurité, d'élevée à moyenne;
- la détermination des caractéristiques du personnel et des établissements qui facilitent, entravent ou favorisent la réduction des cotes de sécurité élevée.

1.2 Méthodologie de recherche et analyse des données

La recherche actuelle a fait appel à des méthodes qualitatives afin d'examiner comment les femmes vivent, interprètent et comprennent leur incarcération et les facteurs qui y ont mené. La raison d'être de l'utilisation de méthodes qualitatives est double: premièrement, le petit nombre de participants à l'étude limite sérieusement l'applicabilité d'analyses quantitatives et deuxièmement, les méthodes qualitatives conviennent tout particulièrement bien à l'examen de la complexité des questions de recherche présentées.

L'établissement d'un rapport avec l'expérience personnelle dans un contexte social fait partie intégrante de la recherche qualitative et accompagne explicitement les tentatives de recherche qualitative. La recherche qualitative cherche à évoquer et étiqueter cette expérience, ainsi qu'à la mettre en contexte. Elle dévoile les expériences réelles des participants et offre une interprétation différente. La recherche qualitative se prête bien à des analyses reliées au genre, à la race et à la classe sociale.

En général, on estime que la recherche qualitative constitue un moyen de recueillir des données sans imposer des structures et des attentes existantes. «Le caractère ouvert de la recherche qualitative permet au chercheur de se pencher sur la complexité inhérente de l'interaction sociale et de rendre justice à cette complexité» (Glesne et Peshkin, 1992, p. 7, traduction). Par rapport aux méthodes quantitatives, les techniques qualitatives semblent permettre davantage l'examen du contexte entier et la prise en considération de multiples influences réciproques; bref, l'accent est mis sur la signification plutôt que sur l'évaluation. De plus, des techniques qualitatives

particulières, par exemple les entrevues, donnent au chercheur la possibilité d'examiner plus facilement la signification subjective de l'expérience du point de vue des participants. Le rôle du chercheur qualitatif est de communiquer avec intégrité les opinions des participants et la compréhension de leurs expériences.

La méthode utilisée pour ce projet de recherche s'articule autour de deux volets :

1. la production de données primaires de recherche recueillies à partir de la recherche qualitative;

2. l'intégration de données secondaires pertinentes déjà publiées sur la population de détenues dites «à sécurité maximale».

Les données primaires de recherche ont été réunies grâce à l'utilisation de techniques d'entrevues qualitatives. En particulier, des entrevues détaillées, personnelles et volontaires ont été faites auprès de quatorze des quinze détenues non autochtones dites «à sécurité maximale». Six femmes se trouvaient à l'établissement de Springhill et huit à la Prison des femmes. Des entrevues personnelles et des groupes de discussion ont aussi été organisés avec vingt membres du personnel du SCC (notamment des agents de gestion des cas et des agents de correction). De plus, dans chaque établissement, des entrevues et des discussions supplémentaires ont eu lieu avec des psychologues, des agents de programme et des cadres supérieurs.

Un guide d'entrevue semi-structurée a été utilisé pour les entrevues et les groupes de discussion (annexe A). L'utilisation de ce genre de questionnaire permet l'intégration de questions structurées dans le but de s'assurer que toutes les entrevues portent sur les mêmes sujets et permet de comparer les réponses à des questions particulières. La conception assure également l'intégration de questions moins structurées ou ouvertes qui favorisent un examen plus approfondi de certains aspects ou questions que ne le ferait un questionnaire structuré. La technique semi-structurée permet de s'engager dans un discours qui, à son tour, invite les participants à raconter leurs expériences et à exposer leurs points de vue d'une façon qui reflète leurs propres langage, expériences et vérités. De plus, cette technique offre à l'interviewer la possibilité d'identifier et de différencier les réponses données de plein gré à des questions particulières des réponses soutirées ou arrachées de la personne interviewée.

Avant l'organisation d'entrevues et de groupes de discussion, des formulaires de consentement éclairé ont été distribués et signés par tous les participants. On a fait un enregistrement sonore de toutes les entrevues avec le consentement des participants. (L'enregistrement avait pour but de permettre à l'interviewer de réellement engager les participants dans une discussion, une tâche difficile lorsqu'il faut prendre des notes détaillées.) En moyenne, les entrevues faites avec les détenues dites «à sécurité maximale» ont duré deux heures et demie pour les membres de la population générale et une heure pour les membres de la population ayant des besoins spéciaux (ces populations sont décrites dans la section 2.1). Les discussions et réunions avec le personnel ont duré environ une heure et demie.

À partir des enregistrements sonores, une transcription intégrale fut faite des entrevues détaillées réalisées avec les détenues dites «à sécurité maximale» alors que seule une analyse du contenu des discussions et des réunions tenues avec le personnel fut faite. Le matériel a ensuite été soumis à une analyse thématique, c'est-à-dire une méthode d'organisation du matériel en fonction des thèmes afin de rendre justice aux questions de recherche et aux expériences des personnes interviewées. On a déterminé et cerné les thèmes communs et divergents. Ce rapport est émaillé de points de vue des détenues dites «à sécurité maximale», présentés comme citations directes en italique. Pour maintenir leur anonymat, on a assigné à chaque femme un pseudonyme. Étant donné que cette étude met l'accent sur les points de vue des détenues, l'information provenant du personnel est résumée dans la partie C et présentée de façon plus générale sous forme de grands thèmes. Encore une fois, les citations directes figurent en italique; toutefois elles ne sont pas utilisées aussi fréquemment et les fonctions des membres du personnel ne sont pas précisés.[4]

Le cas échéant, les fichiers du Système de gestion des détenus (SGD) et les dossiers des clients ont été utilisés comme données secondaires pour ajouter aux données primaires recueillies, les clarifier et, dans certains cas, évaluer le niveau de correspondance entre les perceptions des femmes de certaines mesures ou activités au sein de l'établissement (p. ex. évaluations des besoins, participation aux programmes, incidents en établissement) et la consignation par écrit de telles mesures ou activités par l'établissement. Toutes les données secondaires ont été révisées *après* la collecte de données résultant des entrevues.

Il est toutefois important de souligner que les résultats signalés dans le présent rapport doivent être interprétés avec prudence et par rapport au contexte particulier de la population à l'étude. Compte tenu du très petit nombre de participants à l'étude, du fait qu'il s'agit d'une population relative à un moment donné et de la nécessité de se fier aux divulgations volontaires, qui risquent de dépendre des préjugés des personnes interviewées, les résultats doivent être examinés avec circonspection.

Dans l'ensemble du rapport, les résultats des entrevues avec les femmes sont communiqués en fonction de la population totale de l'étude (n=14) et selon les segments de population discutés dans la section 2.1. Les réponses et les thèmes sont signalés de façon descriptive mais englobent souvent des dénombrements et des pourcentages (du total ou du segment). De telles données sur la fréquence ne sont pas fournies pour les points de vue du personnel. Toutefois, les grands thèmes présentés se sont retrouvés chez la majorité des membres du personnel interviewés. Toute exception à ces thèmes est signalée.

1.3 Cote de sécurité

La cote de sécurité détermine le placement des détenues, leur possibilité d'obtenir des permissions de sortir sans surveillance et des placements à l'extérieur, ainsi que la fréquence et la

[4] En ce qui concerne l'utilisation de citations directes dans ce rapport, pour les besoins du maintien de l'anonymat, certains renseignements permettant l'identification ont été omis ou modifiés; le texte entre crochets ([ ]) indique une modification ou un éclaircissement du chercheur.

durée de telles absences. L'utilisation d'outils de classement normalisés à l'appui des évaluations professionnelles et cliniques a pour but de réduire au minimum les préjugés subjectifs et d'aider à définir les stratégies correctionnelles. L'évaluation des détenues selon le niveau de sécurité repose sur le principe qu'il existe des différences mesurables entre les détenues. Ce principe est soutenu par des recherches qui montrent que les détenues peuvent être groupés en catégories distinctes selon leur adaptation au milieu carcéral, leur risque d'évasion et le risque à la sécurité du public en cas d'évasion (Luciani, Motiuk et Nafekh, 1996; Andrews, Bonta et Hoge, 1990). Bien que la majeure partie des recherches sur le classement des détenus ait porté sur les hommes, des études récentes de Blanchette (1997) et Blanchette et Motiuk (1997) ont prouvé que les stratégies d'évaluation de la cote de sécurité actuelles du SCC peuvent tout aussi bien différencier les femmes.

En 1988, le SCC a adopté l'Échelle de classement par niveau de sécurité comme outil visant à faciliter l'évaluation initiale et le classement ultérieur des détenus selon le niveau de sécurité. L'Échelle se compose de deux sous-échelles notées de façon indépendante, c'est-à-dire d'une sous-échelle à cinq points sur l'adaptation au milieu carcéral et d'une sous-échelle à sept points sur le risque à la sécurité. Plus le total de l'une ou l'autre sous-échelle est élevé, plus la cote de sécurité prévue augmente. Récemment, Luciani et coll. (1996) ont montré que l'Échelle de classement par niveau de sécurité était un outil de classification fiable et valide, d'utilisation pratique pour les détenus tant de sexe masculin que féminin. En vertu de la Directive du Commissaire (nº 505, Classement des détenus), les détenus doivent se voir assigner la cote de sécurité la plus basse qui saurait répondre à leurs besoins particuliers.

Cote de sécurité initiale

Conformément aux lignes directrices sur le contenu de l'Évaluation initiale de la délinquante, le processus de cette évaluation exige l'analyse opportune et systématique de renseignements importants qui prédisent le risque et les besoins. Cette analyse est faite au moyen de l'application d'outils et de lignes directrices de politiques élaborés précisément dans ce but. Les renseignements recueillis au moyen du processus d'Évaluation initiale de la délinquante constituent le fondement de la rédaction, de la surveillance et de l'évaluation des plans correctionnels des délinquantes. Les renseignements suivants figurent dans l'évaluation :

- un profil complet des antécédents criminels et sociaux de la délinquante, dont les cycles d'infraction, les résultats des traitements et les répercussions sur les victimes;
- une évaluation du risque de récidive criminelle;
- une cote de sécurité;
- une liste, par ordre de priorité, des besoins relatifs à la réduction du risque de récidive;
- une évaluation du niveau de besoins;
- un fondement pour les plans correctionnels à court et long terme.

Examen de la cote de sécurité

La cote de sécurité est évaluée tous les trois mois pour les détenues dites «à sécurité maximale» ou après un incident en établissement pour lequel des préoccupations pourraient justifier la

considération d'une augmentation de la cote de sécurité. Les examens trimestriels sont faits dans le but d'assigner aux détenues la cote de sécurité la plus basse qui réponde à leurs besoins.

L'examen des cotes de sécurité comporte de trois volets principaux : l'adaptation au milieu carcéral, le risque d'évasion et la sécurité du public. Chaque volet comprend de nombreux éléments, chacun devant être noté. Les éléments particuliers de chaque volet sont les suivants :

Partie 1 : Adaptation au milieu carcéral
- incidents violents;
- condamnations disciplinaires;
- poursuite d'activités criminelles;
- interventions administratives;
- comportement du détenu et sa participation aux programmes.

Partie 2 : Risque d'évasion
- évasion ou tentative d'évasion;
- statut de la peine;
- autres préoccupations (circonstances exceptionnelles pouvant augmenter le risque d'évasion – (p. ex., dispute de garde d'enfant, dettes de jeu ou de drogue, etc.).

Partie 3 : Sécurité du public
- incident(s) violent(s);
- participation aux programmes;
- maladie ou trouble mental;
- autres préoccupations en matière de sécurité du public (renseignements suggérant que le détenu commettra probablement une infraction grave au moment de sa mise en liberté).

Selon la Directive du Commissaire (nº 505, Cote de sécurité des détenus), les détenus ayant une cote de sécurité élevée sont ceux à qui on attribue un classement indiquant:
1. présentent une probabilité d'évasion élevée,
2. risque élevé d'atteinte à la sécurité du public en cas d'évasion;
3. ou qu'elles exigent un degré élevé de surveillance et de contrôle à l'endroit de leurs activités en établissement.

2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA POPULATION À L'ÉTUDE

Dans cette section, on décrit la population carcérale visée par cette étude. Cette description explique pourquoi la population est segmentée dans le rapport et résume certaines données démographiques relatives aux antécédents personnels, criminels et carcéraux des participants.

2.1 Population à l'étude et segments de population

Population

On a offert à toutes les détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» la possibilité de participer à ce projet et toutes, sauf une, ont choisi d'y prendre part (taux de participation de 93 p. 100). Par conséquent, les données résultant des entrevues avec les détenues dites «à sécurité maximale» sont des données sur la population plutôt que des données échantillons. Étant donné que, d'un point de vue statistique, il s'agit d'une petite population, la généralisation des résultats est extrêmement limitée. Les données devraient être interprétées comme étant propres à cette population au plan temporel.

Segments de population

Bien que la population de détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» est limitée en nombre, des entrevues avec les détenues et les membres du personnel ont révélé que cette population est hétérogène. Par conséquent, considérer cette population seulement dans son ensemble serait trompeur et problématique. La mesure dans laquelle cette population est hétérogène est illustrée dans les réponses des femmes et du personnel qui souvent se distinguent clairement sur le plan des sous-populations.

Il existe un certain nombre d'agencements possibles des sous-populations selon le poids accordé aux facteurs comme la capacité et le fonctionnement cognitifs, l'importance et la nature des questions relatives à la santé mentale, le comportement antisocial et l'attitude criminelle, la durée de la peine, les questions et préoccupations en matière d'hébergement et tout croisement possible de ces facteurs.

Cette population de détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» peut se distinguer en fonction des trois sous-populations identifiables suivantes, *qui ne sont toutefois pas mutuellement exclusives* ou *fixes* :

1. celles qui ont de graves problèmes concernant leur comportement antisocial, leurs attitudes criminelles et leur adaptation au milieu carcéral (typiquement hébergées dans la population générale);

2. celles qui ont des besoins spéciaux découlant de sérieux problèmes émotionnels et de santé mentale (habituellement hébergées dans la population ayant des besoins spéciaux);

3. celles qui ont des besoins spéciaux provenant de limites cognitives et de déficience d'habiletés de base (hébergées dans l'une ou l'autre des sous-populations susmentionnées, mais souvent considérées et hébergées avec les détenues ayant des besoins spéciaux).

Ces trois sous-populations sont évidentes dans les données provenant de la recherche actuelle et sont conformes aux trois «constellations de groupes ayant des besoins spéciaux» de Warner (1998). Dans le présent projet de recherche, la distinction entre les deux dernières sous-populations a souvent été brouillée par les détenues et les agents de correction. Ces deux

sous-populations ont fréquemment été groupées ensemble et considérées comme «ayant des besoins spéciaux». Ceci est aussi plus ou moins évident dans d'autres recherches connexes (Rivera, 1996 et Whitehall, 1995) conçues pour faire un examen des femmes ayant des besoins spéciaux en matière de fonctionnement et de santé mentale en comparaison avec la majorité des détenues de la population carcérale.

Pour diverses raisons, dont l'importance de la population à l'étude, le désir d'éviter de répartir cette population en très petites catégories, les similitudes dans les entrevues des deux dernières sous-populations et la confusion ces deux sous-populations tant par les détenues que par les agents de correction, on a jugé opportun *aux fins de ce rapport* de séparer la population de façon plus générale en seulement deux segments, c'est-à-dire la population générale (PG) et la population ayant des besoins spéciaux (PBS). Ces segments servent, en partie, de paramètres pour l'organisation de ce rapport. Toutefois, tandis que les données s'articulent autour de ces deux segments, on n'est pas sans ignorer qu'il y a en fait trois sous-populations et que toute intervention relative à cette population doit tenir compte de ce contexte.

La figure 1 illustre visuellement la composition des deux segments :

Figure 1

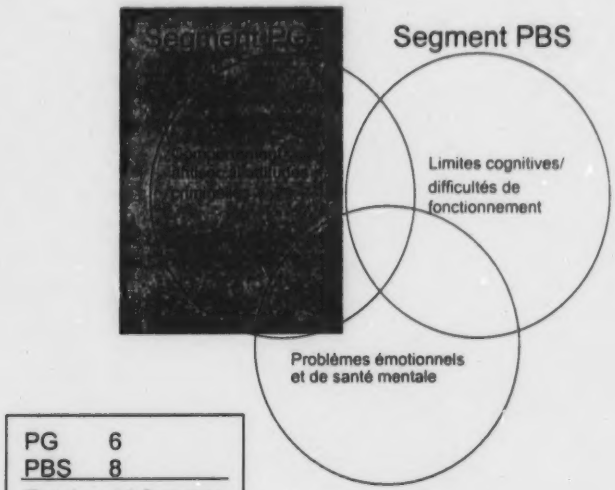

Le segment PG était composé de détenues ayant une cote de sécurité élevée en raison d'un comportement antisocial et d'attitudes criminelles ou d'un comportement antisocial, d'attitudes criminelles et de problèmes émotionnels et de santé mentale (aucune femme n'a été diagnostiquée comme présentant une pathologie répertoriée dans la classification Axis I du DSM-IV portant sur la schizophrénie et les autres troubles psychotiques ou encore comme présentant des troubles de même nature qui peuvent exister en présence de troubles psychotiques sans qu'il puisse être

possible de les identifier spécifiquement[5]). Ce dernier groupe pourrait résider pendant de longues périodes de temps dans la population générale. La zone ombrée de la figure 1 représente visuellement le segment PG.

Le segment PBS était composé de femmes qui seraient placées dans l'une ou l'autre des sous-populations ou toute autre intersection[6].

Enfin, en ce qui concerne la composition des segments de population, il faut insister sur les trois points suivants :

1. **Terminologie**. L'expression *besoins spéciaux* pourrait être jugée trompeuse étant donné que toutes les détenues dites «à sécurité maximale» devraient être considérées comme ayant des besoins spéciaux. Par conséquent, l'utilisation de cette expression dans le présent rapport sert à mettre en relief la différenciation pratique ou opérationnelle qui existe entre les femmes qui peuvent, pendant de longues périodes de temps, fonctionner au sein de la population générale et celles qui ne le peuvent pas, ces dernières étant désignées comme ayant des besoins spéciaux.

2. **Cote de sécurité élevée**. Il est important de souligner que les détenues dites «à sécurité maximale» sont évaluées selon la notation des trois volets mentionnés plus tôt : l'adaptation au milieu carcéral, le risque d'évasion et la sécurité du public. Pour être plus clair, précisons que les détenues ne sont pas classées à sécurité élevée seulement en raison de sérieux problèmes émotionnels ou de santé mentale et des limites cognitives ou des déficiences d'habiletés de base.

3. **Composition des sous-populations**. La composition des sous-populations et des segments de population est subjective et ces compositions ne sont pas mutuellement exclusives ou fixes. En particulier, il peut y avoir un chevauchement et une confusion entre les sous-populations; bien que la position de certaines femmes dans une sous-population particulière puisse demeurer assez statique, d'autres femmes pourraient passer d'une sous-population à une autre en raison de diverses variables fluides et pas toujours facilement perceptibles (p. ex. médicaments, facteurs de stress situationnels, comportement non déguisé). Bref, il est très utile d'avoir recours à des segments de sous-

---

[5] Le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, 4e édition* (*DSM-IV*), présente un système de classification multiaxial de l'évaluation des troubles mentaux. Selon le *DSM-IV*, Axis I sert à signaler tous les divers troubles cliniques dans la classification sauf les troubles de la personnalité et la déficience mentale. Par exemple, les troubles Axis I englobent la schizophrénie et les troubles psychotiques.

[6] Bien que du point de vue de la structure, l'établissement de Springhill et la Prison des femmes peuvent tous deux héberger les détenues ayant des besoins spéciaux séparément des autres, et d'ailleurs le font déjà, ceci n'a pas servi à déterminer quelles détenues des sous-populations seraient groupées pour ce rapport. Plutôt, la détermination du placement des sous-populations de détenues pour ce rapport a été fondée sur la rationalité dont elles ont fait preuve pendant l'entrevue et leur capacité et fonctionnement cognitifs évalués par diverses sources (fichiers du SGD, entrevues avec le personnel). Néanmoins, seulement trois détenues ont été placées différemment dans ce rapport que selon leur hébergement actuel; autrement dit, on a constaté une correspondance de 80 p. 100 entre le placement dans le segment de population aux fins de ce rapport et l'unité résidentielle actuelle.

population et de population pour comprendre les différences générales entre les questions, les besoins, le traitement et la gestion de la population de détenues dites «à sécurité maximale», sans toutefois oublier la subjectivité, la fluidité et le contexte.

2.2 Données démographiques sur la population à l'étude : renseignements personnels

- Les quatorze femmes interviewées étaient âgées entre 23 ans et 48 ans, la moyenne d'âge et la médiane étant de 32 ans (écart-type=7,8 ans);une était de race noire et treize de race blanche.

- En général, les femmes du segment PG étaient plus jeunes que celles du segment PBS. L'âge moyen des femmes du segment PG était de 28 ans (écart-type=5,9 ans) en comparaison de 35 ans (écart-type=7,8 ans) pour les femmes du segment PBS.

- Toutes les femmes se sont identifiées comme étant actuellement célibataires; cinq femmes (36 p. 100) étaient divorcées. Six femmes (43 p. 100) étaient des mères (2 du segment PG et 4 du segment PBS).

- L'éducation scolaire des femmes variait de la cinquième année à la douzième année. Dans le segment PG, trois femmes avaient terminé leur douzième année, deux avaient fini leur dixième année et l'autre avait complété sa huitième année. Dans le segment PBS, une femme avait terminé sa douzième année, trois avaient fini leur huitième année et les quatre autres femmes avaient complété leur cinquième année.

2.3 Données démographiques sur la population à l'étude : infractions

Types d'infraction

- En ce qui concerne leur première condamnation, les quatorze femmes avaient été reconnues coupables d'au moins une infraction violente (selon le classement du SCC). Parmi ces infractions, on comptait l'homicide (2 femmes), le vol qualifié (5 femmes), les voies de fait (2 femmes), l'agression sexuelle (1 femme) et l'incendie criminel (4 femmes).

Peine totale

- Le tableau 1 montre les peines totales et distingue celles des détenues du segment PG de celles du segment PBS.

Tableau 1
Peine totale

Durée de la peine	Segment PG (n=6) Nombre	pourcentage	Segment PBS (n=8) Nombre	pourcentage
2 ans	0	0	1	12,5
2+ – 3 ans	1	7	4	50,0
3+ – 4 ans	1	7	1	12,5
Total partiel ≤ 4 ans	2	33,4	6	75,0
4+ – 6 ans	2	3,3	0	0
6+ ans	2	33,3	2	25,0
Total partiel > 4 ans	4	66,6	2	25,0
Durée moyenne de la peine	**5,20 ans (écart-type=2,0)**		**4,90 ans (écart-type=4,2)**	

- Les peines des femmes variaient de 2 à 12 ans. La peine moyenne est d'environ 5 ans (écart-type=3,3 ans).

- Bien qu'il y ait peu de différences entre la durée moyenne de la peine des femmes des segments PG et PBS, on constate une plus grande variation dans la durée de la peine chez les femmes du segment PBS. En particulier, cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) purgeaient une peine de plus de trois ans (trois femmes, soit 50 p. 100, une peine de plus de cinq ans). En comparaison, trois des huit femmes du segment PBS (38 p. 100) purgeaient une peine de plus de trois ans (deux femmes, soit 25 p. 100, une peine de plus de cinq ans). La plupart des femmes du segment PBS (cinq femmes ou 63 p. 100) purgeaient une peine de moins de trois ans.

2.4 Données démographiques sur la population à l'étude : milieu carcéral

Le Système informatisé de gestion des détenus (SGD) du SCC a été utilisé dans le but d'extraire des données relatives à un certain nombre de variables carcérales discutées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces données ont été tirées du SGD pour les quatorze femmes interviewées. On a tenu compte de ces renseignements dans le but de donner une vue plus complète de cette population en ce qui concerne certaines variables correctionnelles enregistrées par le SCC. Des analyses statistiques (test d'hypothèse X) ont été faites afin d'évaluer grâce à l'observation les différences entre les segments de population; comme on pouvait s'y attendre, la plupart de ces analyses n'étaient pas statistiquement significatives (en raison en partie du petit nombre de femmes considérées dans cette étude).

Niveaux de risques et de besoins

Au moment de l'admission, on établit un niveau global du risque et des besoins pour chaque délinquante allant de faible risque, faibles besoins à risque élevé, besoins élevés. La cote globale de risque que présente chaque délinquante (soit «faible», «moyen» ou «élevé») est établie à partir

des Lignes directrices sur le contenu de l'évaluation initiale du délinquant. Les données de cette évaluation se composent principalement du dossier du passé criminel qui fournit des renseignements précis sur les infractions passées et actuelles. Les données peuvent aussi englober des renseignements supplémentaires particuliers aux cas concernant tout autre détail pertinent aux facteurs de risque individuel. La cote globale des besoins criminogènes du cas (établie encore suivant les catégories «faibles», «modérés» ou «élevés») est obtenue pour chaque délinquante au moyen de l'Identification et l'analyse des besoins des détenus (IABD), un élément de l'Évaluation initiale du délinquant. L'IABD identifie sept domaines cibles de besoins criminogènes, dont l'emploi, les relations matrimoniales et familiales, les fréquentations, la toxicomanie, la vie sociale, l'orientation personnelle et affective, l'attitude générale (les domaines cibles particuliers sont traités de façon plus détaillée dans la section 4). En plus de donner une cote globale des besoins criminogènes, l'IABD fournit un énoncé du niveau de besoins dans chaque domaine cible. L'IABD est essentielle afin de déterminer la nature et l'intensité des programmes nécessaires dans le plan correctionnel d'une délinquante pour réduire la probabilité de récidive.

Le tableau 2 présente la répartition mixte des niveaux de risques et de besoins des femmes interviewées.

Tableau 2
Répartition en pourcentage des niveaux de risques et de besoins

Niveau de risques et de besoins	Total		Segment PG		Segment PBS	
	nbre	pourcentage	nbre	pourcentage	nbre	pourcentage
Risque moyen/Besoins modérés	3	21,4	2	33,3	1	12,5
Risque moyen/Besoins élevés	2	14,3	1	16,7	1	12,5
Total partiel	5	35,7	3	50,0	2	25,0
Risque élevé/Besoins modérés	0	-----	0	-----	0	-----
Risque élevé/Besoins élevés	9	64,3	3	50,0	6	75,0
Total partiel	9	64,3	3	50,0	6	75,0

- Au niveau du groupe, environ les deux tiers (64 p. 100) des femmes interviewées étaient désignées comme étant des délinquantes à risque élevé, un tiers (36 p. 100) était considérée à risque moyen et aucune d'entre elles ne présentait de faibles risques. De même, en ce qui concerne les besoins globaux, aucune de ces femmes n'avait de faibles besoins, une minorité (21 p. 100) était désignée comme ayant des besoins modérés et la plupart (79 p. 100) avaient des besoins élevés. Cette constatation est conforme aux résultats de Blanchette (1997) selon lesquels les délinquantes dites à «sécurité maximale, moyenne et minimale» se différenciaient en fonction de leurs niveaux de risques et de besoins.

- Lorsqu'on compare les segments PG et PBS, certaines différences se dégagent relativement au niveau global de risque. Bien que la moitié des femmes du segment PG étaient classées comme délinquantes à risque élevé et l'autre moitié comme délinquantes à risque moyen, la majorité des femmes du segment PBS (75 p. 100) étaient identifiées comme présentant des risques élevés et le reste, comme présentant des risques moyens.

Aspects des cotes de sécurité :
Adaptation au milieu carcéral, risque d'évasion et sécurité du public

Tel qu'énoncé dans la section 1.3, trois dimensions sont évaluées et examinées pour déterminer la cote de sécurité : l'adaptation au milieu carcéral, le risque d'évasion et la sécurité du public. On s'est servi du SGD pour obtenir des données sur ces trois dimensions pour les femmes interviewées, tant en ce qui concerne la cote de sécurité initiale que les examens ultérieurs de leur cote. (Ces données étaient disponibles pour treize des quatorze femmes). Les sources primaires de cette information dans le SGD étaient l'Évaluation initiale du délinquant, les Rapports récapitulatifs sur l'évolution du cas et les plans correctionnels.

Aspects de la cote de sécurité relatif à la désignation «à sécurité maximale»

Au niveau du groupe, environ les trois quarts (77 p. 100) des femmes interviewées ont obtenu une cote «élevée» pour deux aspects ou plus. Une très faible minorité (n=2 ou 15 p. 100) a été évaluée comme ayant une cote «faible» et ceci, pour un seul aspect chacune (risque d'évasion).

Lorsqu'on compare les segments PG et PBS, des similarités se dégagent en ce qui concerne les aspects de l'adaptation au milieu carcéral (toutes les femmes des deux segments ont une cote «élevée») et du risque d'évasion (environ la moitié dans chaque segment ont une cote «moyenne»). Une importante différence (test X, $p<0,01$) entre les segments PG et PBS a été constatée au sujet de la sécurité du public. Plus précisément, bien que toutes les femmes du segment PBS aient obtenu une cote «élevée» en ce qui concerne la sécurité du public, seulement deux femmes du segment PG (33 p. 100) ont eu une cote «élevée», le reste recevant la cote «moyenne». Ces renseignements montrent des cotes élevées pour l'adaptation au milieu carcéral de toutes les femmes classées «à sécurité maximale». D'importance égale pour les femmes du segment PBS sont les cotes élevées de préoccupations relatives à la sécurité du public.

Le tableau 3 fournit un répartition en pourcentage des aspects de la cote de sécurité des femmes interviewées.

Tableau 3
Répartition en pourcentage des aspects de la cote de sécurité

Aspect de la cote de sécurité :		Total (n=13)* nbre	Total (n=13)* pourcentage	Segment PG nbre	Segment PG pourcentage	Segment PBS nbre	Segment PBS pourcentage
Adaptation au milieu carcéral	Élevé	12	92,3	6	100,0	7	100,0
	Moyen	1	7,7	0	-----	0	-----
	Faible	0	-----	0	-----	0	-----
Risque d'évasion	Élevé	4	30,8	2	33,3	2	28,6
	Moyen	7	53,8	3	50,0	4	57,1
	Faible	2	15,4	1	16,7	1	14,3
Sécurité du public*	Élevé	9	69,2	2	33,3	7	100,0
	Moyen	4	30,8	4	66,7	0	-----
	Faible	0	-----	0	-----	0	-----

Nota : Test d'hypothèse X; * p<0,01
* Renseignements disponibles pour treize des quatorze femmes (omission d'une femme du segment PBS).

Aspects de la cote de sécurité pendant la désignation «à sécurité moyenne»
Aucune des femmes faisant partie de cette étude n'a jamais été désignée «à sécurité minimale». Toutefois, six détenues (trois femmes du segment PG et trois femmes du segment PBS) ont été classées «à sécurité moyenne» à un moment donné de leur incarcération.

Lorsqu'on compare les segments PG et PBS, l'une des différences les plus notables concernait le *moment* où les femmes avaient obtenu une cote de sécurité inférieure. Pour ces trois femmes du segment PG, leur classification «à sécurité moyenne» *a précédé* leur classification «à sécurité maximale». Par contraste, deux des trois femmes du segment PBS avaient obtenu une réduction de leur cote, d'élevée à moyenne, l'autre femme avait été classée à l'origine comme moyenne (pendant un court temps) et sa cote avait été augmentée et abaissée deux fois.

En ce qui concerne les femmes du segment PG, dans les trois cas, ce sont leurs cotes d'évaluation relatives à l'adaptation au milieu carcéral qui sont passées à «élevées» (pour deux des femmes, elles sont passées de faibles à élevées) lorsque leur cote de sécurité a été augmentée de moyenne à élevée. De même, pour une femme, la cote d'évaluation relative au risque d'évasion et à la sécurité du public a aussi augmenté (de faible à élevée et de moyenne à élevée, respectivement).

Par opposition, il y a plus de variabilité chez les trois femmes du segment PBS en ce qui concerne les aspects pour lesquels elles avaient obtenu une cote de sécurité moins élevée. Pour une femme, la cote relative à l'adaptation au milieu carcéral et à la sécurité du public a été abaissée d'élevée à moyenne alors que pour les deux autres femmes, une réduction de la cote d'élevée à moyenne pour l'adaptation au milieu carcéral ou le risque d'évasion a amené une baisse de leur cote de sécurité. Après une période allant de six semaines à presque huit mois (moyenne = 21,9, Écat-type=21,8 semaines), les niveaux de sécurité des trois femmes sont de nouveau passés à élevée.

Prolongation des peines

Selon des renseignements tirés du SGD, neuf des quatorze femmes (64 p. 100) ont été reconnues coupables de nouvelles infractions commises au cours de leur incarcération. En tout, ces neuf femmes ont été déclarées coupables de 64 nouvelles infractions, une moyenne de sept infractions chacune (médiane = 5, écart-type=7,3).

Les peines des neuf femmes ont été prolongées en raison de ces nouvelles condamnations. La période totale de temps ajoutée à leur peine a varié de 30 jours à presque quatre ans et demi. La durée moyenne ajoutée aux peines de ces neuf femmes a été de 18 mois, 10 jours (écart-type = 21 mois, 15 jours). Quatre de ces femmes ont vu leur peine prolongée d'au moins du tiers de leur première peine.

Comme l'illustre la figure 2, les voies de fait étaient courantes parmi les condamnations supplémentaires (70 p. 100). Toutes les neuf femmes avaient été reconnues coupables d'au moins une condamnation pour voies de fait parmi ces condamnations supplémentaires; sept femmes avaient été reconnues coupables de voies de fait contre un agent de la paix ou un membre du personnel en uniforme et cinq, pour voies de fait contre d'autres détenues. Dans l'ensemble, aucune tendance ne s'est dégagée en ce qui concerne le moment pendant leur incarcération où ces voies de fait se sont produites. Toutefois, les femmes du segment PBS avaient plus tendance à être condamnées pour voies de fait (ainsi qu'à être l'objet de nouvelles accusations) à l'approche de leur date de mise en liberté.

Figure 2

Condamnations pour de nouvelles infractions commises pendant l'incarcération

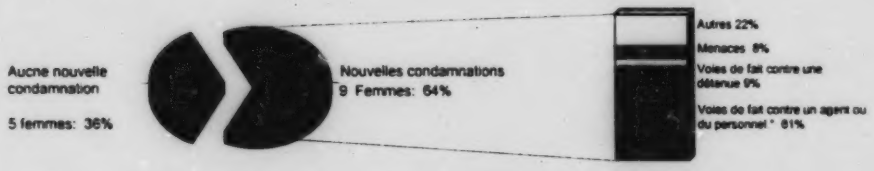

Le diagramme à secteurs de gauche montre le pourcentage de détenues dites «à sécurité maximale» qui ont été déclarées coupables de nouvelles infractions commises pendant leur incarcération (9 des 14 femmes). La colonne de droite précise les types d'infraction pour lesquels elles ont été condamnées (par pourcentage, pour un total de 64 condamnations).

*Agent de la paix, personnel en uniforme

En ce qui concerne tout particulièrement les voies de fait contre les membres du personnel, ce groupe de femmes est responsable d'un fort pourcentage de tels incidents dans les établissements. Bien qu'elles représentent moins de 10 p. 100 de la population carcérale totale, au cours des trois dernières années, ces femmes ont commis 60 p. 100 de toutes les voies de fait contre le personnel (malgré le fait que les quatorze femmes n'ont pas toutes été incarcérées pendant la période entière).

Des renseignements supplémentaires concernant la prolongation des peines sont fournis ci-dessous, séparément pour les deux segments de population.

Segment de la population générale

Cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) ont été déclarées coupables de nouvelles infractions commises pendant leur incarcération. En tout, ces cinq femmes ont été déclarées coupables de vingt-cinq nouvelles infractions. En moyenne, chacune de ces cinq femmes a été reconnue coupable de cinq nouvelles infractions (médiane = 2, écart-type=5,6).

La durée ajoutée aux peines de ces cinq femmes a varié de trente jours à trois ans, huit mois et sept jours. La durée moyenne ajoutée aux peines de ces femmes a été dix-neuf mois et demi (médiane = 8 mois, écart-type = 22 mois).

Chacune de ces cinq femmes a été déclarée coupable de voies de fait dans le cadre de ces condamnations supplémentaires : quatre femmes (67 p. 100) pour des voies de fait contre des agents de la paix et du personnel en uniforme (un total de douze condamnations) et trois femmes (50 p. 100) pour des voies de fait contre d'autres détenues (un total de quatre condamnations).

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

Quatre des huit femmes du segment PBS (50 p. 100) ont été déclarées coupables de nouvelles infractions commises pendant leur incarcération. En tout, ces quatre femmes ont été déclarées coupables de 39 nouvelles infractions. En moyenne, chacune de ces quatre femmes a été déclarée coupable de 9,8 nouvelles infractions (médiane = 6,5, écart-type = 9,1).

La durée ajoutée aux peines de ces quatre femmes a varié de trois mois à presque quatre ans et demi. La durée moyenne ajoutée aux peines de ces quatre femmes était de dix-sept mois (médiane = 6 mois, écart-type = 24 mois).

Chacune de ces quatre femmes a été déclarée coupable de voies de fait dans le cadre de ces condamnations supplémentaires, trois d'entre elles (38 p. 100) contre des agents de la paix ou du personnel en uniforme (un total de vingt-sept condamnations) et deux (25 p. 100) pour voies de fait contre d'autres détenues (2 condamnations).

Sept des huit femmes du segment PBS ont été incarcérées en 1997, dont les quatre femmes condamnées pour voies de fait commises pendant leur incarcération; ces dernières ont été responsables de 45,8 p. 100 de toutes les condamnations pour voies de fait contre le personnel.

Les dix condamnations pour des infractions autres que des voies de fait l'ont été pour le fait d'avoir proféré des menaces (six condamnations), tentative d'acte criminel (une condamnation), évasion d'une garde légale (une condamnation), le fait de provoquer des troubles (une condamnation) et pour méfait (une condamnation).

En général, les femmes du segment PBS ont été condamnées à des sentences moins longues par nouvelle condamnation que les femmes du segment PG. Toutefois, étant donné qu'elles ont commis un plus grand nombre d'infractions, le temps qui s'est ajouté à leurs peines est comparable.

Pourcentage de la peine purgée à titre de détenues dites «à sécurité maximale»

Des données provenant du SGD ont servi à compiler le pourcentage de la peine purgée alors que ces femmes étaient dites «à sécurité maximale».

Au niveau du groupe, ces femmes ont purgé la plus grande partie de leur temps «à sécurité maximale» (81 p. 100 du temps purgé). Environ les deux tiers (64 p. 100) de ces femmes avaient purgé au moins les trois quarts de leur peine à titre de détenues dites «à sécurité maximale».

En moyenne, le pourcentage de temps purgé comme détenues dites «à sécurité maximale» était plus élevé pour les femmes du segment PBS (89 p. 100, écart-type = 20,2) que les femmes du segment PG (70 p. 100, écart-type = 33,6). De même, ceci est reflété dans le tableau 4, où toutes les femmes du segment PBS ont passé 55 p. 100 ou plus de leur temps à titre de détenues dites «à sécurité maximale», en comparaison de la moitié des femmes du segment PG ayant purgé moins de 55 p. 100 de leur peine comme de détenues dites «à sécurité maximale».

Tableau 4
Pourcentage de la peine purgée à titre de détenue dite «à sécurité maximale»

Pourcentage de la peine purgée à titre de détenue dite «à sécurité maximale»	Total		Segment PG		Segment PBS	
	nbre	pourcentage	nbre	pourcentage	nbre	pourcentage
< 35,0 %	1	7,1	1	16,7	0	-----
35,0 – 55,0 %	2	14,3	2	33,3	0	-----
55,1 – 75,0 %	2	14,3	0	-----	2	25,0
75,1 – 99,9 %	1	7,1	0	-----	1	12,5
100,0 %	8	57,2	3	50,0	5	62,5

PARTIE B : POINTS DE VUE DES DÉTENUES SOUS RESPONSABILITÉ FÉDÉRALE

Dans cette partie du rapport, les résultats d'entrevues faites avec les détenues dites «à sécurité maximale» sont présentés. Ces résultats sont répartis dans les six sections suivantes :

- perceptions des femmes concernant la cote de sécurité élevée;
- secteurs de besoins identifiés;
- perceptions générales des femmes concernant la réduction de la cote;
- réduction de la cote de sécurité : généralités;
- réduction de la cote de sécurité : programmes;
- facteurs d'ordre institutionnel, structurel et organisationnel.

En règle générale, chaque section se compose d'un certain nombre de sous-sections pertinentes. La présentation des résultats dans chaque sous-section comporte un résumé des données pour l'ensemble de la population interviewée; suivi d'un compte rendu séparé et plus détaillé des réponses fournies par les femmes des segments PG et PBS. Pour aider à clarifier et souligner les résultats, de nombreuses citations provenant directement des femmes interviewées accompagnent la présentation des données.

3 PERCEPTIONS DES FEMMES CONCERNANT LA COTE DE SÉCURITÉ ÉLEVÉE

> *Vous savez, lorsque vous êtes «à sécurité maximale», j'ai l'impression qu'ils disent que ces détenues, dans les prisons fédérales... sont vues comme les plus violentes au Canada. Et moi, je ne suis pas d'accord. Parce que les détenues «à sécurité maximale» ne le sont pas toutes... Et, je sais que pour moi, ce n'est pas dans ma nature. Je ne me vois pas comme très violente – malgré le fait que je l'ai déjà été.* (Kerry)

Un certain nombre de questions ayant trait à la perception que les femmes ont de leur cote de sécurité élevée ont été examinées dans le cadre des entrevues. En règle générale, les questions posées portaient sur la compréhension que les femmes avaient de la raison d'être de leur cote de sécurité élevée, leur acceptation de leur cote et les sentiments qu'elle engendrait, ainsi que leur opinion sur l'incidence d'avoir une cote de sécurité élevée.

3.1 Compréhension de la raison d'être de leur cote

Plusieurs questions posées pendant les entrevues concernaient la compréhension qu'avaient les femmes de la raison d'être de leur cote de sécurité élevée. En règle générale, les femmes connaissaient leur cote de sécurité (n=12 ou 86 p. 100), ont fourni des explications au sujet de leur cote (n=11 ou 79 p. 100) et étaient au courant des dates et des explications concernant tout changement à leur cote de sécurité au cours de leur période d'incarcération (n=10 ou 71 p. 100). Les femmes ont signalé que les facteurs liés à l'adaptation au milieu carcéral étaient

principalement à l'origine de leur cote de sécurité élevée (n=11 ou 79 p. 100). Six femmes (43 p. 100 ou trois femmes du segment PG et trois du segment PBS) avaient, à un (ou à des) moment(s) donné(s) au cours de leur période d'incarcération, été classées à sécurité moyenne. Il y avait des différences marquées entre les femmes du segment PG et celles du segment PBS en ce qui concerne la connaissance et la compréhension des raisons d'être de leur cote de sécurité élevée.

Segment de la population générale

- Toutes les femmes du segment PG étaient conscientes de leur cote de sécurité élevée et ont fourni des explications sur les raisons ayant amené une telle évaluation. Aussi, toutes les femmes du segment PG pouvaient préciser les dates et expliquer tout changement à leur cote de sécurité au cours de leur période d'incarcération.

  Trois des femmes du segment PG (50 p. 100) avaient été classées à sécurité moyenne pendant une grande partie de leur incarcération. Ces femmes ont avoué avoir délibérément saboté leur cote de sécurité inférieure (p. ex. pour éviter un transfèrement à un établissement régional ou la libération conditionnelle). L'une de ces femmes a intentionnellement agressé un membre du personnel pour que sa cote de sécurité soit changée à élevée. Ces types de comportement seraient probablement reflétés par une augmentation de la cote relative à l'adaptation au milieu carcéral ou à la sécurité du public.

- Toutes les femmes du segment PG ont considéré les facteurs liés à l'adaptation au milieu carcéral comme étant les principales raisons d'être de leur cote de sécurité élevée.

  Parmi les facteurs liés à l'adaptation au milieu carcéral mentionnés, on compte les voies de fait, les stupéfiants et l'attitude (généralement un comportement négatif dans l'établissement).

  > *J'ai agressé des membres du personnel... Je voulais rester ici avec mon amie parce qu'elle est à sécurité maximale... et je leur ai demandé* [au personnel] *à ce moment-là si je pouvais rester ici jusqu'à ce que je sache ce qui arriverait à mon amie – et ils m'ont dit que non, je ne pouvais pas faire cela – que je devrais en quelque sorte faire quelque chose pour devenir à sécurité maximale – et c'est ce que j'ai fait.* (Chris)

  > *À la Prison des femmes, j'étais une terreur... des voies de fait, participation à la sous-culture de la drogue en prison. J'imagine surtout les voies de fait. Quand des voies de fait sont inscrites au dossier, elles ont tendance à faire augmenter la cote de sécurité.* (Kerry)

  > *...c'était en fait intentionnel... Je savais que j'avais de bonnes chances d'obtenir ma libération conditionnelle et je ne la voulais pas – je ne pensais pas la mériter – et alors je me suis autodétruite afin d'être classée maximale. Ma cote de sécurité maximale, c'est surtout moi qui l'ai causée – j'en suis responsable... Cet incident* [voies de fait contre le personnel] *et mon attitude – refus de me soumettre à la prise d'échantillon d'urine... en plus de manquer de respect, délibérément, d'avoir une attitude... mon attitude m'a surtout gardée «à sécurité maximale».* (Alison)

Trois des femmes du segment PG (50 p. 100) croyaient que le fait de se blesser volontairement comptait pour beaucoup dans la détermination de leur adaptation au milieu carcéral.

> *Ils ont pensé que d'un point de vue émotionnel je serais instable – et je l'étais à ce moment-là... lorsque je me blessais volontairement en plus de présenter des troubles de l'alimentation et autres.* (Pam)

> *Disons que j'étais à sécurité moyenne, et que j'étais encore ici. Disons que je me brûle avec une cigarette par exemple – et qu'ils se rendent compte que je suis instable – ils pourraient accroître de nouveau ma cote de sécurité juste pour cela. Mais c'est seulement si on se fait mal.* (Tanya)

- En ce qui concerne l'aspect du risque d'évasion de la cote de sécurité, deux femmes du segment PG (33 p. 100) l'ont signalé pour expliquer en partie leur cote de sécurité bien que toutes deux étaient ambivalentes au sujet de sa validité. Les quatre autres femmes (67 p. 100) du segment PG n'ont pas indiqué le risque d'évasion comme raison d'être de leur cote de sécurité élevée et lorsqu'on l'a soulevé, elles n'ont ni considéré qu'il s'agissait d'une considération pertinente ni compris ce concept dans le contexte approprié.

> *En raison de mon infraction – de l'enquête sur mon expulsion... Je pense que c'était un risque d'évasion – je comprends cette raison, un peu. Mais – je n'ai jamais présenté de risque d'évasion auparavant – je faisais de l'exercice dans la cour – deux fois – et j'aurais pu m'évader à ce moment-là, mais je ne l'ai pas fait – alors je ne vois pas pourquoi ils ont pensé que je présentais un risque d'évasion.* (Pam)

> [Malgré le fait d'avoir été illégalement en liberté pendant la libération conditionnelle.] *Eh bien, je n'ai jamais eu une évasion à mon dossier. Déjà, je pense qu'ils auraient pu dire que je présentais un risque d'évasion. Mais, j'ai eu un PS*[AS] [une permission de sortir avec surveillance]... *sans menottes et fers – je ne me suis pas évadée, alors...* (Kerry)

> [Malgré l'aveu : *Je me suis échappée neuf fois dans le passé – mais pas de cet établissement*]. *Vous savez, chaque fois que je regarde mes fiches – comme mes mises à jour – elles signalent un besoin élevé pour ceci, pour cela – et on y mentionne un risque d'évasion moyen – qu'est-ce qui pourrait leur faire penser cela? Je n'ai jamais tenté de m'évader d'ici – il devrait être faible.* (Tanya)

- L'aspect de la sécurité du public de la cote de sécurité n'a été ni signalé par les femmes du segment PG comme justification de leur cote de sécurité élevée ni jugé important lorsqu'il a été signalé Il est à noter toutefois que ces femmes étaient peu disposées à considérer la possibilité d'un rapport entre leur comportement dans le milieu carcéral et comment elles pourraient se comporter dans la collectivité.

> *Je ne pense pas que je vais sortir et blesser qui que ce soit.* (Kerry)

La sécurité du public – non, c'était moyen... Je crois qu'ils pensent cela seulement à cause de mes crimes – qu'il y avait des menaces de violence et que je pourrais être violente à l'avenir... je ne pense pas que je le serais. C'est la drogue qui m'incite à me comporter de certaines façons... Je n'ai pas pris de drogue depuis plus d'un an. [Cette femme a agressé des membres du personnel deux fois au cours de la dernière année.] (Melissa)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- En comparaison avec les femmes du segment PG, les huit femmes du segment PBS avaient moins tendance à savoir qu'elles avaient une cote de sécurité élevée (n=6 ou 75 p. 100 étaient conscientes de leur cote de sécurité), connaissaient moins les dates associées à leur évaluation de la cote et les changements qui s'y rapportaient (n=4 ou 50 p. 100) et étaient moins capables de fournir des raisons justifiant leur cote de sécurité (n=5 ou 63 p. 100).

  Je l'ignorais jusqu'à la semaine dernière... et je ne sais pas pourquoi elle [agente de gestion des cas (établissements) (AGCE)] *a dit que j'étais à sécurité maximale.* (Susan)

  Parce que je pourrais me blesser? C'est ce que je pensais, en tout cas. (Ellen)

  Je ne sais pas. Je suis d'accord – je suis d'accord... j'ignorais être à sécurité maximale – je pensais être à sécurité moyenne. (Nicki)

- Lorsque les femmes du segment PBS ont fourni des explications pour leur cote de sécurité élevée, celles-ci étaient limitées ; les aspects d'adaptation au milieu carcéral et de sécurité du public étaient les exemples courants pour expliquer leur cote de sécurité élevée.

  Parce que je suis mauvaise... voies de fait. (Denise)

  En raison de mon accusation de crime d'incendie. Et parce que je me blesse depuis que je suis ici. Et, aussi, je bouche les toilettes... (Clara)

  Risque élevé – ils m'ont dit que je présentais un risque élevé parce que j'ai très mauvais caractère et que je blesse les gens... (Rita)

- Trois des femmes du segment PBS (38 p. 100) avaient auparavant été classées à sécurité moyenne. L'une d'entre elles a délibérément agressé un membre du personnel afin de conserver sa cote de sécurité élevée et d'éviter un transfert à un établissement régional.

3.2 Acceptation de leur cote de sécurité

On a posé aux femmes plusieurs questions concernant leur acceptation de leur cote de sécurité élevée. En dépit de leur critique des méthodes d'évaluation du niveau de sécurité et de leur opinion selon laquelle le maintien de leur cote de sécurité élevée soit opportun ou non, onze des femmes (79 p. 100 ou 5 du segment PG et 6 du segment PBS) ont signalé accepter les raisons de

réévaluation. Il est intéressant de noter que, malgré leur acceptation de leur cote de sécurité, cinq femmes (36 p. 100 ou 4 du segment PG et 1 du segment PBS) ont signalé qu'elles n'étaient pas ce qu'elles considèrent être une détenue dite «à sécurité maximale». Six femmes (43 p. 100, ou 3 du segment PG et 3 du segment PBS) estiment être actuellement prêtes à une réévaluation.

Segment de la population générale

- Cinq des femmes du segment PG (83 p. 100) étaient d'accord avec les raisons justifiant leur cote de sécurité élevée au moment où une telle cote leur a été attribuée.

  Peu importe qu'elles soient d'accord ou non avec la raison d'être de leur niveau de sécurité, quatre des six femmes du segment PG (67 p. 100) ont soutenu qu'elles n'étaient pas des «détenues typiquement à sécurité élevée».

  > *Eh bien, je ne suis pas comme les détenues typiquement à sécurité maximale. J'agis peut-être comme elles parfois, mais je n'en suis pas une.* (Melissa)

  > *Je ne me vois pas comme «détenue à sécurité maximale». Je sais pourquoi j'ai cette cote et elle est justifiée, je crois. J'étais impliquée dans l'incident dans la cour. Deux gardiens ont été blessés – je les ai agressés.* (Kerry)

- Trois des femmes du segment PG (50 p. 100) avaient l'impression d'être prêtes pur une réévaluation; une quatrième femme a affirmé qu'elle y travaillait déjà et croyait s'en approcher de plus en plus.

- Lorsqu'on leur a demandé quels critères devraient être utilisés pour évaluer les femmes à sécurité élevée, les six femmes du segment PG ont identifié le comportement violent – *à l'extérieur de l'établissement* – comme justification de ce classement. Deux femmes ont aussi signalé que le risque d'évasion devrait être considéré.

  > *Eh bien, je pense que les personnes qui commettent des crimes violents – par exemple, celles qui blessent des enfants et des personnes âgées, des gens comme cela – ce genre de crime mérite manifestement un classement à sécurité maximale.* (Chris)

  > *Je pense qu'ils ne devraient considérer que la violence et le risque d'évasion. Si on présente un risque d'évasion ou si on menace la sécurité.* (Kerry)

Bien que la considération des infractions violentes à l'extérieur de l'établissement soit un facteur important de la détermination de la cote de sécurité, lorsqu'on a tout particulièrement insisté sur la question de leur violence en *milieu carcéral*, quatre des femmes ont minimisé cette violence et sa pertinence comme critère d'évaluation.

> *Ce n'était pas un incident comme – je n'ai pas frappé la femme* [membre du personnel] *avec le manche en bois du balai, je ne l'ai pas menacée avec un verre ou quelque chose du genre - ou aucune autre arme – je me suis simplement approchée d'elle avec la partie*

en paille du balai et c'est tout. J'ai plaidé coupable, écopé de [nombre de mois] *et j'ai dû payer l'aide juridique. Donc je pense que c'est assez – et aussi, j'ai passé deux semaines en isolement. Et je suis toujours à sécurité maximale.* (Chris)

Je ne pense pas qu'ils devraient tenir compte de notre comportement à l'intérieur de [l'établissement]. *Je pense qu'à l'intérieur de l'établissement, la violence signifie que je deviens un produit de mon milieu... Je veux dire, je me rappelle, je veux dire que j'ai, j'ai donné un coup de couteau à une femme, vous savez – j'ai sérieusement blessé non pas des gardiens mais je n'ai jamais réellement agressé sérieusement les gardiens – une fois j'ai cassé le nez et la bouche d'un gardien mais pas comme on dirait une très grande violence, de sérieuses blessures. Mais la raison que je dis que je suis un produit de mon milieu, c'est parce que je l'ai fait sous l'effet de la peur. Lorsqu'on en arrive à se demander si on donnera un coup de couteau à cette personne ou si c'est elle qui le fera? Ou bien, allez-vous gravement blesser cette personne ou est-ce elle qui va gravement vous blesser... on se protège et on le fait à cause de la peur.* (Kerry)

Mais, vous savez, je ne me considère pas comme étant violente – pas du tout... j'ai blessé cette femme – pas gravement mais je l'ai étranglée et j'ai écopé de [nombre] *mois pour cela et autre chose.* (Tanya)

Je suis une délinquante violente, je l'admets, j'étais violente, j'étais très violente – mais ils n'ont rien au dossier concernant mon comportement violent [dans l'établissement] *autre qu'une altercation dans la cour qui était une chose banale – ce n'est pas comme si j'avais pris et frappé quelqu'un – vous savez, c'était simplement de tirer quelqu'un* [un agent de correction] *par le bras, c'était tout – je n'ai vraiment battu personne ou quoi que ce soit.* (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Six femmes du segment PBS (75 p. 100) étaient d'accord avec leur cote de sécurité (l'une ne l'était pas et une autre ne comprenait pas les questions posées).

  Oui, je pense, qu'ils ont très bien fait dans mon cas – je pense que je devrais être à sécurité maximale. Je le crois vraiment. À cause de mes médicaments...parfois, je m'emporte et je me mets en colère. Et ainsi je suis d'accord avec leur classement. (Kim)

  Eh bien, ce sont de bonnes raisons, mais s'ils vont me classer à sécurité moyenne, j'essayerai de mon mieux à cette cote. Mais s'ils veulent me garder à sécurité maximale, ça n'a aucune importance. Ils peuvent faire ce qu'ils pensent être le mieux pour moi. (Clara)

- Trois femmes du segment PBS (38 p. 100) ont estimé être prêtes pour une réévaluation de leur cote de sécurité.

3.3 Sentiments au sujet de la cote de sécurité élevée

Les entrevues ont examiné ce que les femmes considéraient être les conséquences de leur cote de sécurité élevée. Dans le cadre de cet aspect de l'examen, les femmes ont décrit leurs sentiments au sujet de leur cote de sécurité élevée. Ceci est différent mais complète les descriptions des effets de cet évaluation (section 3.4), ainsi que des avantages estimés d'une réduction de la cpte de sécurité (section 5.2).

Plus de la moitié des femmes (n=8 ou 57 p. 100) ont estimé qu'il y avait un stigmate rattaché à leur cote de sécurité élevée. De même, cinq femmes (39 p. 100) ont signalé être bouleversées par leur cote de sécurité élevée (deux de ces femmes ont fait part de beaucoup de frustration du fait que le niveau de leur cote de sécurité n'avait pas été réduit). Toutefois, six femmes (43 p. 100) ont exprimé de l'apathie ou une ambivalence relative à leur cote de sécurité élevée. Encore une fois, on a constaté des différences entre les deux segments de population en ce qui concerne leurs sentiments au sujet de leur cote de sécurité élevée, avec une plus grande proportion des femmes du segment PG qui reconnaissaient le stigmate et les sentiments de bouleversement concernant leur évaluation tandis qu'une plus grande proportion des femmes du segment PBS ont exprimé de l'apathie au sujet de cette question.

Segment de la population générale

- Cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) ont reconnu qu'il y avait un stigmate lié à leur cote de sécurité et quatre de ces femmes (67 p. 100) ont expliqué que ce stigmate avait des répercussions émotionnelles négatives pour elles.

  Je me sens dégueulasse – et je sens, vous savez, que je suis une personne vraiment détestable, que je suis méchante et des choses comme ça... ce que je ne suis pas... J'ai l'impression d'être une voleuse de banque ou une criminelle vraiment endurcie, quelque chose comme ça. (Chris)

  Ils nous donnent l'impression que nous sommes les pires prisonnières qu'ils ont jamais vues – dans le monde entier – je ne peux pas le croire... Si les gens avaient la chance de nous connaître, ils ne penseraient pas cela. (Pam)

- Trois femmes du segment PG (50 p. 100) ont signalé que la cote de sécurité élevée était vexante, frustrante ou les préoccupait.

  J'étais réellement contrariée... cela me dérangeait aussi au point de vue émotionnel -- parce que j'étais déprimée. (Pam)

- Deux femmes du segment PG étaient apathiques ou ambivalentes à propos de leurs sentiments relatifs à leur cote de sécurité élevée.

  Cela ne veut rien dire... parce que ça m'est égal d'être à sécurité maximale, moyenne ou minimale, ça n'a pas d'importance. Vrai?. Parce que j'ai l'impression que je serai ici –

en prison – pendant le reste de ma vie – alors je m'en fiche vraiment parfois. Je veux dire seulement parfois. (Tanya)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Trois des femmes du segment PBS (38 p. 100) ont fait savoir qu'elles étaient conscientes d'un stigmate associé à leur cote de sécurité élevée, ainsi que de certaines répercussions émotionnelles négatives ou d'une incidence sur l'estime de soi d'un tel stigmate.

Ça fait que les gens n'ont pas confiance en moi... Et vous savez, la cote de sécurité maximale – ça s'accompagne aussi d'un manque d'estime de soi. (Tina)

Je n'avais pas une bonne impression à ce sujet. Parce que je ne présente plus de risque élevé – je ne suis pas dangereuse. (Susan)

Deux femmes (29 p. 100) se préoccupaient du niveau de leur cote de sécurité ou en étaient bouleversées.

C'était difficile... c'était un peu angoissant le sentiment d'être classée à sécurité maximale. (Rita)

Quatre des femmes du segment PBS (50 p. 100) ont exprimé leur apathie à ce sujet.

Ça m'est égal. Ça n'a aucune importance pour moi. (Denise)

Je me fiche de ce qu'ils pensent de moi – ça m'est vraiment égal. (Kim)

3.4 Effets de la cote de sécurité élevée

Treize femmes ont fourni des réponses en ce qui concerne l'incidence du niveau de sécurité élevée sur la manière dont elles ont purgé leur peine (6 du segment PG et 7 du segment PBS). Dix femmes ont signalé que leur cote de sécurité élevée avait eu un effet sur la manière dont elles purgeaient leur peine; toutefois deux d'entre elles ont considéré ces effets comme étant positifs. Trois femmes (23 p. 100) ont indiqué que leur cote de sécurité élevée n'avait eu aucun effet sur la manière dont elles purgeaient leur peine.

L'effet le plus souvent mentionné par les femmes (n=9 ou 69 p. 100) concernait le placement en établissement et la restriction de mouvement; ceci englobait les questions de restriction de mouvement et des activités soulevées par les femmes incarcérées à l'établissement de Springhill[7],

[7] La restriction du mouvement et des activités résultant du logement dans un établissement pour hommes est d'une grande importance pour les femmes hébergées à l'établissement de Springhill. Étant donné que le SCC n'appuie pas l'existence d'établissements correctionnels mixtes, on fait de considérables efforts pour assurer la ségrégation de la population de détenus en ce qui concerne le logement, les programmes et les aires de loisirs (p. ex. interdire le mouvement de la population de détenus lorsque les femmes se déplacent de leur unité à une autre installation du même établissement).

qui ont fourni des réponses. Quatre femmes (31 p. 100) ont clarifié leur position en soulignant que bien que leur placement en établissement ait eu une incidence sur la manière dont elles avaient purgé leur peine, elles étaient, au mieux, ambivalentes au sujet de leur désir d'être transférées. Environ un tiers des femmes ont exprimé l'opinion que leur cote de sécurité élevée réduisait leurs occasions de participation aux programmes (n=5 ou 39 p. 100) et croyaient que leur niveau d'évaluation signifiait qu'elles étaient privées d'occasions offertes aux autres détenues (n=4 ou 31 p. 100). Aussi, quatre femmes (31 p. 100) ont évoqué leur manque d'admissibilité à des absences temporaires et la possibilité de considération défavorable pour la libération conditionnelle comme effets d'une cote de sécurité élevée.

Segment de la population générale

- Expliquant comment leur cote de sécurité élevée avait une incidence sur la manière dont elles purgeaient leur peine, cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) ont traité de questions relatives à leur placement en établissement.

- Deux des six femmes du segment PG (33 p. 100), toutes deux de l'établissement de Springhill, ont considéré que le manque de programmes offerts était le résultat de leur cote de sécurité élevée et de leur incarcération dans cet établissement.

  Eh bien, il fallait bien que je vienne à un établissement pour hommes... nos mouvements sont restreints ici parce que nous sommes dans un établissement pour hommes et nous n'en occupons qu'une tellement petite partie... Il n'y aucun programme ici... (Kerry)

- Trois des femmes du segment PG (50 p. 100) ont discuté du fait que leur cote de sécurité élevée signifiait qu'elles étaient privées d'occasions offertes aux autres détenues.

  ...c'est là où ils vous mettent et vous oublient... l'accent est toujours mis sur les cotes de sécurité minimale et moyenne – comme si elles avaient la priorité... parce qu'on considère que ces détenues ont de l'avenir. (Kerry)

- Trois des femmes du segment PG (50 p. 100) ont évoqué l'admissibilité absences temporaires et le fait d'être perçu négativement en ce qui concerne une libération conditionnelle comme effets de la cote de sécurité élevée.

  Tout probablement que je ne serai pas considérée de façon très positive pour les PSAS, les PSSS et la libération conditionnelle. Eh bien, ma cote a une incidence sur mon placement, c'est-à-dire à quel établissement je peux aller, mais je ne veux pas aller au nouvel établissement de toute façon... S'il le fallait [je récidiverais de nouveau pour rester]. (Melissa)

- Seulement une femme du segment PG (17 p. 100) a signalé que sa cote de sécurité élevée n'avait eu aucun effet sur la manière dont elle purgeait sa peine.

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Les femmes du segment PBS étaient beaucoup moins négatives dans leurs réponses sur les effets de leur cote de sécurité élevée. Tout particulièrement, deux des sept femmes du segment PBS qui ont répondu à cette question (29 p. 100) ont estimé que leur cote de sécurité élevée avait eu un effet *positif* sur la manière dont elles avaient purgé leur peine et deux autres (29 p. 100) ont signalé que leur cote de sécurité élevée n'avait eu aucune incidence sur la manière dont elles purgeaient leur peine. Ceci est aussi conforme avec les réponses de la section précédente, dans laquelle la moitié des femmes du segment PBS ont exprimé de l'apathie ou de l'ambivalence concernant leur évaluation de leur cote de sécurité.

  Parce que ma cote de sécurité maximale me donne une plus grande sécurité. J'aime être avec des gens qui peuvent m'aider. (Clara)

- Quatre des sept femmes du segment PBS qui ont répondu à cette question (57 p. 100) ont évoqué des questions concernant le placement en établissement dans leurs réponses. Toutefois, comme indiqué dans la citation ci-dessus, certaines femmes ont affirmé qu'elles préféraient ne pas se trouver dans un établissement régional ou ont qualifié leurs réponses en présentant les conséquences positives et négatives de leur hébergement dans un milieu à sécurité élevée.

  Ils ont dit qu'ils devaient m'amener ici – je devais y aller à cause de ma cote de sécurité maximale et ils ne gardent plus de détenues à sécurité maximale à [nom de l'établissement régional]. (Rita)

  Les détenues à sécurité maximale n'ont pas le droit d'aller aux nouveaux établissements – il faut alors que nous restions toutes ici. (Nicki)

- Trois femmes (43 p. 100) ont estimé que leur cote de sécurité avait une incidence sur les programmes qui leur étaient offerts.

- Une femme a estimé que le fait pour elle d'avoir une cote de sécurité élevée serait mal vu pour la libération conditionnelle.

  Il vaudrait mieux à mon audience avec la Commission des libérations conditionnelles que je n'ai pas une cote de sécurité maximale. (Susan)

4 SECTEURS DE BESOINS IDENTIFIÉS

Le protocole de l'évaluation des besoins criminogènes du SCC, c'est-à-dire l'Identification et l'analyse des besoins des détenus (IABD), précise sept domaines cibles que l'on considère associés à la récidive criminelle. Brièvement, les besoins criminogènes sont des facteurs de risque dynamiques associés à la réduction de la récidive lorsque celle-ci est ciblée dans des programmes opportuns. Les sept domaines cibles de l'IABD sont l'emploi, les relations matrimoniales et familiales, les fréquentations et les relations sociales, la toxicomanie, la vie

sociale, l'attitude générale et l'orientation personnelle et affective. Chacun de ces domaines cibles comprend des composantes principales, des sous-composantes et des indicateurs. L'IABD s'inscrit dans l'Évaluation initiale du délinquant et constitue une pierre angulaire du plan correctionnel. Ces besoins sont signalés dans le SGD pour chaque délinquante. L'IABD est décrit de façon plus détaillée à la section 4.3.

En ce qui concerne les secteurs de besoins identifiés, quatre points généraux ont été examinés dans la section 4 :

(1) ce que les femmes ont déterminé comme ayant mené à leur incarcération;
(2) ce que les femmes ont considéré comme étant leurs besoins;
(3) les besoins criminogènes de ces femmes identifiés par l'IABD;
(4) les perceptions de ces femmes concernant les secteurs de besoins déterminés par l'IABD.

4.1 Facteurs identifiés par les femmes comme étant à l'origine de leur incarcération

Ma colère, mon tempérament – j'avais le choix le jour où j'ai commis mon infraction – J'ai pensé que j'allais me suicider – mais je ne pouvais pas le faire – je n'avais simplement pas le cran pour le faire. Alors, je voulais m'assurer d'aller en prison... je pense parce que je préfère vivre en prison que dans la rue. C'est dur, la rue. J'y ai vécu pendant un certain temps et je n'ai pas aimé. Toutes mes infractions, depuis l'âge adulte, sont toujours empreintes de violence J'essaie de me maîtriser, vous savez. C'est dur... je suis très impulsive, comme vous savez. (Tanya)

On a constaté des différences manifestes entre les réponses des femmes des segments PG et PBS en ce qui concerne les facteurs qu'elles ont identifiés comme étant à l'origine de leur incarcération. En particulier, en comparaison des femmes du segment PBS, les femmes du segment PG avaient des réponses beaucoup plus complètes et s'attribuaient une plus grande responsabilité pour leur comportement criminel. De même, les femmes du segment PG considéraient plus souvent que les facteurs identifiés comme étant à l'origine de leur incarcération étaient des questions à traiter pendant leur emprisonnement.

De façon intéressante, lorsqu'on leur a demandé ce qui était à l'origine de leur incarcération, neuf femmes (64 p. 100) ont fourni des renseignements qui correspondaient avec un ou plusieurs des domaines cibles de l'IABD.

Segment de la population générale

- Cinq femmes (83 p. 100) ont indiqué que la toxicomanie était un facteur à l'origine de leur incarcération. Bien que toutes ces femmes aient mentionné leur toxicomanie comme fonction de leur état d'esprit au moment de commettre le crime, elles ont moins souvent parlé de la toxicomanie comme facteur de motivation au crime (p. ex. vol qualifié pour soutenir leur dépendance) (n=2).

- Quatre femmes (67 p. 100) ont mentionné les problèmes émotionnels, en particulier les problèmes concernant la colère et l'impulsivité.

- Trois femmes (50 p. 100) ont indiqué que des questions financières avaient précipité leur crime.

- Comme l'illustrent les citations ci-dessous, la majorité des femmes du segment PG attribuent leur incarcération à de nombreux facteurs plutôt qu'à un seul, mentionnant souvent avoir lutté depuis longtemps avec des problèmes de toxicomanie et des difficultés financières.

  Je buvais de l'alcool depuis l'âge de 13 ans – mais après mon divorce, j'ai commencé à boire encore plus et je me suis associée à l'élément criminel. Je crois que le comportement criminel n'est pas nécessairement quelque chose d'inné – je crois qu'on l'apprend – on adapte [sic] *ce genre de comportement et je pense que je l'ai adapté* [sic] *avec le genre de personnes que je fréquentais et aussi mon abus de l'alcool. Mais, d'autre part, je ne me sers pas de cela pour excuser ce que j'ai fait – je ne crois pas que c'était complètement l'alcoolisme qui m'a mené à faire quelque chose comme cela – c'était une question d'argent – une grande colère et deux ou trois relations de violence.* (Alison)

  Une réaction émotionnelle, absolument – j'en suis arrivée au point où je me fichais des conséquences. J'avais, vous savez, une vision très étroite des choses – je savais ce que je faisais et c'était ce que j'allais faire et il m'était égal d'aller en prison. Et, la drogue. J'avais un problème de drogue – surtout les médicaments prescrits – le Valium, le Halcion et autres. Voilà les facteurs. (Kerry)

  La drogue. J'en prenais depuis environ dix ans... J'ai donc commis le vol qualifié afin d'obtenir de l'argent pour acheter de la drogue, oui. Aussi, mon style de vie... j'étais souvent dans la rue, faisant le trottoir. (Melissa)

  Eh bien, je suis alcoolique, j'avais des difficultés financières et je l'ai fait sur un coup de tête – j'étais complètement fauchée. (Chris)

- Chacune des six femmes du segment PG a fourni des justifications pour son incarcération qui correspondent à un ou plusieurs domaines cibles de l'IABD.

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Les femmes du segment PBS ont répondu à la question de ce qui était à l'origine de leur incarcération beaucoup plus littéralement et avec moins de connaissance de soi. Par opposition aux femmes du segment PG, les femmes du segment PBS ont toutes attribué leur incarcération à un facteur unique avec une perspective externe, et souvent immédiate propre à la commission de leur infraction (comme avoir agi impétueusement ou avoir été provoqué par quelqu'un), plutôt qu'à des facteurs multiples.

Un facteur était que... je buvais et prenais des médicaments à ce moment-là et tout tourbillonnait dans ma tête quand j'ai fait cela – ce n'était pas prévu. (Kim)

- En relation avec le point précédent, cinq des huit femmes du segment PBS (63 p. 100) ont spécifiquement blâmé d'autres personnes pour leur avoir fait commettre le crime.

  Les services sociaux – les gens du bien-être social – m'ont causé des ennuis... du point de vue argent – ils étaient censés nous donner un chèque – et lorsque nous l'avons reçu il n'était que de trente dollars... et je suis allée les voir et leur ai dit de me donner mon chèque ou j'allais leur casser la figure. Et, c'est ce que j'ai fait. (Nicki)

  ... la propriétaire de l'immeuble me donnait du fil à retordre, elle profitait des gens... et j'ai allumé le feu parce qu'elle me volait de l'argent... (Clara)

- Trois femmes (38 p. 100) ont offert des raisons pour leur incarcération qui correspondaient avec un ou plusieurs domaines cibles de l'IABD (toxicomanie, questions financières, orientation personnelle et affective).

4.2 Besoins des femmes identifiés par elles

On a demandé aux femmes de décrire ce qu'*elles* croyaient être leurs besoins. Il existe de nettes différences entre la portée et la nature des besoins exprimés par les femmes du segment PG, en comparaison avec ceux des femmes du segment PBS. Toutes les femmes du segment PG et la plupart des femmes du segment PBS ont spontanément identifié un ou plusieurs besoins qui coïncidaient avec les domaines cibles de l'IABD. Des écarts ont été notés dans les genres de besoins que les femmes ont elles-mêmes identifiés et ceux mis en relief selon l'IABD; de plus, le contenu de ces écarts a varié dans les segments PG et PBS.

Segment de la population générale

- Les femmes du segment PG se concentrent principalement sur leurs besoins personnels et affectifs et, à un degré moindre, sur leurs besoins en matière de toxicomanie. Les femmes du segment PG n'ont pas spontanément identifié les autres domaines cibles de l'IABD (c.-à-d. l'emploi, les relations matrimoniales et familiales, les fréquentations et les relations sociales, la vie sociale et l'attitude générale) comme étant des besoins.

- Toutes les femmes du segment PG affirment avoir divers besoins personnels et affectifs qui se chevauchent. Dans le domaine des besoins d'orientation personnelle et affective, les femmes se concentrent principalement sur leurs besoins concernant leur impulsivité (n=6), la difficulté de s'adapter (n=4) et la colère (n=3).

  L'impulsivité... je me ferais sans doute plus de mal à moi-même qu'à toute autre personne. (Melissa)

L'anxiété et l'impulsivité. Je crois que lorsqu'on a des problèmes de rage on en a aussi de colère... J'étais dans ce cycle...et j'étais toujours en isolement – vous savez, j'essayais de me suicider – ils devaient couper la «corde» ou deux ou trois fois j'ai pris l'ambulance en raison de surdose – j'étais réellement perturbée, vous savez. Et, je m'engouffrais dans ces dépressions. Et je m'assoyais dans ma chambre et je me tailladais et je détruisais ma cellule. Et, ils me mettaient dans l'unité de besoins spéciaux... mais je ne me vois certainement pas comme ayant des besoins spéciaux. Je suis un peu hyperactive, un peu impulsive, j'ai mes hauts et mes bas – mais qui n'en a pas? (Kerry)

Je suis très – j'ai des troubles émotionnels... les gardiens et les détenues ici... ne me comprennent pas – ne me comprennent absolument pas. Et j'ai l'impression de ne pas être au bon endroit, de ne l'avoir jamais été. Et ceci – mes problèmes émotionnels – m'inquiète beaucoup. Et je ne reçois aucune aide du directeur de l'établissement ou du personnel. (Chris)

... Mais lorsque je suis arrivée en prison, là je me tailladais la gorge tout le temps – je me coupais vraiment. Parfois lorsque je me brûle la peau – je pense à lui [personne qui a commis l'agression sexuelle] *et je me brûle. D'un point de vue physique, c'est douloureux – se brûler – mais se couper ne fait pas mal – on ne le sent pas, ça ne fait pas mal. Mais la brûlure – lorsque j'éteins la cigarette – c'est vraiment intense, mais on peut s'occuper l'esprit et ne pas le sentir... mais j'ai fait celle-ci – il y a deux semaines – c'est presque parti maintenant. Je ne me souviens pas pourquoi je l'ai fait – j'étais bouleversée au sujet de quelque chose. Maintenant, ça ne semble pas être assez... parce que je ne le fais pas pour me tuer – je ne veux pas mourir.* (Tanya)

... d'accord, je ne bois pas – mais j'ai toujours une attitude dont je dois m'occuper – et je dois apprendre à traiter avec les gens sans me mettre en colère et autre affaire pareille. (Alison)

Comme on peut le constater par les citations qui précèdent, l'automutilation est jugée comme étant une question importante pour laquelle les femmes ont besoin d'aide. En fait, la moitié des femmes du segment PG ont signalé avoir besoin d'aide à cet égard.

- Trois femmes du segment PG (50 p. 100) ont spontanément déclaré avoir des besoins découlant du fait qu'elles ont été victimes d'agression sexuelle et l'une de ces femmes a aussi parlé de ses besoins en matière d'estime de soi.

La colère. L'automutilation. Aussi, l'abus sexuel, je crois. Je n'ai pas eu de counseling pour cela depuis mon arrivée. (Tanya)

L'estime de soi... Je n'en ai jamais eu... J'étais souvent suicidaire – l'estime de soi et l'automutilation – les gens qui ont une haute opinion d'eux-mêmes ne font normalement pas cela. (Kerry)

- Deux femmes du segment PG (33 p. 100) ont mentionné avoir des besoins relatifs à leur dépression.

- Deux des femmes du segment PG (33 p. 100) ont signalé que la toxicomanie constituait un besoin.

> *Eh bien, en ce qui concerne les besoins – je dois travailler à résoudre mes problèmes, mon impulsivité, et à ne pas prendre de drogue.* (Kerry)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- En comparaison des femmes du segment PG, les femmes du segment PBS ont identifié moins de besoins et ceux qu'elles ont signalés sont souvent des besoins de subsistance de base. Tout particulièrement, les femmes du segment PBS ont identifié des besoins qui relèvent des domaines de la vie sociale (soins de santé et hygiène) et de l'emploi (éducation) plutôt que de l'orientation personnelle et affective.

> *L'éducation, le gymnase, l'exercice... les soins de santé.* (Denise)

> *J'ai besoin d'aide lorsqu'il s'agit de lire – je ne peux me concentrer sur la lecture... J'ai une douleur dans mon estomac juste là* [s'empoigne l'estomac] *– j'étais capable de prendre des TUM TUMS, mais plus maintenant... Du savon. L'hygiène personnelle. Je ne peux pas prendre un bain... Je ne connais rien d'autre... Comme réchauffer mes repas... prendre un bain.* (Ellen)

> *Eh bien, j'ai besoin de plus de soins... et je trouve difficile de faire certaines choses... Nous avons plus de troubles émotionnels – nous avons besoin de plus de soins plus tendres que de besoins normaux – et plus de soins qu'une personne normale.* (Tina)

> *Mon plus grand besoin est mon travail – pour avoir de l'argent.* (Susan)

- Deux des femmes de la population PBS (25 p. 100) ont spontanément mentionné qu'elles avaient des besoins relatifs à des traumatismes sexuels subis dans le passé.

> *Par exemple j'ai été violée – et il faut que j'en traite. J'y pense souvent et cela me bouleverse.* (Rita)

4.3 Secteurs de besoins identifiés de l'IABD (domaines cibles)

Tel que mentionné au début de la section 4, l'IABD est le protocole du SCC pour la détermination des besoins criminogènes de la délinquante. En bref, l'IABD tient compte d'une multitude d'aspects propres à la personnalité et aux circonstances de vie de la délinquante et les données sont groupées en sept domaines cibles, chacun caractérisé par de multiples indicateurs : emploi (35 indicateurs), relations matrimoniales et familiales (31 indicateurs), fréquentations et relations sociales (11 indicateurs), toxicomanie (20 indicateurs), orientation personnelle et

affective (46 indicateurs) et attitude générale (24 indicateurs). Un niveau global de besoins est estimé pour chacun des sept domaines cibles après avoir tenu compte de tous les indicateurs de ce domaine[8]. Les délinquantes sont évaluées pour chaque domaine cible selon un continuum de quatre points proportionnés à l'évaluation des besoins, allant de «l'atout pour l'adaptation communautaire (non applicable à la toxicomanie et à l'orientation personnelle et affective), à «aucun besoin d'amélioration», à «un certain besoin d'amélioration» (indiqué dans le SGD comme «certain») à «un besoin considérable d'améliorations» (indiqué dans le SGD comme «considérable»).

Le tableau 5a montre la mesure dans laquelle les domaines cibles de l'IABD ont été identifiés pour les femmes et à quel point l'IABD a déterminé que ces femmes avaient des besoins «considérables» ou «certains» besoins dans ces domaines. Tel qu'illustré, l'IABD a identifié toutes les détenues dites «à sécurité maximale» qui éprouvaient de la difficulté dans de nombreux domaines (dans les sept domaines : 81 p. 100; nombre moyen de domaines cibles identifiés par femme = 5,7, écart-type = 1,0). Ceci est conforme aux résultats de Blanchette (1997) selon lesquels un pourcentage élevé des besoins est identifié par l'IABD pour la détenue dite «à sécurité maximale». En fait, Blanchette a aussi noté que peu importe le niveau de sécurité, la plupart des femmes éprouvent de la difficulté dans des secteurs de domaines cibles multiples. Plus particulièrement, Blanchette a constaté que les détenues dites «à sécurité maximale» présentaient plus de besoins (dans les sept domaines : 90,1 p. 100; l'écart était de 75,0 p. 100 à 97,2 p. 100) que leurs homologues dites «à sécurité moyenne» (dans les sept domaines : 70,2%; l'écart était de 23,4 p. 100 à 92,6 p. 100), qui à leur tour avaient plus de besoins identifiés que les détenues dites «à sécurité minimale» (dans les sept domaines : 52,0 p. 100; l'écart était de 3,3 p. 100 à 83,6 p. 100).

Tableau 5a
Répartition des secteurs de besoins identifiés par l'IABD

Secteur de besoins	Population à l'étude (n=13*)					
	Total		Certains		Cons.	
Emploi	10	(77 %)	9	(69 %)	1	(8 %)
Relations matrimoniales et familiales	13	(100 %)	11	(85 %)	2	(15 %)
Fréquentations et relations sociales	10	(77 %)	10	(77 %)	0	(00 %)
Toxicomanie	9	(69 %)	6	(46 %)	3	(23 %)
Vie sociale	12	(92 %)	7	(54 %)	5	(38 %)
Orientation personnelle et affective	13	(100 %)	3	(23 %)	10	(77 %)
Attitude générale	7	(54 %)	4	(31 %)	3	(23 %)
TOTAL*	**74**	**(81 %)**	**50**	**(68 %)**	**24**	**(32 %)**

*Données disponibles pour treize des quatorze femmes (aucune donnée disponible sur une femme du segment PBS). Le total des pourcentages est fondé sur le nombre total de besoins possibles pour cette population de détenues dites «à sécurité maximale» comme étant 91 (7 domaines x 13 femmes). Les pourcentages calculés dans les colonnes «Certains» et «Cons.» indiquent le pourcentage du total des besoins calculés.

[8] Il est important de noter que pour fournir une estimation du niveau global de besoins dans chacun des sept domaines cibles, on ne tient pas compte uniquement du nombre d'indicateurs. L'évaluateur a une marge de manœuvre en ce qui concerne le poids d'indicateurs particuliers. Aussi, l'information tirée des indicateurs de l'IABD est complétée par des évaluations psychologiques, des observations du comportement et des évaluations supplémentaires.

Pour chacun des segments de population, le tableau 5b montre la mesure dans laquelle les domaines cibles de l'IABD ont été identifiés pour les femmes et dans quelle mesure l'IABD a identifié que ces femmes avaient des besoins «considérables» ou «certains» besoins dans ces domaines.

Tableau 5b

Répartition en pourcentage des secteurs de besoins identifiés par l'IABD

Secteur de besoins	Secteur PG (n=6)			Secteur PBS (n=7)		
	Total	Certains	Cons.	Total	Certains	Cons.
Emploi	5 (83 %)	5 (83 %)	0 (0 %)	5 (71 %)	4 (57 %)	1 (14 %)
Relations matrimoniales et familiales	6 (100 %)	6 (100 %)	0 (0 %)	7 (100 %)	5 (71 %)	2 (29 %)
Fréquentations et relations sociales	6 (100 %)	6 (100 %)	0 (0 %)	4 (57 %)	4 (57 %)	0 (0 %)
Toxicomanie	6 (100 %)	4 (67 %)	2 (33 %)	3 (43 %)	2 (29 %)	1 (14 %)
Vie sociale	6 (100 %)	5 (83 %)	1 (17 %)	6 (86 %)	2 (29 %)	4 (57 %)
Orientation personnelle et affective	6 (100 %)	3 (50 %)	3 (50 %)	7 (100 %)	0 (0 %)	7 (100 %)
Attitude générale	2 (33 %)	1 (17 %)	1 (17 %)	5 (71 %)	3 (43 %)	2 (29 %)
TOTAL*	**37 (88 %)**	**30 (81 %)**	**7 (19 %)**	**37 (75 %)**	**20 (54 %)**	**17 (46 %)**

* Le pourcentage total est fondé sur le nombre total des besoins possibles des femmes du segment PG, c'est-à-dire 42 (7 domaines x 6 femmes) et des femmes du segment PBS, 49 (7 domaines x 7 femmes). Les pourcentages calculés dans les colonnes «Certains» et «Cons.» indiquent le pourcentage du total des besoins calculés pour ce segment.

Le domaine cible de l'orientation personnelle et affective s'est dégagé chez toutes les femmes des segments PG et PBS. De plus, les besoins de ce domaine ont été déterminés comme étant «considérables» pour la majorité de cette population dite «à sécurité maximale» (77 p. 100) et chez toutes les femmes du segment PBS. Des différences ont été remarquées chez les femmes des segments PG et PBS en ce qui concerne le nombre de domaines cibles identifiés et eu égard à la détermination de ces besoins comme étant «considérables» ou seulement «certains» dans les domaines identifiés. Notamment, on a signalé un plus grand nombre de domaines cibles de l'IABD (moyenne = 6,2, écart-type = 0,4) chez les femmes du segment PG que chez celles du segment PBS (moyenne = 5,3, écart-type=1,2). Toutefois, la majorité de ces domaines ont permis d'identifier «certains» besoins (81 p. 100 des besoins déterminés) chez les femmes du segment PG, tandis que près de la moitié (46 p. 100) des femmes du segment PBS ont indiqué des besoins «considérables» dans ces domaines.

Segment de la population générale

Comme l'indique le tableau 5b, toutes les femmes du segment PG ont des besoins relatifs à cinq des sept domaines : les relations matrimoniales et familiales, les fréquentations et les relations sociales, la toxicomanie, la vie sociale, l'orientation personnelle et affective. Ces trois derniers domaines représentent la majorité (86 p. 100) des besoins identifiés comme «considérables». Le domaine cible de l'emploi a été mentionné pour au moins cinq des six femmes du segment PG et l'attitude générale a été le domaine le moins signalé (n=2 ou 33 p. 100).

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

Conformément aux données de l'IABD (tableau 5b), toutes les femmes du segment PBS ont des besoins dans deux domaines cibles : l'orientation personnelle et affective et les relations matrimoniales et familiales. De même, au moins 70 p. 100 (5 des 7 femmes) ont aussi des besoins relatifs à l'emploi, à la vie sociale et à l'attitude générale. Les domaines de l'orientation personnelle et affective et de la vie sociale représentent 65 p. 100 des besoins identifiés comme étant considérables. La toxicomanie a été le segment de besoin le moins souvent mentionné.

4.4 Perception des femmes des secteurs de besoins identifiés de l'IABD

On a posé des questions aux femmes sur chacun des sept domaines cibles de l'IABD. Afin de susciter ou d'accroître leur compréhension de ces domaines, des explications ont été fournies ou des discussions ont eu lieu sur les éléments et les indicateurs composant chaque domaine. Les questions posées étaient purement dans la veine d'un exercice de type descriptif; jamais n'a-t-on considéré l'IABD d'une façon assez approfondie pour respecter son intégrité comme outil d'évaluation. Le but de l'exercice était plutôt de connaître les perceptions des femmes concernant leurs besoins criminogènes et le degré d'accord ou d'approbation par rapport aux domaines cibles de l'IABD identifés pour elles.

Les femmes des deux segments de la population étaient généralement conscientes des sept domaines cibles de l'IABD et des besoins identifiés pour elles en ce qui concerne les programmes particuliers. Dans les deux segments de la population, l'approbation générale entre les besoins déterminés par l'IABD et ceux identifiés par les femmes était de 48,8 p. 100 (écart-type = 17,7 p. 100). Seulement dans quatre cas (1 femme du segment PG et 3 femmes du segment PBS) les femmes ont-elles identifié un domaine (un chacune) qui n'avait pas été identifié pour elles dans l'IABD. À nouveau, il y avait des différences prononcées entre les femmes des deux segments de population en ce qui concerne le nombre de besoins identifiés par les femmes (les femmes du segment PG identifiant presque le double) et la correspondance entre les besoins déterminés par l'IABD et ceux identifiés par les femmes (une plus grande correspondance avec le segment PG). Ces différences sont décrites de façon plus détaillée ci-dessous.

Segment de la population générale

- Le tableau 6a montre la mesure dans laquelle les domaines cibles de l'IABD ont été identifiés chez les femmes du segment PG, en comparaison avec les domaines que les femmes ont elles-mêmes déterminés comme besoins (tant spontanément qu'après des questions précises sur les domaines).

Tableau 6a
Correspondance entre les secteurs de besoins identifiés par l'IABD et ceux identifiés par les femmes (Segment de la population générale)

Secteur de besoins	Identifiés par l'IABD		Identifiés par les femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Emploi	5	83,3	2	33,3
Relations matrimoniales et familiales	6	100,0	3	50,0
Fréquentations et relations sociales	6	100,0	2	33,3
Toxicomanie	6	100,0	3	50,0
Vie sociale	6	100,0	3	50,0
Orientation personnelle et affective	6	100,0	6	100,0
Attitude générale	2	33,3	2*	33,3
(n=6) TOTAL	37	88,1	21	50,0

* Englobe une femme pour laquelle ce besoin n'a pas été identifié dans son IABD.

En général, le tableau ci-dessus révèle que les femmes ont déterminé qu'elles avaient environ la moitié (57 p. 100) du nombre des besoins que l'IABD a identifiés. Plus particulièrement, en moyenne, les femmes du segment PG estiment qu'elles ont des besoins dans 3,5 des 7 domaines cibles de l'IABD (écart-type = 2,1) en comparaison avec les 6,2 (écart-type = 0,4) domaines identifiés par l'IABD.

La correspondance entre les besoins déterminés par l'IABD et ceux identifiés par les femmes était de 54,8 p. 100 (écart-type = 21 p. 100). Lorsqu'on ne considère que les besoins identifiés par l'IABD comme «considérables», le taux d'approbation est passé à 80 p. 100 (n=5).

Les femmes du segment PG montrent une correspondance importante avec deux domaines identifiés par l'IABD : l'orientation personnelle et affective et l'attitude générale. Toutefois, en ce qui concerne les autres domaines, il y a un grand manque de correspondance (au moins 50 p. 100) entre les secteurs de besoins déterminés par l'IABD et ceux déterminés par les femmes comme besoins.

- Une fois qu'on leur a expressément posé des questions au sujet des besoins des domaines de l'IABD que les femmes n'avaient pas spontanément mentionnés, les femmes du segment PG ont convenu qu'elles avaient d'autres besoins qu'elles n'avaient pas tout d'abord mentionnés, tels que leurs besoins concernant l'emploi, l'attitude générale, la toxicomanie, les fréquentations et les relations sociales, les relations matrimoniales et familiales, et dans une moindre mesure, l'orientation personnelle et affective.

Voici ci-dessous des exemples de commentaires sur certains de ces besoins.

D'accord, avec l'emploi – je travaillerai avec mon père lorsque je sortirai, donc – je ne pense pas que cela devrait figurer sur mon plan de traitement correctionnel. Parce que j'ai des plans. Parce que mon père m'a dit que je pourrais travailler avec lui à ma sortie... Eh bien, il semble qu'ils veulent que je suive le programme de maîtrise de la colère – ils ne pensent pas que j'ai – que j'ai traité de ça – j'ai déjà suivi ce programme ici – et je l'ai terminé... Non, je ne pense pas [avoir un problème en ce qui concerne la colère], *plus maintenant.* (Pam)

La question de l'emploi – eh bien, il n'y avait pas de travail. Pas de boulot a mené à ma dépression qui a engendré mon alcoolisme, qui m'a amené à penser «je dois faire autre chose que de supporter mon habitude»... j'ai travaillé à temps partiel – mais lorsque j'essayais d'obtenir un peu d'aide financière, on me refusait parce que je gagnais déjà un peu d'argent. Mais ce que je gagnais ne me suffisait pas à joindre les deux bouts. Ceci m'a déprimé...[Récemment] *j'y ai pensé pendant longtemps – et j'ai pensé, j'ai* [donne son âge] *ans – qu'est-ce que je pourrais faire pour améliorer ma vie – je veux dire avoir un meilleur emploi et m'occuper de mon* [*enfant*] *– parce que* [enfant] *va habiter avec moi lorsque je sortirai d'ici... De plus, je lutte contre une dépendance en ce moment – une dépendance comme lorsqu'on va dans un restaurant et qu'il y a de l'alcool – c'est partout et c'est socialement acceptable jusqu'à un certain point. Mais je trouve cela très dur...* (Alison)

J'ai besoin d'apprendre – j'ai besoin de trouver de nouvelles personnes à fréquenter... je suis aussi souvent déprimée, je me taillade et ***autres choses pareilles*** *J'ai un problème à ce sujet – et je ne sais pas vraiment comment y faire face.* (Melissa)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Le tableau 6b compare la mesure dans laquelle les domaines de l'IABD ont été identifiés pour les femmes du segment PBS en comparaison de ceux identifiés par les femmes elles-mêmes (tant spontanément qu'après qu'on leur eu posé des questions précises).

Tableau 6b
Correspondance entre les secteurs des besoins identifiés par l'IABD et ceux identifiés par les femmes
(Segment de la population ayant des besoins spéciaux)

Secteur de besoins	Identifiés par l'IABD		Identifiés par les femmes	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Emploi	4	66,7	1*	16,7
Relations matrimoniales et familiales	6	100,0	0	0,0
Fréquentations et relations sociales	3	50,0	0	0,0
Toxicomanie	2	33,3	1	16,7
Vie sociale	5	83,3	2*	33,3
Orientation personnelle et affective	6	100,0	4	66,7
Attitude générale	4	66,7	3*	50,0
(n=6) TOTAL	30	71,4	11	26,2

* Chacun de ces trois domaines comprend une femme (femmes différentes) pour laquelle ce domaine n'a pas été identifié dans son IABD.

Comme le révèle le tableau, il y a une grande différence entre la mesure dans laquelle les femmes du segment PBS ont indiqué qu'elles avaient des besoins et le nombre de besoins déterminés par l'IABD. En effet, les femmes du segment PBS affirment n'avoir que le tiers des besoins identifiés par l'IABD. Plus précisément, en moyenne, les femmes du segment PBS percevaient avoir des besoins dans 1,8 des sept domaines de l'IABD (écart-type = 1,2) en comparaison avec la moyenne de 5,0 domaines (écart-type = 1,1) déterminés par l'IABD.

Il y avait une moins grande correspondance (42,9 p. 100, écart-type = 12,7) entre les besoins identifiés par l'IABD et ceux identifiés par les femmes du segment PBS en comparaison avec celles du segment PG. De plus, lorsqu'on a considéré seulement les besoins identifiés par l'IABD comme étant «considérables», le taux de correspondance était beaucoup moins élevé dans ce segment (43,1 p. 100, écart-type = 33,5, n=7).

- Il y a des différences marquées entre les besoins identifiés précisément par l'IABD et ceux identifiés par les femmes concernant tous les facteurs sauf les besoins relatifs à l'attitude générale et à l'orientation personnelle et affective. Les femmes du segment PBS ont plus tendance à fournir de plein gré des renseignements et, lorsqu'on le leur demande, à signaler avoir des besoins relatifs à l'orientation personnelle et affective plutôt qu'à tout autre. Il est important de noter que lorsqu'on leur pose des questions particulières, les femmes du segment PBS ne considèrent pas avoir des besoins concernant les fréquentations et les relations sociales ou les relations matrimoniales et familiales, bien que ce dernier domaine a été identifié dans chaque cas par l'IABD. Une fois qu'on leur a posé des questions précises sur les besoins se rapportant à des domaines cibles qu'elles n'avaient pas spontanément

mentionnés, les femmes du segment PBS ont convenu qu'elles avaient d'autres besoins qu'elles n'avaient pas mentionnés au début, tels que des besoins relatifs à leur orientation personnelle et affective et leur attitude générale.

Des exemples de commentaires de femmes concernant certains de ces besoins sont fournis ci-dessous.

> *La toxicomanie – oui, je suis une héroïnomane. La vie sociale... je pense que je dois changer mon attitude envers la police – mais ils doivent changer leur attitude sur leur façon de traiter certaines personnes au lieu que nous soyons tenus de changer complètement...eh bien, j'ai des problèmes de comportement excessif et impulsif – et ainsi j'ai besoin d'apprendre à me maîtriser mais ils me donnent des médicaments pour cela.* (Tina)

> *Je pense avoir besoin d'un peu plus d'aide pour ne pas me mettre en colère.* (Nicki)

5 PERCEPTIONS GÉNÉRALES DES FEMMES CONCERNANT LA RÉDUCTION DE LA COTE

> *Il faut que ton attitude change. Sans un changement d'attitude, tu ne parviendras à rien et n'iras nulle part.* (Alison)

Un grand nombre de questions portant sur la réduction de la cote de sécurité ont été examinées pendant les entrevues. Dans la section 5, les réponses concernant la perception générale des femmes quant à la réduction des niveaux de sécurité sont résumées. En particulier, les questions considérées dans cette section visent à savoir si les détenues dites «à sécurité maximale» interviewées veulent réduire leur cote de sécurité, si elles estiment qu'une telle réduction présente des avantages et, dans l'affirmative, si des bienfaits sont associés à une cote de sécurité inférieure. Aussi, les questions ont examiné le niveau subjectif de compréhension des femmes quant à la manière de réduire les cotes de sécurité.

5.1 Les femmes souhaitent-elles une réduction de leur cote?

Plus des trois quarts des détenues dites «à sécurité maximale» (79 p. 100) ont indiqué qu'il y avait des périodes de temps pendant lesquelles elles n'avaient pas souhaité réduire leur cote de sécurité élevée ou s'étaient activement comportées de façon à mériter ou garder une cote de sécurité élevée. Comme l'indique la figure 4 ci-dessous, au moment de leur entrevue, légèrement plus de la moitié des détenues dites «à sécurité maximale» (57 p. 100) ont exprimé le désir d'obtenir une cote de sécurité inférieure. Le segment PBS comprenait 60 p. 100 des femmes qui ne voulaient pas une cote de sécurité réduite.

Figure 4

Les femmes souhaitent-elles une réduction de leur cote?

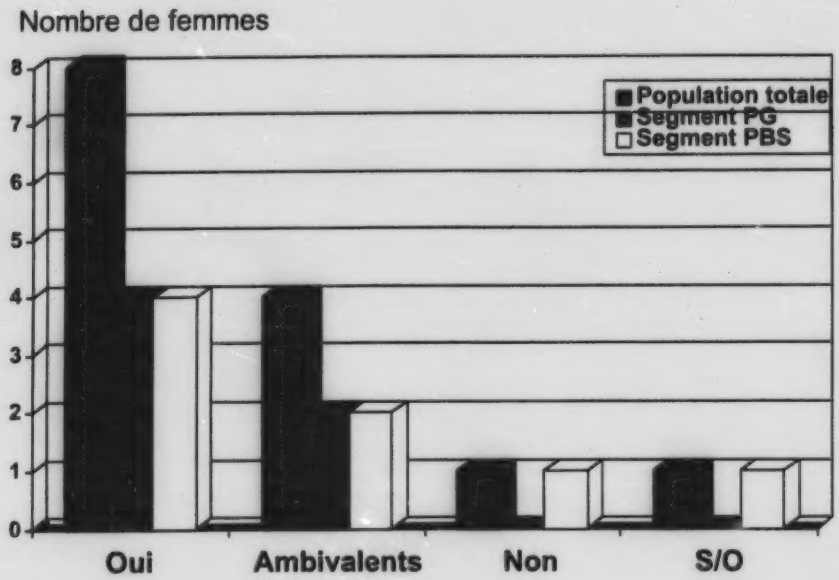

Segment de la population générale

Les six femmes du segment PG ont signalé que, pendant une période de temps considérable, lorsque la cote de sécurité élevée leur avait tout d'abord été attribuée, elles avaient peu ou pas souhaité réduire leur cote de sécurité.

> *Lorsque je suis arrivée ici, mon attitude n'étais pas très bonne – je dois l'admettre... Eh bien, juste le fait de répliquer aux gardiens – ça m'était vraiment égal – je ne pensais pas vraiment aux conséquences de ce que je faisais – tout ça est changé maintenant. J'ai décidé que – je me suis rendue compte que je devais essayer – depuis que je suis arrivée dans la rangée* [transférée de la population ayant des besoins spéciaux à la population générale], *ceci s'est réellement produit et je voulais vraiment faire réduire ma cote de sécurité à moyenne – et j'ai essayé plus fort – j'ai pensé qu'il serait préférable que je le fasse maintenant parce que cela paraîtra mieux pour moi à la longue... Je ne sais pas... À ce moment-là, ça n'avait aucune importance – lorsque je suis arrivée ici – les six premiers mois par exemple.* (Pam)

> *Comme je l'ai dit... Je ne voulais pas être* [une détenue dite «à sécurité»] *moyenne – J'étais au point où je pensais qu'il ne valait pas la peine d'avoir de faux espoirs.* (Chris)

De même, une femme qui avait, à une occasion, obtenu une réduction de sa cote à moyenne a indiqué de ne pas avoir été prête pour la réduction de sa cote de sécurité.

Je pense que lorsque j'ai été reclassée à moyenne – je pense que c'était un peu trop vite...Je pense que si je [n'avais pas été reclassée] si vite – si ma cote de sécurité n'avait pas été abaissée si vite, j'aurais eu un peu plus de temps pour faire un peu plus et me préparer un peu mieux – mais je crois vraiment que j'étais précipitée de l'autre côté de la porte – je le crois vraiment. Et je ne pouvais pas le comprendre – parce que je suis une délinquante violente et j'ai commis un crime violent – je ne pouvais pas comprendre pourquoi ils voudraient se hâter à me réinsérer dans la société. (Alison)

- Quatre des six femmes du segment PG (67 p. 100) ont catégoriquement affirmé vouloir à présent réduire leur cote de sécurité élevée et s'être activement engagées à le faire. De plus, ces quatre femmes croyaient que la réduction de leur cote de sécurité était un objectif réaliste qu'elles pouvaient atteindre.

Je ne l'ai jamais considéré comme un objectif réalisable qu'il y a probablement trois ou quatre mois. Mais maintenant, je vois que c'est possible, ça vaut la peine de prendre l'initiative pour tenter de l'atteindre. (Kerry)

- Des deux femmes du segment PG qui étaient ambivalentes au sujet de la réduction de leur cote de sécurité, l'une a affirmé ne pas avoir beaucoup songé à sa cote de sécurité. Elle a aussi exprimé son ambivalence au sujet d'un classement inférieur et de sa capacité d'atteindre un tel but. L'autre femme a clairement déclaré qu'elle ne voulait pas que sa cote de sécurité soit réduite si cela signifiait quitter l'unité où elle résidait actuellement.

Je n'ai jamais réellement pensé à mon classement, comme étant à sécurité maximale, donc je ne sais pas vraiment – pour moi j'ai toujours eu une cote de sécurité maximale, donc je n'y pense pas... Eh bien, je pense que je n'y parviendrai jamais, alors à quoi bon? (Tanya)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Cinq des huit femmes du segment PBS (63 p. 100) ont révélé avoir passé de longues périodes de temps pendant lesquelles elles ne souhaitaient pas réduire leur cote de sécurité élevée.

Ça m'est vraiment égal – je veux simplement sortir lorsque le temps sera venu. (Kim)

- Deux de ces femmes ont dit avoir activement fait quelque chose (p. ex. voies de fait contre le personnel) afin de conserver leur cote de sécurité.

Je n'ai jamais voulu aller à [l'établissement régional] *– je deviens agressive – j'ai donné un coup de poing à un membre du personnel pour m'assurer de ne pas y aller... Parce que je suis habituée au personnel ici – et je ne voulais pas changer – je ne voulais pas y aller... Ils le savaient – ça leur sautait aux yeux.* (Nicki)

5.2 Avantages perçus d'une réduction de cote

On a demandé aux femmes interviewées quelles étaient leur perception des différences entre la façon dont les détenues dites «à sécurité maximale» et les détenues dites «à sécurité moyenne» purgeaient leur peine et ce qu'elles considéraient être certains des avantages de la réduction de la cote de sécurité. En règle générale, les femmes croyaient que la cote de sécurité d'une détenue avait une incidence sur la manière dont elle purgeait sa peine - que ce soit quant à de déterminer où elle purge sa peine (p. ex. un établissement régional ou une unité à sécurité élevée) ou quant à la quantité de restrictions de ses mouvements (p. ex. admissibilité à certains types d'absences temporaires, etc.).

Segment de la population générale

Cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) ont affirmé qu'il y avait des différences entre la façon dont les détenues dites «à sécurité maximale» et les détenues dites «à sécurité moyenne» purgeaient leur peine. De telles différences étaient par exemple de ne pas avoir à porter de menottes et de fers au moment de quitter l'établissement pour des PSAS, la possibilité d'obtenir des absences temporaires, d'être considérée comme «valant la peine», de même que quant aux établissements où les femmes purgeaient leur peine.

Toutes les six femmes ont énuméré un certain nombre d'avantages dans la réduction de leur cote de sécurité :

- de plus grandes chances de libération conditionnelle et un plan de libération conditionnelle plus structuré (n=6 ou 100 p. 100);
- la *possibilité*, mais non le *mandat* de transfèrement à un établissement régional (n=5 ou 83 p. 100);
- la possibilité d'obtenir des PSSS et des PSAS (n=4 ou 67 p. 100);
- moins de stigmates liés à une cote de sécurité moyenne – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement (n=3 ou 50 p. 100);

  Eh bien, je ne sentirais pas que je constitue une si grosse menace lorsque je sortirai dans le cadre de ma libération d'office avec cette grosse chose dans mon dossier – «sécurité maximale». (Chris)

- l'impression qu'il y avait un plus grand nombre de programmes offerts dans un établissement régional (n=2 ou 33 p. 100).

  Programmes, programmes et programmes. Lorsque votre cote de sécurité est maximale, vous n'obtenez rien – je vous le dis. On vous abandonne en route. Vous savez – ils pensent que vous ne valez rien. Et vous avez l'impression que vous allez rester assis là jusqu'à votre liberté surveillée ou la date d'expiration de votre mandat – c'est ce que font

les détenues dites «à sécurité maximale» dont la cote n'est pas changée... Lorsque vous avez une cote à sécurité moyenne, ils disent que ce programme, par exemple, peut vous aider à faire ceci ou cela – vous avez la chance de vous engager dans une voie. Lorsque vous avez une cote de sécurité moyenne, vous êtes admissible à la PSAS – vous savez, si les PSAS se déroulent bien, puis vous pouvez obtenir une PSSS, puis la semi-liberté, puis vous pouvez sortir. Vous ne pouvez vous en sortir avec une cote de sécurité maximale – c'est impossible, - compris. Parce que vous ne pouvez obtenir de PS, vous ne pouvez obtenir, vous savez, de semi-liberté. Personne ne veut rien savoir de vous – vous avez une cote de sécurité maximale, vous savez. Ils ne savent pas quoi faire avec nous... (Kerry)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

Six des sept femmes du segment PBS qui ont compris les questions (86 p. 100) ont affirmé qu'il y avait des différences entre la manière dont les détenues dites «à sécurité maximale» et les détenues «à sécurité moyenne» purgeaient leur peine.

Six des femmes ont affirmé qu'une cote de sécurité réduite présentait des avantages, dont les suivants :

- des différences en termes de structure et d'organisation entre leur lieu d'incarcération actuel et les établissements régionaux (n=3 ou 43 p. 100);

  Vous vivez dans une maison et aucun membre du personnel ne vous dit quoi faire. Vous faites votre propre cuisine. Et les filles font ce que vous voulez qu'elles fassent dans la maison. Mais ici – vous ne pouvez rien faire – juste passer le temps. (Nicki)

- la possibilité d'être transférées à un établissement régional (n=2 ou 29 p. 100);

- l'impression qu'il y a plus de programmes et plus d'activités pour les détenues dites «à sécurité moyenne» (deux femmes ont précisé qu'elles parlaient en fait des établissements régionaux) (n=3 ou 43 p. 100);

  Tu as plus de choses à faire. (Denise)

  Une femme croyait qu'une cote de sécurité moyenne donnerait une meilleure impression à la commission des libérations conditionnelles et, en raison des programmes offerts, permettrait aussi une réinsertion plus réussie dans la collectivité.

  ... si j'étais classée à sécurité moyenne, j'aurais une chance. À [nom de l'établissement régional], *il n'y a aucune restriction, on nous donne un vrai lit pour dormir, les portes ne sont pas fermées à clé... on nous accorde une liberté de mouvement. Et, on apprend à faire la cuisine... on ne peut pas simplement s'attendre à ce qu'une détenue dite «à sécurité maximale», qui a toujours eu cette cote de sécurité, et qui n'a appris aucun métier, aucune aptitude sociale, est incarcérée depuis longtemps et lorsqu'elle sort – combien de temps pensez-vous qu'une personne qui a été incarcérée pendant deux ou*

trois ans – et une autre personne dite «à sécurité moyenne», qui a appris toutes ces aptitudes – une détenue dite «à sécurité moyenne» sortira et l'autre personne tombera face contre terre. (Tina)

- moins de restrictions de mouvement dans l'établissement pour les détenues dites «à sécurité moyenne» (n=2 ou 29 p. 100);

  Il est difficile de purger sa peine dans un établissement à sécurité maximale – il est plus facile de purger sa peine dans une prison ordinaire comme [nom d'un établissement régional. *Ils ont beaucoup plus de choses à faire. Par exemple, faire une marche la nuit* [être capable de faire le tour de la maison] *– ici, on nous surveille tout le temps, parce que c'est un établissement à sécurité maximale. On peut aller au gymnase – et faire de l'artisanat presque tous les jours.* (Rita)

- l'absence de fers et de menottes pour les détenues dites «à sécurité moyenne» qui doivent quitter l'établissement pour aller à l'hôpital (n=1).

  ... si j'étais dans un établissement à sécurité moyenne, je n'aurais pas à porter les fers lorsqu'on m'amène à l'hôpital à l'extérieur – les détenues dites «à sécurité moyenne» n'ont pas de fers. (Clara)

5.3 Compréhension des femmes au sujet des moyens pour réduire la cote de sécurité

Plus de la moitié des détenues dites «à sécurité maximale» (57 p. 100) ont estimé que leur niveau de compréhension de comment réduire leur cote de sécurité était mauvaise. Un bon comportement en établissement a été identifié par *toutes* les femmes comme étant un facteur important de réduction de la cote de sécurité. On constate des différences importantes entre les détenues des segments PG et PBS en ce qui concerne leur estimation de leur niveau de compréhension et l'étendue de leur compréhension, les femmes du segment PG percevant et démontrant, comme elles l'avaient estimé, une plus grande compréhension.

Figure 5
Compréhension des femmes au sujet des moyens pour réduire la cote de sécurité

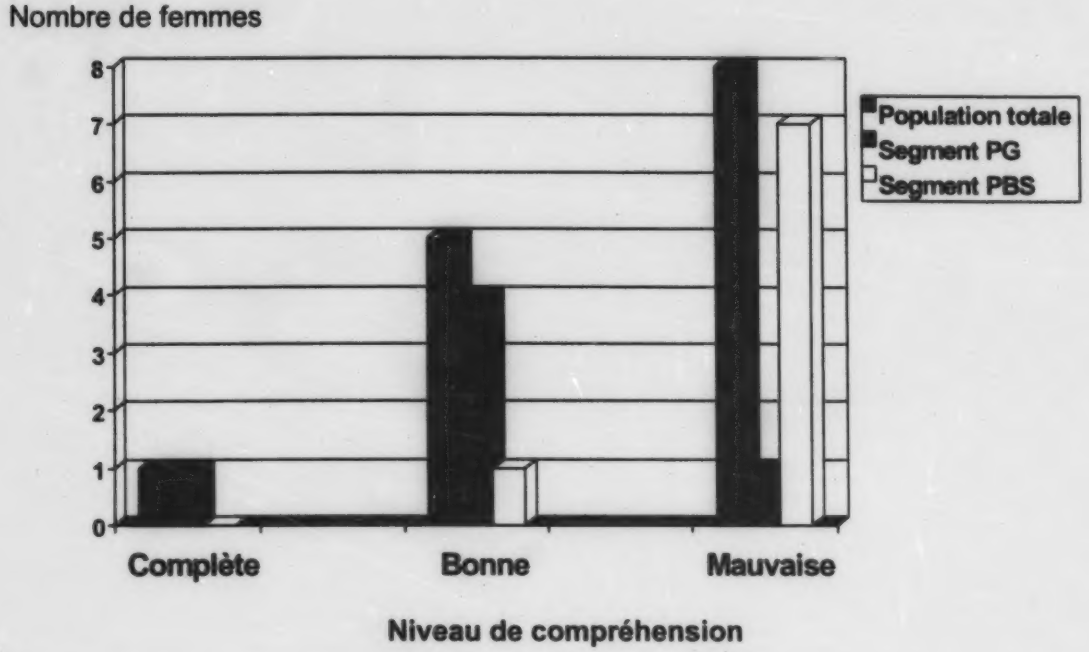

Segment de la population générale

- La plupart des femmes du segment PG ont considéré que la réduction de leur cote de sécurité dépendait d'une certaine conformité démontrée, telle que par un bon comportement dans l'établissement et par l'observation du plan correctionnel.

- Un bon comportement continu dans l'établissement a été identifié par toutes les femmes du segment PG comme étant un élément important de réduction de la cote de sécurité. Ceci a été expliqué comme étant l'absence d'accusations, le respect du personnel et des autres détenues, une attitude positive, aucun comportement réactionnaire et la constance.

  > *Je pense que j'étais dans la voie de l'autodestruction lorsque j'étais là* [Prison des femmes]. *Je creusais mon trou de plus en plus profond – je me foutais complètement de mon transfèrement et je me foutais complètement de sortir de prison. La plupart du temps, je me foutais d'y rester – et la plupart du temps je me foutais de savoir si je verrais un autre jour, vous savez. J'étais réellement suicidaire. Je ne pensais pas que je sortirais de prison. Je pensais que ma vie serait – vous savez – que j'aurais 50 ans, évoquant ma vie en prison.* (Kerry)

- Cinq des femmes du segment PG (83 p. 100) ont dit que le respect de leur plan correctionnel, surtout la participation active aux programmes, dont l'assiduité et le travail, étaient importants pour réduire la cote de sécurité.

- À part les programmes, trois femmes (50 p. 100) ont indiqué qu'il était important d'être vues comme travaillant à leurs problèmes (par exemple, ne pas se blesser volontairement, ne pas se droguer, ne pas avoir des hauts et des bas) afin d'être considérées favorablement pour une cote de sécurité inférieure.

  Je savais ce que j'avais à faire – tout d'abord adapter complètement mon attitude... Eh bien, je pense, une détenue dite «à sécurité maximale» – je pense que c'est fondamentalement votre comportement, votre attitude... si vous vous affichez en disant voilà, c'est moi et ça m'est égal ce que vous dites... et je n'ai pas besoin d'aide parce que tout va bien – je pense que là est toute la différence – dès que vous vous rendez compte que tout ne va pas bien et que vous commencez à chercher à obtenir de l'aide – alors vous pouvez avoir une cote de sécurité moyenne. Mais la chose principale est votre comportement – des éclats de violence, bien entendu vous allez rester à sécurité maximale – avoir une analyse d'urine qui révèle des traces de drogue, l'attitude, un mauvais rendement, refuser de travailler, ne pas participer aux programmes, ne pas bien s'intégrer avec les autres détenues – je crois que cela maintient la cote de sécurité maximale. (Alison)

  Eh bien, je pense que si j'arrêtais de menacer les gens – de frapper les gens – si je participais aux programmes, allais au gymnase avec les filles – le personnel du YMCA vient ici – s'ils constatent que je participe, que je fais des choses, alors je pense que ça pourrait aider. Je pense que d'ici trois mois, ma cote de sécurité pourrait être réduite. (Tanya)

  Il faut essayer, vous savez, de faire en sorte que l'histoire ne se répète pas... (Chris)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Un bon comportement à l'intérieur de l'établissement a aussi été identifié par toutes les femmes du segment PBS comme étant un facteur important dans la réduction de la sécurité; toutefois, elles ne l'ont pas perçu comme étant l'adoption générale d'une bonne conduite ou d'une bonne attitude, mais plutôt relié directement au fait «de bien se conduire», «de prendre ses médicaments», d'être «polie» envers les gardiens, «d'obéir aux ordres» et de ne pas commettre d'autres infractions.

  D'accord, laissez-moi y penser, ne pas commettre d'infractions, être polie envers les gardiens. (Denise)

- Quatre des femmes du segment PBS (50 p. 100) ont mentionné la participation aux programmes comme étant importante à la réduction de la cote de sécurité.

  Si je voulais qu'on réduise ma cote de sécurité – [je devrais] *participer à mes programmes, prendre mes médicaments et traiter les agents avec respect et c'est à peu près tout.* (Kim)

Ne faire de mal à personne. Ne pas commettre de crimes ou enfreindre les règlements. On peut se faire mettre en accusation ici aussi – on peut être accusée pour les crimes commis... Je dois bien me comporter ici – pas de mise en accusation. (Rita)

Bien me comporter et ne pas lancer des choses ou boucher les toilettes et faire ce que les gardiens me disent de faire et ne pas faire attention aux filles si elles essaient de me déranger... eh bien, ils veulent que je participe aux programmes – mais ils sont trop difficiles pour moi. (Clara)

6 RÉDUCTION DE LA COTE DE SÉCURITÉ : GÉNÉRALITÉS

Dans la section précédente, on a résumé les perceptions générales des femmes concernant la réduction de la cote de sécurité. Dans la section 6, les aspects généraux du processus réel de réduction de la cote de sécurité sont discutés. Plus particulièrement, présentées dans cette section sont les opinions des femmes concernant à qui incombe la responsabilité de réduire les cotes de sécurité, le processus d'examen des cotes, ce que le SCC pourrait faire pour aider à aborder les raisons d'être de leur cote de sécurité élevée et ce qu'elles estiment être les obstacles à la réduction de leur cote. Sont aussi considérées dans cette section les réponses des femmes aux questions relatives à leurs tentatives de réduire leur cote de sécurité et, le cas échéant, les facteurs considérés comme étant utiles ou non.

6.1 Responsabilité pour la réduction des niveaux de sécurité

On a posé la question suivante : «À qui incombe la responsabilité de réduire les cotes de sécurité des détenues dites «à sécurité maximale» – au SCC, à la détenue, ou aux deux?». Neuf femmes ont répondu à la question et toutes ont estimé que la responsabilité était partagée entre la détenue et le SCC (quatre femmes du segment PBS n'ont pas compris ce que voulait dire la question et l'une du segment PBS n'y a pas répondu). Changer son comportement et son attitude et se conformer à son plan correctionnel, dont la participation aux programmes, ont été jugé comme étant la responsabilité des détenues tandis que la mise en œuvre de programmes pertinents, la volonté de modifier sa perception des détenues et la reconnaissance de la tentative du changement de la part d'une détenue ont été vus comme des responsabilités premières du personnel.

Les deux. Bien sûr, les deux. Tous les psychologues, tous les gardiens et tous les agents de gestion des cas – ils ne peuvent le faire à moins que vous soyez disposée à le faire. Mais une fois que vous l'êtes, ils doivent vous rencontrer à mi-chemin. Si vous faites un effort, je pense qu'ils devraient réellement le reconnaître... (Kerry)

Je pense que tout le monde devrait y mettre son grain de sel, vous savez... Je pense que vous tenez une réunion par exemple – et vous discutez de choses – parce qu'un grand nombre de femmes ont des facteurs que les agents de gestion des cas risquent d'ignorer – et cela pourrait être important vous savez. (Tanya)

Je pense que tout le monde doit travailler ensemble – c'est comme cela que ça devrait être... la personne, le SCC et la directrice de l'établissement parce qu'elle est à la tête de l'établissement – ainsi tous trois devraient travailler à réduire la cote de sécurité. (Chris)

Les deux. Parce que la détenue doit changer – changer son attitude et tout et puis le SCC doit s'assurer qu'il est prêt. (Nicki)

Il incombe à la détenue de se prouver – oui. Mais la responsabilité du SCC, s'il veut que nous – la femme – la détenue – aidions à réduire notre niveau, nous avons besoin que le SCC mette en œuvre des programmes pour nous. Des programmes et différentes choses pour que nous puissions nous aider à obtenir une cote de sécurité moyenne, je pense. (Tina)

6.2 Processus d'examen de la cote de sécurité

Un certain nombre de questions qui portent sur le processus d'examen de la cote de sécurité ont été examinées dans les entrevues. On a posé des questions concernant la connaissance que les femmes avaient de la fréquence des examens de la cote de sécurité pour les détenues dites «à sécurité maximale», si les femmes étaient d'accord avec la fréquence et leur compréhension générale et leurs commentaires sur le processus d'examen, incluant les améliorations qui pourraient y être apportées.

Neuf femmes (64 p. 100) savaient que les examens de la cote de sécurité avaient lieu tous les trois mois. Sept femmes (50 p. 100) étaient d'accord avec les examens trimestriels de la cote de sécurité. Tel que discuté ci-dessous, les femmes du segment PG ont montré une plus grande connaissance et une plus grande compréhension du processus d'examen de la cote de sécurité.

Segment de la population générale

- Toutes les femmes du segment PG ont signalé volontairement que les examens de la cote de sécurité étaient faits tous les trois mois.

- Quatre des femmes du secteur PG (67 p. 100) étaient d'accord avec un examen trimestriel de la cote de sécurité; une femme était d'avis que les examens devraient être faits tous les six mois, une autre estimait qu'ils devraient se faire toutes les six semaines.

- Trois des femmes croyaient que plus de renseignements sur le processus d'examen devraient être fournis à la détenue.

- Quatre des femmes du secteur PG (67 p. 100) ont, sans qu'on la leur demande, exprimé l'opinion qu'un plus grand nombre de personnes devraient participer au processus d'examen de la cote de sécurité; deux de ces femmes ont estimé que les détenues devraient aussi y prendre part.

Ils le font tous les trois mois, je pense. C'est bien je crois. Cela vous donne trois mois pour acquérir un bon comportement... Je pense que lorsqu'ils font l'examen, la détenue devrait être présente –elles ont beaucoup à dire, non? – au lieu qu'ils [les membres du personnel] *s'assoient et prennent toutes les décisions.* (Tanya)

Je pense que le service de psychologie devrait aussi y participer, ainsi que les AC II [agent de correction II qui fait aussi fonction d'intervenant de première ligne], *et toutes les personnes qui ont affaire à la détenue je crois - tel que peut-être l'aumônier – tous ceux qui ont une relation avec la détenue, vous savez.* (Melissa)

... Et peut-être même avoir le droit d'assister à ces réunions pendant lesquelles ils augmentent ou réduisent votre cote de sécurité. Je sais qu'ils ont beaucoup de choses à dire – mais lorsqu'il s'agit de votre cas – comme on vous permet d'assister à la réunion du comité d'examen des cas d'isolement si vous êtes en isolement – je crois que vous devriez avoir le droit d'assister à ces réunions lorsqu'on parle de vous et lorsqu'on décide de votre vie – je pense que vous devriez pouvoir vous défendre. (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Six des huit femmes du segment PBS ont compris les questions concernant l'examen de la cote de sécurité. De ces six femmes, la moitié savait que les examens de la cote de sécurité se déroulaient tous les trois mois.

- La moitié des femmes était d'accord avec des examens trimestriels de la cote de sécurité. Parmi celles qui n'étaient pas d'accord, l'une croyait que les examens devraient avoir lieu tous les trente jours, une autre tous les deux mois et une était sans opinion.

- Aucune des femmes du segment PBS n'a offert de commentaires sur le processus actuel d'examen de la cote de sécurité ou sur les améliorations possibles.

6.3 Comment est-ce que le SCC peut aider à aborder les raisons du classement?

En ce qui concerne la facilitation de la réduction de la cote de sécurité, on a demandé précisément aux femmes comment elles pensaient que le SCC pourrait les aider concernant les raisons pour lesquelles elles sont classées à sécurité élevée, tout particulièrement en ce qui concerne leurs besoins criminogènes. Évidemment, l'incidence de divers facteurs sur la cote de sécurité a été examinée tout au long des entrevues. Cette sous-section, toutefois, n'identifie que les facteurs suggérés par les femmes lorsqu'on leur a spécifiquement posé cette question.

Six femmes (3 PG et 3 PBS) ont fait des suggestions quant aux programmes, dont le besoin d'un plus grand accès aux programmes. On traitera de toutes les considérations relatives aux programmes séparément dans la section 7. Six femmes (2 PG et 4 PBS) ont soulevé des questions relatives à la dotation en personnel. Ces préoccupations sont présentées ici; toutefois, on traitera de façon plus détaillée des relations interpersonnelles entre les détenues et les membres

du personnel dans la section 8.4. Encore une fois, on a observé des différences entre les deux segments de la population quant au contenu et à l'étendue de leurs suggestions quant aux façons dont le SCC pourrait les aider à traiter des raisons pour leur cote de sécurité élevée.

Segment de la population générale

- Toutes les six femmes du segment PG ont indiqué, de leur propre chef, qu'un plus grand accès aux services psychologiques ou psychiatriques serait la manière dont le SCC pourrait les aider relativement aux raisons pour lesquelles elles sont classées à sécurité élevée. (On traite tout particulièrement de ces services dans la section 7.5.)

- Deux femmes (33 p. 100) ont suggéré qu'un plus grand encouragement de la part du personnel serait utile.

  Peu importe ce que vous faites de bon – la négativité est toujours au premier plan. Et je ne pense pas que c'est juste, ils devraient reconnaître les aspects positifs. (Chris)

- Une femme a estimé que d'avoir plus de choses à faire pour occuper son temps serait profitable.

  C'est une bonne idée pour nous de travailler – d'avoir des choses à faire. Je ne veux pas parler pour les autres mais ce n'est pas toujours bon d'avoir trop de temps libre. Parfois, cela veut dire que tout le monde s'intéresse aux affaires des autres et certaines personnes peuvent trop s'en mêler. Cela peut mener à des problèmes. (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Le facteur le plus courant identifié par les femmes du segment PBS en ce qui concerne la manière dont le SCC pourrait les aider à propos des raisons pour lesquelles elles ont une cote de sécurité élevée, portait sur les préoccupations du personnel, tout particulièrement en ce qui concerne la sensibilisation du personnel aux questions de santé mentale (n=4 ou 50 p. 100).

  Tout d'abord... je dois dire que le personnel a besoin d'une plus grande formation pour traiter – il a besoin de plus de formation pour connaître et comprendre la maladie mentale. (Tina)

  ... nous voulons seulement le personnel habituel – parce que le personnel habituel nous connaît – travaille bien ici – si vous avez un problème, on vient vous parler – si ce ne sont pas les membres du personnel habituel – ils ne savent pas au juste ce qui se passe dans cette unité – ce qui nous cause beaucoup d'ennuis. (Nicki)

- Une femme a dit que le SCC ne pouvait rien faire pour l'aider :

  Je ne pense pas qu'il puisse aider à n'importe quel égard – il faut simplement que je termine ma peine. (Kim)

6.4 Obstacles identifiés à la réduction de la cote de sécurité

Les entrevues ont porté sur ce que les femmes considéraient être le plus gros obstacle prévenant la réduction de leur cote de sécurité. Les femmes du segment PG avaient beaucoup plus tendance à identifier les obstacles et fournir beaucoup plus de détails dans l'explication qui accompagnait leur réponse.

Segment de la population générale

Bien que la formulation de la question ait incité les femmes à identifier «le» plus gros obstacle empêchant la réduction de leur cote de sécurité, plusieurs des femmes du segment PG ont nommé plus d'un obstacle.

- Quatre femmes (67 p. 100) ont identifié des comportements, dont leur comportement à l'intérieure de l'établissement, comme étant le plus gros obstacle empêchant la réduction de la cote de sécurité. Deux de ces femmes ont aussi spécifiquement identifié des préoccupations concernant la toxicomanie.

  Je pense que c'était d'essayer de ne commettre aucune infraction – parce que être inculpé c'est chose facile ici. (Pam)

  La question de drogues... oh l'autre gros obstacle est de ne pas avoir un comportement stable – pas tant d'avoir un mauvais comportement que d'être déprimée et de me couper. (Melissa)

  Le plus gros obstacle... la drogue... toutes les trois semaines, toutes les quatre semaines – oh, ils me pinçaient à chaque fois – analyse d'urine, analyse d'urine et encore analyse d'urine. Et je refusais. Et si je ne refusais pas, on y trouvait des traces de drogue. Et l'amende est de 50 $, d'une manière ou de l'autre – alors, il n'y a pas moyen de gagner. (Kerry)

- Trois femmes (50 p. 100) ont signalé un manque de soutien (dans l'établissement ou la famille) comme le principal obstacle à la réduction de leur cote de sécurité.

  Ma crainte – c'était une crainte de – ma famille ne m'acceptait pas, je n'avais aucun soutien, vous savez, alors pourquoi essayer... Je crois vraiment personnellement que si je n'avais pas surmonté cette crainte et si je n'avais pas rétabli une relation avec ma famille – j'aurais probablement laissé le temps faire – je n'aurais pas été maître de moi-même, je n'aurais pas été productive de la façon dont je le suis maintenant – j'aurais simplement laissé le temps faire et attendu la date d'expiration de mon mandat et je serais sortie et je serais probablement revenue parce que je n'aurais résolu aucun problème. (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

Trois des huit femmes du segment PBS (38 p. 100) n'ont pas répondu lorsqu'on leur a demandé d'identifier les obstacles à la réduction de la cote de sécurité.

- Parmi les cinq femmes du secteur PBS qui ont répondu à cette question, deux femmes (40 p. 100) estimaient qu'il n'y avait aucun obstacle à la réduction de leur classement.

- Deux femmes (40 p. 100) ont identifié leur comportement de voies de fait comme le principal obstacle à la réduction de leur cote de sécurité.

- Une femme estimait que la commission des libérations conditionnelles était son principal obstacle.

6.5 Efforts de la part des femmes pour réduire leur cote de sécurité

On a posé aux femmes un certain nombre de questions concernant leurs efforts pour réduire leur cote de sécurité. En particulier, on a examiné si elles avaient fait quelque chose pour réduire leur cote de sécurité et, dans l'affirmative, ce qu'elles avaient fait et, en général, ce qui était utile ou non pour tenter de réduire leur cote de sécurité. Deux tiers des femmes (n=9 ou 64 p. 100) ont signalé avoir fait des choses précises pour essayer de réduire leur cote de sécurité.

Segment de la population générale

- Cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) ont affirmé avoir tenté de réduire leur cote de sécurité. Chacune de ces cinq femmes a mentionné diverses choses qu'elle avait tenté de faire afin de réduire sa cote de sécurité – toutes comportaient le respect de leur plan correctionnel ou l'amélioration de leur comportement en établissement.

  Un bon rendement au travail – huit mois passés dans les mêmes emplois – la consultation du psychologue sur place – la participation à ces programmes dès maintenant – et mon adaptation dans la rangée [transférée à la population générale]. (Pam)

  Eh bien, j'ai travaillé avec le service de psychologie et c'était toujours le but – essayer de ne pas prendre de drogue. Essayer de lutter contre le milieu des stupéfiants. Mais je n'ai jamais été capable de le faire. (Kerry)

- Une femme a avoué n'avoir rien fait pour essayer de réduire sa cote de sécurité.

  Je ne sais pas – parce qu'une partie de moi s'en moque – et c'est la partie qui gagne généralement donc je ne fais habituellement rien. (Tanya)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Quatre des huit femmes du segment PBS (50 p. 100) ont rapporté avoir tenté de réduire leur cote de sécurité. Trois de ces quatre femmes ont chacune identifié une seule chose qu'elles avaient fait afin de réduire leur cote de sécurité – la plupart portait sur l'amélioration de leur comportement (p. ex. «J'agis comme il faut» ou «Je garde mon calme»). La quatrième femme a signalé être déçue que ses efforts d'éviter toute accusation et de participer plus pleinement aux programmes n'avaient pas été reconnus promptement.

Mais voilà, j'ai fait ça et je n'ai pas réussi à obtenir la cote de sécurité moyenne – je n'ai eu aucun chef d'accusation pendant trois mois, je suivais les programmes et on ne m'a jamais classée à sécurité moyenne. (Tina)

- Deux femmes (25 p. 100) ont clairement affirmé qu'elles ne souhaitaient rien faire afin de réduire leur niveau; une femme a mentionné qu'elle tenterait de bien se comporter afin de réduire sa cote de sécurité et l'autre femme n'a pas compris la question.

  Rien – absolument rien... Je prends les choses comme elles viennent. Je n'ai rien à dire à propos de quoi que ce soit. (Kim)

  Je n'ai pas encore tenté d'avoir un bon comportement mais j'aimerais bien l'essayer, oui. (Clara)

6.6 Facteurs que les femmes considèrent utiles pour tenter de réduire leur cote de sécurité

On a demandé aux femmes d'identifier et de discuter de ce qu'elles considéraient utile pour essayer de réduire leur cote de sécurité. Sept femmes (50 p. 100, c.-à-d. 4 PG et 3 PBS) ont signalé spontanément que les programmes (examinés à la section 7) leur étaient utiles lorsqu'elles tentaient de réduire leur cote. On a observé des différences entre les réponses des femmes du segment PG et celles du segment PBS quant à la nature et à la portée des facteurs qu'elles ont identifiés comme étant utiles. En particulier, chaque femme du secteur PG a signalé de nombreux facteurs et a répondu à cette question avec un plus grand intérêt et de façon plus détaillée que les femmes du groupe PBS qui, dans la plupart des cas, n'ont signalé spontanément qu'un facteur – habituellement relié au personnel.

Segment de la population générale

Les femmes du segment PG ont identifié des facteurs tant personnels que carcéraux comme étant utiles lorsqu'elles tentaient de réduire leur cote de sécurité. Leurs réponses sont groupées en conséquence.

Facteurs personnels

Les femmes du segment PG ont identifié divers facteurs personnels qu'elles considèrent utiles pour essayer de réduire leur cote de sécurité, dont une plus grande prise de conscience, la discipline personnelle et le respect de soi. Les femmes ont reconnu le rôle des programmes, de la psychologie et de counseling comme des éléments aidant à faciliter ces facteurs personnels (examinés en détail dans la section 7.6).

- Dans leurs réponses relatives à ce qui est utile pour elles en ce qui concerne la réduction de leur cote de sécurité, quatre des femmes PG (67 p. 100) ont parlé de l'importance d'un cycle positif ou d'un *bon cycle* qui englobe généralement leur attitude et leur changement de comportement. On a mentionné, à ce chapitre, les éléments suivants: les femmes «qui font leur propre temps», qui examinent leurs propres problèmes, qui se distancient d'une mentalité

gardiens-détenues, qui ne sont pas découragées ou bouleversées par les décisions de l'établissement. Afin de saisir toute l'ampleur de cet aspect, un certain nombre de citations assez longues sont fournies ci-dessous.

Le fait que je me débrouille bien ici – plus longtemps je fais bien, mieux je me sens au sujet de moi-même et mieux je me sens au sujet de moi-même, mieux je fais – c'est comme un bon cycle alors – au lieu d'un mauvais cycle pendant lequel pire vous vous sentez au sujet de vous-même, pire est votre comportement, pire vous vous sentez, plus de temps vous écopez, plus de merde on vous donne. C'est un cycle... comme s'éloigner de la drogue... comme c'était difficile – parfois – parce qu'il y a beaucoup de peur, parce qu'on est très anxieux. Mais ensuite vous vous rendez compte que vous réussissez par vous-même, tout comme lorsque vous ne réagissez pas à quelque chose ou lorsque, vous savez, vous ne vous tailladez pas pour un mois – ou deux mois s'écoulent sans que vous vous coupiez. Et une situation se présente qui vous aurait fait piquer une crise ou vous aurait fait vous taillader mais vous ne l'avez pas fait. Et chaque fois que cela arrive vous vous sentez de mieux en mieux au sujet de vous-même. Vous savez, parce que vous réussissez par vous-même... Je ne prends plus de drogue depuis mai – et c'est la première fois de ma vie depuis que j'ai commencé à prendre de la drogue que je peux vraiment dire cela. Mon analyse d'urine n'avait aucune trace de drogue et j'ai eu envie de l'encadrer parce que je n'en avais jamais eu aucune auparavant. (Kerry)

Mon changement d'attitude est vraiment ce qui m'a aidé... Je crois que le changement s'est produit pour moi lorsque je suis arrivée en isolement... Et, la façon dont je me suis créé des problèmes – tout d'un coup – neuf chefs d'accusation de suite – comme menacer le personnel – puis ils ont dû venir dans ma cellule pour me calmer – ils ont dû utiliser des dispositifs de contrainte... Mais lorsque je suis allée en isolement – je ne sais pas – j'ai pensé à tout et j'ai simplement dit «[Alison] *tu ne vas nulle part – regardes où tu vas – tu ne fais que t'engouffrer de plus en plus... tu vas travailler à obtenir ta cote de sécurité moyenne et t'efforcer d'aller au nouvel établissement et regarde-toi maintenant. Tu te mêles des affaires de tout le monde et tu ne fais pas ton propre temps – tu fais tiens les problèmes des autres – tu es stressée». Je pense que la lumière s'est allumée et j'ai dit «quelque chose doit changer. Je dois réellement commencer à travailler à mes problèmes parce que je n'ai pas été honnête avec moi-même». Maintenant, depuis environ trois ans... je me leurrais en croyant que tout allait bien – et je me suis dit «ça ne se peut pas que tout aille bien lorsque tu perds la boule comme ça dans ta cellule comme une sorte de maniaque – lorsqu'il n'y a rien qui ne va pas d'un point de vue psychologique à cet égard – je ne suis pas mentalement dérangée – mais j'agissais comme une personne mentalement troublée – réellement... parce que je ne me concentrais pas du tout sur mon problème – et c'était de m'occuper de mon problème d'alcool, de colère et d'y faire face. Et je me rappelle avoir frappé à la porte et mon AC II* [intervenant de première ligne] *était au bureau et je lui ai simplement dit «pouvez-vous s'il vous plaît me faire sortir de prison?». J'ai dit «c'est ce que je veux vraiment – je suis réellement prête à changer». Je crois que je me suis simplement fatiguée de tout, fatiguée de mon comportement, fatiguée des réactions que j'obtenais, tout ce que j'essayais de faire... puis, lorsque vous essayez*

de changer votre attitude, vous commencez à mettre ensemble les morceaux du casse-tête – cela vous aide à vous rendre compte, que oui – si je change mon attitude un peu, vous savez, des choses vont se produire pour moi. Nous allons commencer à communiquer et je vais commencer à traiter de ce qui doit être traité... Il fallait que ce soit en moi, oh absolument, parce que les gens [le personnel] *essayaient de me parler tout ce temps – c'est comme «oh oui, vous ne savez pas de quoi vous parlez, tout va bien pour moi». Mais ce n'était pas vrai. Et, j'ai dû changer en dedans pour venir aussi loin que je suis venue... puis tout a commencé à faire du sens – toutes ces choses que les gens essayaient de me mettre dans la tête. Mon AGC* [agent de gestion des cas], *mon AC II – ils savaient – continuaient de me dire que j'avais des aptitudes, que tout irait bien, qu'il suffit de croire en soi et d'avoir un peu plus de confiance. Je manquais vraiment de confiance... et lorsque j'ai commencé à changer en dedans, tout a commencé à faire du sens. Je n'ai jamais eu d'autres chefs d'accusation.* (Alison)

Ça commence à venir naturellement – étant donné que les choses vont bien dans un domaine, alors... plus le temps s'écoule et je continue de bien faire à d'autres égards. Et, étant donné que je me conduis bien depuis trois mois sans – comme, bien m'alimenter et tout et tout– je me rends compte qu'il est difficile de croire que j'étais comme cela auparavant. Lorsque j'y pense maintenant – j'étais une personne différente ou quelque chose de la sorte. (Pam)

Facteurs de l'établissement

Les femmes du segment PG ont identifié divers facteurs institutionnels comme leur étant utiles lorsqu'elles tentent de réduire leur niveau de sécurité, dont une communication et une interaction positives avec le personnel, un renforcement positif du personnel, une moins grande disponibilité de la drogue, un plan de traitement correctionnel jugé approprié et réaliste et diverses mesures incitatives (p. ex. visites familiales).

- Quatre des six femmes du segment PG (67 p. 100) ont insisté sur l'importance pour elles de la communication et de l'interaction positives avec le personnel en ce qui concerne la réduction de leur niveau de sécurité.

Eh bien, je pense que plus les voies de communication sont ouvertes entre le personnel et les détenues, plus c'est utile. Cela aide vraiment. Au début, je ne pensais pas que cela aidait parce que j'avais toujours mon attitude... et j'ai dit «oh, c'est de la merde – ils s'assoient là et essaient de jouer au Scrabble avec nous, ils nous parlent, ils nous demandent comment nous allons – qu'est-ce que c'est cette foutaise?». Parce que vous savez, il ne faut surtout pas parler à un gardien. Lorsqu'on y pense vraiment, vous pensez que c'est vraiment stupide – parce que vous devez être dans la collectivité et vous devez parler aux gens et être sociable – je veux dire qu'il est idiot de penser comme ça... Et d'accord, parler aux gardiens et communiquer ne signifie pas qu'on est un mouchard, ne veut pas dire qu'on moucharde son ami ou quelque chose de la sorte. C'est plutôt une question de communication. Et je veux dire, aussi longtemps que vous faites votre propre

temps et que vous vous occupez de vos propres oignons et discutez avec les gardiens de vos problèmes, je n'y vois rien de mal... cela m'a vraiment aidé. (Alison)

Tout est dans la façon dont le personnel se comporte avec vous, sans avoir à [vous] *pousser pour ceci ou pour cela. Il y a un respect commun ici – ils nous respectent, nous les respectons, c'est mutuel... J'ai appris que simplement parce qu'une personne porte l'uniforme ne signifie pas qu'elle est mon ennemie. Et je n'ai jamais au grand jamais ressenti cela* [auparavant] *– jamais du tout, vous savez. Tout est dans l'interaction – personnel-détenues – ça marche, ça marche. Ça aide vraiment. Et tout ce qu'il faut, vous savez, c'est qu'ils traitent les choses un peu différemment. Ils nous traitent un peu différemment, nous les traitons différemment. De plus en plus, nous arrivons à mi-chemin, oui.* (Kerry)

- En particulier, quatre des six femmes du segment PG (67 p. 100) ont aussi mentionné l'importance pour elles d'un renforcement positif de la part des membres du personnel, en particulier que ceux-ci reconnaissent les efforts que font les femmes vers le changement positif. De même, trois femmes (50 p. 100) ont fait observer qu'il était très utile que le personnel adapte son propre comportement en réponse aux changements d'attitude et de comportement des femmes.

  Qu'est-ce qui a été utile? À mesure que j'ai changé, le personnel a semblé modifier son attitude envers moi – parce que s'il était resté le même, il aurait été frustrant, en plus de penser que cela ne marche pas non plus de penser à qu'est-ce que je vais faire? J'aurais probablement eu l'impression d'être dans un purgatoire et que je n'allais nulle part. Mais j'ai remarqué qu'ils changeaient aussi leur attitude envers moi – donc j'ai dit, d'accord, je comprends maintenant – fais preuve de respect et on te traitera avec respect – et c'est ce qui se passe – parfois, il y a des problèmes – ça et là – mais ce ne sont pas de gros problèmes, c'est comme ça la vie, vous savez, il y a toujours des hauts et des bas – il faut y faire face. (Alison)

  L'effort doit être reconnu. Par exemple [dans le passé], *j'ai remarqué que je pouvais bien me conduire pendant 2 ou 3 mois et que rien ne changeait – et ainsi je commençais ensuite à mal agir. Mais* [maintenant], *vous savez, j'obtiens de l'encouragement... lorsque j'ai commencé à connaître les membres du personnel et qu'ils ont commencé à me connaître aussi – je faisais de gros efforts – et il s'en sont réellement rendu compte – ils s'en sont rendu compte et vous savez, ils ont réellement été les premiers à m'attribuer le mérite pour cela. Et, cela m'a vraiment aidé... Lorsque vous savez que vous le faites, ça va, mais lorsqu'une autre personne le reconnaît, cela fait une grosse différence. De l'encouragement.* (Kerry)

- Deux femmes ont fait des commentaires sur la moins grande disponibilité de drogues comme leur étant utile.

  Eh bien, il y a une moins grande disponibilité [de drogues]. *Alors, il n'y a pas trop de fois où il faut être forte – et, vous savez... cela aide.* (Kerry)

- Deux femmes ont mentionné divers facteurs de motivation qui leur sont utiles, comme les visites familiales.

  Les visites dans la petite maison [maison pour les visites familiales privées] – *elles étaient* [utiles], *oui, pour montrer que j'étais capable de m'adapter et qu'on me faisait confiance.* (Melissa)

  ... et c'était l'entente – si je pouvais ne pas prendre de drogues pendant trois mois, ils m'accorderaient une visite familiale – et je l'ai fait une fois. Parce que quand vous êtes une détenue dite «à sécurité maximale», vous ne pouvez pas obtenir une visite contact avec votre famille. Par exemple, si votre analyse d'urine révèle des traces de drogue ou autre, ils vont refuser de me donner une visite contact pendant deux ans et demi, vous savez, avec ma propre famille... habituellement ça prend six mois avant qu'ils considèrent vous accorder une visite contact, mais dans mon cas, j'ai fait une entente – seulement parce qu'elle [AGCE] *ne pensait pas que j'y parviendrais... alors cela a été utile à ce moment-là.* (Kerry)

- Enfin, une femme a fait remarquer que le fait qu'on lui ait permis de «recommencer à zéro» était très important en ce qui la concerne, pour l'aider à travailler à la réduction de sa cote de sécurité.

  Je pense que le fait que cela m'a été expliqué clairement qu'on me permettrait de recommencer à zéro a fait une différence. Et, cela m'a stimulé. Ce fut comme, oui tu sais que ces gens sont prêts à te donner une chance, je vais la prendre... C'est très important – très, très important. (Kerry)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Six des huit femmes du segment PBS (75 p. 100) ont répondu à ces questions. Encore une fois, les réponses fournies ont été courtes et toutes ont eu tendance à se concentrer sur les ressources du personnel, tout particulièrement l'encouragement et l'aide du personnel.

  Le personnel remarque lorsqu'on respecte les règlements et tout et tout. Oui – les femmes ici et le personnel. Ils m'épaulent. (Nicki)

  Les gens – ils travaillent tous à essayer de m'y faire parvenir [réduire sa cote à moyenne]. *Le personnel. Ils m'en parlent – et ils peuvent en discuter au téléphone et écrire des choses à ce sujet. C'est ce qu'ils ont fait l'an dernier.* (Rita)

  [Nom de l'AGCE] – *Eh bien, elle me parle un peu... elle m'aide. J'aime bien tous les gardiens ici.* (Susan)

  L'interaction avec les gardiens – au lieu de passer la moitié du temps dans leur bureau, les gardiens apprennent à connaître les gens avec lesquels ils travaillent et à s'asseoir – dire, voilà qui je suis, voilà qui tu es. Maintenant, j'ai besoin de votre aide. On vous

paye pour m'aider, alors remuez-vous le cul et commencez à m'aider – au lieu de vous asseoir et ne rien faire. Voilà ce que je pense. (Tina)

6.7 Facteurs qui, selon les femmes, ne sont pas utiles pour réduire la cote de sécurité

Les réponses des femmes aux questions concernant ce qui n'a pas été utile pour réduire leur niveau de sécurité ont été véritablement à l'opposé de ce qu'elles ont considéré comme étant utile. Par conséquent, à première vue, cette section peut sembler redondante. Toutefois, l'envers de certains de ces facteurs offre un point de vue intéressant.

Segment de la population générale

- Quatre des six femmes (67 p. 100) ont identifié un manque de reconnaissance positive de la part du personnel ou des interactions difficiles avec le personnel comme étant des facteurs qui ne sont pas utiles pour réduire le niveau de sécurité. Les citations suivantes illustrent les sentiments des femmes.

  J'ai essayé quelques fois – mais, c'est vraiment difficile. Même lorsque vous vous comportez bien, lorsque vous faites mieux – c'est tellement grand ici – c'est très difficile de faire en sorte qu'on nous remarque. Je crois que là, une fois qu'on s'est fait une réputation, il est bien difficile de s'en défaire. Je n'ai jamais vu quelqu'un qui a réussi à le faire à l'intérieur d'un établissement. (Kerry)

  ...J'estime avoir fait beaucoup depuis pour m'améliorer Et ils devraient en tenir compte, mais ils se concentrent uniquement sur le négatif. Et, depuis, j'ai fait tellement de choses positives – bon rendement au travail et tout le reste. Mais, c'est ce qu'ils font ici – les membres du personnel – ils ne voient que la négativité, la négativité... C'est très décourageant – parce que vous pouvez participer à des programmes jusqu'à ce que mort s'ensuive, obtenir des relevés de travail et tout et tout – et c'est très bien – vous aurez une analyse d'urine révélant des traces de drogue – comme l'an dernier – et ils ne se concentrent que sur cela. (Chris)

  Je pense que de ne pas reconnaître ce qui doit être reconnu – voilà un facteur important... si nous faisions quelque chose de bien, nous n'étions – ce n'était pas reconnu, il n'y avait aucun mérite... (Alison)

- Bien qu'elles reconnaissent le besoin d'une période de trois ou quatre mois entre les examens de la cote de sécurité afin de surveiller les changements dans le comportement, deux femmes (33 p. 100) ont fait des commentaires sur la difficulté de faire face à cette période de temps.

  Eh bien, ce qui fait surtout obstacle – je pense les limites de temps – peut-être. Parfois notre comportement est très bon mais vous avez quand même cette période de temps à passer. La période de temps standard, je pense que c'est pendant quatre mois, ou quelque chose comme ça, qu'il ne faut pas avoir de mises en accusation et se conformer à

son plan correctionnel. Je pense que c'est difficile parfois de suivre son plan correctionnel en ce qui concerne le comportement, vous savez. Je sais que je me suis bien conduite pendant quelques mois et ce fut difficile de parcourir ce chemin, mais les choses commencent à marcher pour moi. Mais c'est plus ou moins la limite de temps. (Alison)

- Deux femmes (33 p. 100) ont identifié ce qu'elles considéraient être un plan correctionnel inapproprié ou irréaliste comme facteur peu utile à la réduction de leur cote de sécurité.

  Les autres [plans correctionnels] *étaient réellement négatifs - tout était négatif. Et, c'était vu je pense... certaines choses étaient complètement fausses – mais lorsque je l'ai vu en entier, noir sur blanc, j'ai cru que je ne pourrais jamais changer... comme lorsque je l'ai vu* [le plan correctionnel], *il y avait beaucoup de problèmes à résoudre et j'ai pensé – je ne peux pas le faire parce que je croyais que c'était beaucoup trop pour moi en si peu de temps. J'ai eu le sentiment d'être submergée.* (Pam)

- Une femme a fait état du fait qu'elle sent qu'il lui est nécessaire et difficile de refouler ses émotions de manière à ce qu'elles n'aient pas une incidence sur les décisions du personnel à son égard.

  Mais ce qui n'a pas été utile, c'est que lorsque j'étais en colère, je ne leur ai pas montré [au personnel] *que j'étais furieuse. Si j'étais en colère à propos de quelque chose, je ne leur disais pas, de sorte que cela n'a pas été utile parce que cela me faisait refouler ma colère, sans l'exprimer... Je ne voulais pas que cela ait une inciaence sur leur opinion de moi... mais ce n'est pas utile de la garder en dedans – je pense que c'est bien de s'exprimer – encore une fois, d'une façon non violente, bien entendu.* (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Cinq des huit femmes du segment PBS (63 p. 100) ont répondu à ces questions. Encore une fois, ces réponses ont été brèves, se concentrant cette fois-ci sur les interactions négatives avec le personnel. Il est important de noter, toutefois, que les femmes n'ont pas considéré que ces interactions négatives avaient une grande incidence sur leur cote de sécurité.

  Certains membres du personnel me tapent sur les nerfs – et puis... lorsque vous commencez à huit heures du matin avec votre problème d'attitude – je vous dis, je ne sais pas pourquoi vous travaillez dans cette unité. (Nicki)

  Ils sont vexés – les membres du personnel – à cause des détenues et ils ne devraient pas en avoir le droit... ce n'est pas utile. (Denise)

7 RÉDUCTION DE LA COTE DE SÉCURITÉ : PROGRAMMES

Dans cette section, on tient compte tout particulièrement des perspectives des femmes interviewées en ce qui concerne le rapport entre les programmes et la réduction de la cote de sécurité. Tel que discuté précédemment, tous les détenus sont soumis à une évaluation complète

et intégrée, l'Évaluation initiale du délinquant. Il ne faut pas oublier que cette évaluation se compose de plusieurs volets : l'enquête communautaire initiale, l'évaluation initiale, l'évaluation de risque de comportement criminel, l'identification et l'analyse des besoins des détenus (IABD), les évaluations psychologiques et supplémentaires et le profil criminel. L'Évaluation initiale du délinquant fournit une évaluation appropriée et permet de fournir des renseignements précis pour faire un résumé des préoccupations particulières (le cas échéant), les besoins en matière de traitement de la délinquante, la possibilité de traitement et le risque de récidive estimé.

Au moyen de ce processus d'évaluation complet, les domaines de besoins criminogènes sont identifiés et ciblés pour l'intervention au moyen de programmes (étant donné que les besoins criminogènes sont des facteurs dynamiques, ils se prêtent à l'intervention). Le SCC a élaboré ce qu'il appelle des «programmes de base» afin de traiter tout particulièrement des domaines de besoins criminogènes de sorte que la probabilité de récidive des délinquantes est réduite. Le SCC a adopté l'approche cognitive et d'apprentissage social pour le perfectionnement personnel.

La *Stratégie des programmes correctionnels à l'intention des femmes purgeant une peine fédérale* (1994) présente les programmes de base qui s'adressent aux délinquantes. Ils sont semblables à ceux pour les hommes, à une exception près : les programmes pour les victimes de mauvais traitements ou de traumatismes. Il n'y a aucun lien manifeste entre le fait d'être victime de violence, de mauvais traitements ou de traumatismes et le comportement criminel; toutefois, l'incidence de ce type de victimisation est assez grave pour avoir souvent des répercussions sur l'adaptation des femmes et leur capacité de participer ou de profiter d'autres programmes pendant leur incarcération. Les programmes de base pour les femmes sont les suivants :

1. programmes d'acquisition de compétences psychosociales (apprentissage cognitif des compétences et maîtrise de soi);
2. programmes de lutte contre la toxicomanie;
3. programmes d'alphabétisation et d'éducation permanente;
4. programmes pour les victimes de mauvais traitements ou de traumatismes.

Étant donné que les programmes de base visent tout particulièrement un domaine de besoins identifié, ils sont obligatoires parce qu'ils constituent une partie du plan correctionnel de la délinquante. De plus, l'achèvement réussi des programmes de base identifiés dans le plan correctionnel d'un délinquant a tendance à avoir une influence positive sur les considérations en matière de libération conditionnelle. Par conséquent, les programmes de base sont distincts des divers autres programmes et services offerts, comme les programmes de loisirs, les programmes multiculturels et les programmes et services de santé. Bien que ces autres programmes et services fassent partie intégrante de la stratégie générale de programmes des délinquantes et puissent jouer un rôle dans la réinsertion réussie des délinquantes, ces programmes ne visent pas les facteurs criminogènes, n'ont statistiquement aucune incidence sur la récidive et la participation est axée sur l'intérêt et est de nature purement volontaire.

On a posé diverses questions aux femmes concernant les programmes offerts en établissement. Les questions concernaient leur compréhension du rôle et de l'utilité estimée des programmes en

ce qui concerne la réduction de la cote de sécurité, leur participation aux programmes et les facteurs qui influencent leur participation, leurs perceptions des programmes de base du SCC, ainsi que des programmes et des activités de nature diverse, leurs opinions de la psychologie et le et leurs suggestions quant à de nouveaux programmes.

7.1 RÔLE DES PROGRAMMES

On a observé de grandes différences entre les femmes du segment PG et celles du segment PBS au sujet de leur compréhension du rôle des programmes et de l'importance accordée par elles aux programmes, tout particulièrement comme véhicule de réduction de la cote de sécurité. Il y a eu aussi des différences marquées entre les femmes du segment PG et celles du segment PBS concernant les types de programmes auxquels les femmes participent et qu'elles trouvent utiles.

Segment de la population générale

- Les six femmes du segment PG étaient conscientes du fait que leur participation aux programmes constituait un facteur de réduction de leur cote de sécurité. Lorsqu'on leur a demandé quelle était leur opinion concernant l'importance des programmes pour réduire leur niveau de sécurité, quatre des six femmes du segment PG (67 p. 100) ont considéré que les programmes étaient très importants (tout particulièrement, mais non exclusivement, les programmes de base).

  Eh bien, pour réduire vos facteurs, vous devez participer aux programmes. S'il n'y a aucun programme, vous ne pouvez réduire vos facteurs, ça vous prend plus de temps pour perdre la cote de sécurité maximale. (Kerry)

  ... vous voyez, une grande erreur qu'ils commettent est «eh bien, nous attendrons qu'elles obtiennent une cote de sécurité moyenne, puis elles peuvent y participer [au programme de base] *dans* [nom de l'établissement régional]*» – mais je pense que le temps est venu. Je veux dire que vous voulez réduire votre cote de sécurité et en l'absence de ces programmes, vous n'avez que peu à montrer à part votre comportement – ce qui est bien – parce que vous devez continuer de bien vous conduire et tout ici – mais je pense qu'il devrait y avoir un plus grand nombre d'éléments que cela.* (Alison)

- Les femmes du segment PG ont estimé que les programmes qui avaient pour but de traiter de leurs besoins criminogènes et des risques qu'elles présentaient, ainsi que de leur détresse émotionnelle et de leur comportement, étaient particulièrement importants.

  Les programmes... vous aident à vous rendre compte que vous avez du talent et que vous pourriez le mettre à profit pour vous trouver du travail – pour avoir l'impression de réellement valoir quelque chose – parce que je pense que c'est quelque chose d'important pour un grand nombre de femmes... [les programmes sont] *très importants – je crois que sans eux, on poireaute à faire son temps et tous les problèmes qui vous ont amené ici au départ sont toujours enfouis profondément en vous et à un moment donné, ils ressortiront – il y a un grand risque de récidive ici.* (Alison)

Je pense qu'ils sont très importants... Parce qu'ils peuvent contribuer dans une large mesure à la transition d'une cote de sécurité maximale à moyenne. Pour être en mesure de se comporter comme il faut, de cesser de prendre de la drogue, votre – vous savez – des choses comme l'automutilation. (Kerry)

- Une femme était ambivalente en ce qui concerne l'importance des programmes, tandis qu'une autre a clairement affirmé qu'elle ne considérait pas les programmes comme étant importants.

Je ne crois pas que c'est réellement important à l'heure actuelle. Bien sûr, ça me donnerait des habiletés – mais j'ai pris part à un grand nombre de ces programmes dans un autre établissement – et j'ai obtenu tous mes certificats d'eux. Et j'ai de la difficulté à me rappeler des choses – alors ça pourrait ne pas m'aider à l'avenir, parce que je pourrais l'oublier. (Melissa)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Les femmes du segment PBS ont estimé que le rôle des programmes se rattachait beaucoup plus au fait d'occuper leur temps avec des choses intéressantes à faire que de traiter de leurs besoins criminogènes; toutefois, trois femmes (38 p. 100) ont fait des commentaires sur ce rapport.

L'artisanat et l'expression artistique. Le gymnase, j'aime aussi la danse aérobique... c'est bon pour vous de vous tenir occupée et d'apprendre de nouveaux passe-temps. (Rita)

Les programmes sont très importants – et c'est évident – ils accroissent l'estime de soi, la perception de votre propre valeur et votre niveau d'instruction – et sa conscience de soi, car on devient plus conscient de ce qu'il nous faut faire dans la collectivité. (Tina)

7.2 Participation aux programmes : questions de motivation

Les questions d'entrevue ont examiné ce que les femmes considéraient être des facteurs touchant leur désir de participer ou non aux programmes. Pour les femmes des deux segments de la population, la participation aux programmes a été considérablement influencée par divers facteurs de motivation. Les femmes du segment PG ont signalé des facteurs précis qui influençaient leur motivation tandis que pour les femmes du segment PBS, les facteurs de motivation modifiant la participation aux programmes étaient généralement plus simples et dépendaient de la situation.

La réticence à participer à un modèle de *groupe* lors de la mise en œuvre d'un programme a été soulevée précisément par plus de la moitié (57 p. 100) des femmes interviewées. De plus, les questions de confiance et d'intérêt ont eu une incidence motivationnelle tout particulièrement saillante dans les deux segments de la population. En fait, les questions de confiance recoupent la plupart de ces facteurs de motivation.

Par exemple, dans l'ensemble, je ne me sentais pas vraiment à l'aise au sujet des programmes... et je trouve difficile de faire confiance aux gens dont je viens de faire la connaissance, qu'il s'agisse des autres détenues ou des membres du personnel... et je pense, bien, je n'ai pas vraiment essayé, je ne me suis pas vraiment ouverte avant ces quelques derniers mois. (Pam)

Segment de la population générale

Les entrevues ont spontanément révélé chez les femmes quatre thèmes importants ayant une incidence sur leur motivation à participer aux programmes :

1. l'inconfort concernant le modèle de groupe et la dynamique des groupes;
2. l'utilité d'un programme;
3. l'indifférence envers les programmes;
4. le fait d'avoir quelque chose pour occuper son temps..

L'inconfort concernant le modèle de groupe et la dynamique des groupes

- Quatre des femmes du segment PG (67 p. 100) ont exprimé de la réticence à participer à une partie ou à l'ensemble des programmes qui impliquaient un modèle de groupe. Les raisons de cette réticence concernaient des questions relatives à la crainte de partager, au fait de se sentir inconfortable et anxieux et aux difficultés générales de faire confiance aux autres participants.

  Je ne me sentirais pas à l'aise, je serais très mal à l'aise – j'aurais des attaques d'angoisse. Je ne sais pas – je ne leur fais pas du tout confiance... je ne fais pas confiance aux gens ici. (Melissa)

  Eh bien, je pense que les programmes sont importants – et parfois j'aimerais en profiter plus – mais souvent c'est le groupe qui m'empêche de faire quoi que ce soit. (Tanya)

- Les quatre femmes avaient participé à au moins un programme qui avait été offert individuellement dans le but de résoudre ce problème de réticence.

  ... J'ai demandé un programme individuel – parce que je ne me sentais pas à l'aise dans un groupe... je n'ai jamais été dans un groupe – non jamais Ça ne me dérange pas de parler seul à seul avec quelqu'un, mais, dans un groupe je ne me sens pas à l'aise de parler... surtout si c'est personnel – lorsqu'il s'agit d'alcoolisme. Je veux que ce soit seul à seul parce que je ne me sens pas à l'aise de parler de mon problème d'alcool devant les gens. (Pam)

  Certaines personnes ne se sentent pas à l'aise dans un groupe. Il devrait y avoir plus de programmes individuels, oui, ce serait plus utile. (Chris)

- Une des femmes a reconnu les avantages des programmes de groupe une fois que les femmes surmontent leur réticence à participer.

Parce que je me suis rendu compte – je ne suis pas la seule qui a – par exemple des problèmes – et d'autres personnes partagent – donc je ne me sens pas si différente. J'ai l'impression que les gens vont me juger en raison de mon alcoolisme et autre affaire semblable, mais ça m'est égal maintenant... tout d'abord j'ai dû m'habituer à parler à quelqu'un au sujet de mon alcoolisme puis j'ai commencé à en parler dans un groupe... lorsque j'ai commencé à aller aux réunions des AA, je ne parlais pas, mais après avoir commencé à voir [nom du conseiller en toxicomanie] *en octobre, je suis allée aux réunions des AA chaque* [semaine] *et je peux m'ouvrir à ces réunions.* (Pam)

- Les préoccupations concernant la dynamique négative des groupes, tout particulièrement le manque d'intérêt ou les attitudes perturbatrices des autres participantes, ont été évoquées par trois femmes comme ayant une influence sur leur participation aux programmes.

D'accord – j'avais l'impression d'aller à l'encontre du but recherché ou quelque chose du genre à la Prison des femmes – Je n'avais pas l'impression qu'on me prenait au sérieux – parce que je pensais – je crois que c'est comme ça qu'est le milieu – c'est nous et eux. Je pense que tout le monde allait plus ou moins sortir juste à leur libération conditionnelle. Elles ne se concentraient pas sur leurs besoins et sur l'examen des secteurs de problèmes. Je pense qu'elles écoutaient seulement, ou s'assoyaient seulement pour qu'on inscrive qu'elles étaient présentes, pour qu'il soit reconnu qu'elles y avaient assisté. Je ne crois pas qu'elles avaient réellement l'esprit ouvert et assimilaient vraiment quoi que ce soit. (Alison)

L'utilité du programme

- Considérer un programme comme étant utile a été le facteur motivant le plus important qui a influencé la participation des femmes. Toutes les six femmes du segment PG ont soulevé des questions relatives à ce facteur.

- Selon elles, les éléments qui permettent de considérer les programmes utiles sont l'impression d'avoir «besoin» du programme, le sentiment que le programme lui-même a du mérite et le respect des compétences des responsables de la mise en œuvre du programme.

Pour moi, si je sais que j'en ai besoin, je suis heureuse de participer. Mais si je pense que je n'en ai pas besoin, je me sens mal à l'aise d'y aller. Comme l'année dernière, je participais au Programme d'apprentissage cognitif des compétences, mais je n'étais pas vraiment bonne, je n'étais pas vraiment prête à suivre ce programme l'année dernière... parce que je n'étais pas réellement prête sur le plan émotionnel à le faire. Parce que je ne pensais pas que j'en avais besoin... je ne crois pas qu'on devrait obliger quelqu'un à moins que cette personne n'en ait besoin... et j'aurais souhaité l'avoir essayé la première fois parce que j'aurais probablement obtenu une cote de sécurité moyenne si je l'avais fait... (Pam)

Je veux participer au Programme d'apprentissage cognitif des compétences... je ne veux pas participer au programme de lutte contre la toxicomanie parce que je pense que, pour ma part, la toxicomanie est une question qui relève de chaque personne. (Chris)

De toute façon, les programmes ne sont pas assez intensifs. Par exemple, s'ils l'étaient plus, je serais intéressée. (Tanya)

- En ce qui concerne les compétences des responsables de la mise en oeuvre des programmes, trois femmes (50 p. 100) ont déclaré qu'il était important pour elles que ces derniers aient fait personnellement l'expérience du contenu du sujet (tout particulièrement la toxicomanie et l'abus sexuel).

Eh bien, je pense [que les détenues] *seront plus disposées à écouter quelqu'un qui n'a pas appris que dans les livres – quelqu'un à qui c'est arrivé, vous savez, comme pour les drogues, le secteur correctionnel, l'abus. Quelqu'un qui a eu la même expérience que vous – qui sait d'où vous venez et comment vous vous sentez – parce qu'elle est aussi passée par là.* [Si elle ne sait pas ce que c'est]... *elle pourrait avoir de bonnes intentions mais vous pensez qu'elle ne sait pas vraiment ce par quoi vous êtes passée – elle ne sait pas vraiment ce qui se passe. Il lui est plus difficile de mettre le doigt dessus – parce qu'elle n'a pas eu l'expérience.* (Kerry)

L'indifférence envers les programmes

- Quatre des femmes du segment PG (67 p. 100) ont reconnu qu'il y avait des périodes de temps considérable pendant lesquelles elles étaient indifférentes à la participation aux programmes en général. En rétrospective, deux de ces femmes ont attribué cette attitude au positionnent vis-à-vis le «code des détenues». Lorsqu'on leur a demandé ce qui pourrait avoir changé cette attitude, les femmes n'ont pas réussi à faire de suggestions, affirmant que l'ensemble du milieu renforçait essentiellement cette attitude et qu'à un moment donné, on n'aurait pas pu les «atteindre».

Non, non je ne voulais pas [participer aux programmes]... *Pour ma part, je n'étais pas intéressée – j'étais sur une voie très autodestructrice... Je ne sais pas comment il* [le SCC] *aurait pu* [contourner l'attitude], *je ne sais pas.* (Kerry)

Je pense que je n'étais pas prête à faire n'importe quoi... Je ne m'intéressais pas réellement à beaucoup... surtout aux programmes. (Tanya)

Le fait d'avoir quelque chose pour occuper son temps

- Peu importe que les femmes aient considéré les programmes importants ou utiles, trois femmes du segment PG (50 p. 100) ont fait remarquer que, pour leur part, elles participaient en partie parce que cela occupait simplement leur temps.

Je veux qu'on me paye. Je veux aussi faire quelque chose pour me tenir occupée... N'importe quoi [n'importe quel programme] – *oui, je le ferais.* (Melissa)

Je pense, vous savez, que de travailler – je pense que c'est un facteur important pour moi parce que je suis le genre de personne – j'aime bouger, occuper mon temps – être toujours occupée, par exemple. (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

Les femmes du segment PBS établissent moins de distinction au sujet de leur participation aux programmes, donnaient moins de raisons pour participer ou non aux programmes et les raisons de leur participation étaient souvent accessoires. La participation était communément influencée par leurs évaluations quant à savoir si les programmes étaient «assommants», «difficiles» ou «amusants».

En comparaison avec les femmes du segment PG, les femmes du segment PBS ont soulevé des questions relatives à la participation au groupe qui concernaient davantage les incompatibilités situationnelles des participantes.

- On a observé des différences entre les femmes qui avaient de médiocres aptitudes cognitives et celles qui fonctionnaient à un niveau cognitif plus élevé en ce qui concerne les types de programmes auxquels elles aimaient participer; notamment les femmes qui avaient un meilleur fonctionnement cognitif ont aimé participer à des programmes qui mettaient au défi leurs aptitudes cognitives et encouragé la conscience de soi.

  Oui, j'aime les programmes. Eh bien, je pense que nous devons tous continuer d'apprendre, vous savez. Et, plus nous accumulons de renseignements dans notre cerveau, plus nous pensons clairement, vous savez. Et nous pouvons penser à ce que nous devons faire d'une journée à l'autre. (Susan)

  Les choses comme les programmes d'éducation – vous apprenez plus de choses – vous apprenez à mieux vous connaître. (Tina)

- Toutes les femmes du segment PBS aimaient les programmes créatifs; toutefois, les femmes ayant des aptitudes cognitives moins élevées avaient plus tendance à *préférer* participer à ce genre de programmes. En fait, les types plus créatifs de programmes étaient les premiers genres de programmes que les femmes à faibles aptitudes cognitives ont identifiés. Par ailleurs, les programmes qui mettaient au défi leurs aptitudes cognitives étaient considérés comme «trop difficiles» ou rejetés parce qu'ils étaient «ennuyeux».

  J'aime les programmes... l'artisanat, la couture. Parce qu'on fait de belles choses dont on est ensuite fière. Je suis allée chercher un livre de peinture au pochoir aujourd'hui – j'espère peindre un oiseau et des fleurs. (Rita)

  L'art... j'aime la peinture – je ne dessine pas très bien. Ou colorer ou quelque chose comme cela... voilà les programmes que j'aime. (Ellen)

Je ne veux pas prendre part aux programmes. Parce qu'il est trop difficile pour moi de répondre aux questions – et je ne suis pas comme elles [autres détenues] *– je n'ai terminé que ma cinquième année... J'ai essayé deux ou trois fois... deux ou trois semaines – mais c'était trop dur.* (Clara)

Je déteste les programmes... Je ne crois pas aux programmes. Ils sont trop ennuyeux. (Denise)

- Les considérations portant sur la valeur des programmes n'ont pas joué chez les femmes du segment PBS le rôle critique qu'elles ont joué chez celles du segment PG. En fait, deux femmes ont clairement identifié ce facteur.

  Aucun de leurs programmes ne m'intéresse, mais je vais faire ce qu'ils veulent que je fasse. Je n'ai pas besoin d'eux... je n'en ai pas besoin, mais j'y participerai si cela signifie faire ce qu'ils veulent que je fasse... lorsque j'irai à la maison, je n'aurai pas à faire avec ces personnes. Je n'ai pas besoin d'habiletés en résolution de problèmes ou en adaptation. Je n'en ai pas besoin. (Kim)

- La majorité des femmes du segment PBS ont fait des commentaires sur l'importance des programmes pour «occuper leur temps»; pour la majorité de ces femmes cette raison, en plus de celle d'être payée pour participer, constituaient les principales raisons de la mise en œuvre des programmes et de la participation à ceux-ci.

  Cela peut faire passer le temps, m'amuse et me permet d'apprendre. [Cela aide en ce qui concerne la réduction de la cote de sécurité] *parce qu'on peut se concentrer complètement sur ce qu'on fait.* (Rita)

  Les programmes m'aident beaucoup. Comment? Ils me tiennent occupée... quelque chose à faire. (Nicki)

  Pourquoi? L'argent. (Denise)

7.3 Programmes de base du SCC

Tel que discuté au début de la section 7, la *Stratégie des programmes correctionnels à l'intention des femmes purgeant une peine fédérale* (1994) établit les programmes de base pour les détenues. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, les programmes de base sont expressément précisés dans le plan correctionnel d'une détenue afin de traiter des besoins criminogènes et sont offerts en conséquence. Les programmes de base pour les femmes, décrits à grands traits dans la *Stratégie des programmes correctionnels à l'intention des femmes purgeant une peine fédérale,* sont donnés dans les unités à sécurité élevée. Il s'agit de programmes d'acquisition de compétences psychosociales (c.-à-d. apprentissage cognitif des compétences, maîtrise de soi, compétences parentales), de programmes de lutte contre la toxicomanie, de programmes d'alphabétisation et

d'éducation permanente et de programmes pour les victimes de mauvais traitements ou de traumatismes.

On a posé aux femmes interviewées un certain nombre de questions concernant les programmes de base du SCC. En particulier, on a demandé aux femmes de décrire les types de programmes qui leur sont offerts en vue de les aider à réduire leur cote de sécurité, de préciser à quels programmes de base elles avaient participé ou lesquels elles avaient terminés, d'indiquer si elles avaient trouvé ces programmes utiles et, le cas échéant, d'expliquer pourquoi elles étaient de cet avis et de préciser si elles souhaiteraient suivre d'autres programmes dans l'un des domaines cibles que traitent les programmes de base et, dans l'affirmative, pourquoi. Les réponses qui portent tout particulièrement sur des suggestions d'améliorations aux programmes de base sont discutées à la section 7.6.

Le tableau 7 montre le nombre de détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» qui ont participé aux programmes de base du SCC. Les données de ce tableau sont tirées de comptes-rendus d'entrevues et du SGD. Le tableau précise la participation aux programmes de base du SCC, plutôt que *l'achèvement* de ces programmes. Les données sont présentées de cette façon pour deux raisons. Tout d'abord, les données sur la participation reflètent mieux les comptes-rendus d'entrevues – les femmes ont fait des commentaires sur les programmes particuliers en fonction de leur participation à ce programme, non de leur achèvement du programme avec succès. Ensuite, on a constaté de légers écarts entre les données provenant des entrevues et les relevés du SGD en ce qui concerne l'impression des femmes d'avoir suivi certains programmes de base du SCC. En particulier, pendant les entrevues, certaines femmes ont sous-entendu qu'elles avaient suivi maintes et maintes fois les mêmes programmes de base (ce qui n'est pas une politique habituelle du SCC), en partie en raison de ce qu'elles percevaient être un manque de programmes de rechange variés pour elles. Toutefois, lorsqu'on a vérifié cette tendance potentiellement distincte de répétition de programmes dans le régime correctionnel pour femmes, les données du SGD ont révélé que les femmes n'avaient pas en fait «suivi» les programmes de base du SCC de nombreuses fois, mais plutôt, les femmes des deux segments de population avaient particulièrement tendance à s'être «inscrites» maintes fois à ces programmes, mais abandonnaient sans achever le programme avec succès ou n'achevaient pas le programme avec succès en raison d'un transfert ou d'une libération conditionnelle.

Tableau 7
Participation aux programmes de base du SCC

PROGRAMME	Segment de la population générale (n=6)			Segment de la population ayant des besoins spéciaux (n=8)		
	Participation (nombre)	Considéré utile	Autres prog. souhaités	Participation (nombre)	Considéré utile	Autres prog. souhaités
Alphabétisation et éducation permanente	6	5	2*	5	3	1
Apprentissage cognitif des compétences	4	4	3	1	1	1
Maîtrise de soi	4	3	5	1	1	2
Lutte contre la toxicomanie	5	2	4	1	1	0
Victimes de mauvais traitements ou de traumatismes	3	3	3	2	2	1

* Deux femmes ont signalé qu'elles aimeraient suivre des cours post-secondaires mais n'ont pas les moyens de le faire.

Dans l'ensemble, le tableau 7 montre que douze des quatorze femmes (86 p. 100) ont pris part à au moins un programme de base du SCC. La liste de programmes de base auxquels les femmes ont participé se compose de ce qui suit : alphabétisation et éducation permanente, apprentissage cognitif des compétences, maîtrise de soi, lutte contre la toxicomanie et victimes de mauvais traitements ou de traumatismes. Aucune des femmes interviewées n'a pris part au programme de compétences parentales. Le nombre moyen et médian de programmes de base du SCC auxquels les femmes ont participé était de 2 (écart-type = 1,7), les femmes du segment PG ayant participé à un plus grand nombre de programmes que les femmes du segment PBS. Plus particulièrement, toutes les femmes du segment PG ont pris part à au moins un programme de base du SCC en comparaison de six des huit femmes du segment PBS (75 p. 100). Le nombre moyen de programmes de base du SCC auxquels les femmes du segment PG ont participé était plus élevé que celui des programmes de base du SCC auxquels les femmes du segment PBS avaient pris part (3,7, écart-type = 1,0 par rapport à 1,2, écart-type = 1,3, respectivement).

Comme on peut le constater dans le tableau 7, les femmes considéraient habituellement utiles les programmes de base du SCC (parmi les cinq programmes, 76 p. 100 ont été jugés utiles par les femmes). En ce qui concerne les programmes que les femmes auraient le plus tendance à trouver

utiles, il est encore une fois important d'examiner séparément les réponses des femmes des deux segments, compte tenu tout particulièrement du très faible nombre de programmes auxquels avaient participé les femmes du segment PBS. Dans la plupart des cas, les femmes du segment PBS ont considéré utile chaque programme auquel elles avaient pris part, soit 92 p. 100 dans l'ensemble (la seule exception étant le programme d'alphabétisation et d'éducation permanente, pour lequel deux des cinq femmes ne l'ont pas jugé utile). En comparaison, les trois quarts des programmes auxquels les femmes du segment PG avaient participé étaient considérés utiles par elles. Plus spécifiquement, deux programmes étaient considérés utiles par toutes les femmes du segment PG qui les avaient suivis : le programme pour les victimes de mauvais traitements ou de traumatismes et le programme d'apprentissage cognitif des compétences. En comparaison, le programme de lutte contre la toxicomanie était le programme considéré comme étant le moins utile (seulement deux des six femmes qui y avaient participé l'avaient trouvé utile).

Programmes d'alphabétisation et d'éducation permanente

En établissement, on met beaucoup l'accent sur l'amélioration du niveau d'alphabétisation et d'éducation permanente étant donné que la formation à ces égards est considérée essentielle à la réinsertion des femmes dans la communauté. On offre aux adultes une formation en rattrapage scolaire (les programmes d'éducation sont régis par les règlements provinciaux). De même, un cours de préparation à la formation générale (FG) est donné pour aider les délinquantes qui souhaitent essayer d'obtenir leur équivalence de douzième année. Diverses méthodes d'éducation des adultes sont utilisées, y compris des cours particuliers ou de groupe et l'apprentissage par ordinateur. En raison d'un certain nombre de facteurs, dont leur niveau de scolarité et d'attention, la participation des femmes aux programmes d'éducation a varié d'une heure par semaine à cinq journées complètes par semaine.

Segment de la population générale

- Les six femmes du segment PG avaient participé (n=4) ou participaient actuellement (n=2) à un programme de rattrapage scolaire au moment de cette étude.

- Cinq des six femmes (83 p. 100) ont aimé suivre un tel programme et ont estimé qu'il était utile.

> *Je m'intéresse vraiment à mon travail scolaire pour obtenir mes certificats... auparavant, je détestais l'école, maintenant je commence à l'aimer parce que j'ai l'impression de faire quelque chose et je vois que j'en tire quelque chose et je reçois des rétroactions. Et, je n'ai pas l'impression d'être aussi stupide que je pensais l'être... je vais continuer de prendre des cours* [quand je serai mise en liberté]. (Chris)

- Deux femmes ont terminé l'équivalent de la douzième année (FG) pendant leur incarcération.

> *Je pense que mon estime de moi est beaucoup mieux... il s'accroît vous savez. Lorsque j'accomplis quelque chose... comme obtenir mon diplôme de douzième année, il n'y a pas longtemps – ce qui m'a donné beaucoup.* (Kerry)

- Une femme a trouvé qu'il était trop difficile de se concentrer sur le rattrapage scolaire, compte tenu de son état émotionnel. L'école faisait obstacle à sa capacité de faire face à ses problèmes émotionnels; elle a été reconnaissante de pouvoir remettre le programme à plus tard.

  L'école n'aidait pas. Parce que j'avais trop de choses – je me concentrais sur les programmes, par exemple, la consultation individuel et autre chose.... de sorte que l'école faisait obstacle et était trop difficile pour moi à ce moment-là et figurait sur mon plan correctionnel... Je pense qu'ils m'ont permis de reporter mes cours pendant quelque temps. (Melissa)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Cinq femmes du segment PBS (63 p. 100) avaient participé à des programmes de rattrapage scolaire; trois le faisaient toujours. Quatre femmes ont fait le commentaire que de tels programmes étaient difficiles et frustrants, à différents égards.

- Trois femmes ont considéré que les programmes éducatifs étaient utiles; deux femmes ont jugé que les programme de rattrapage étaient avantageux outre le fait d'occuper le temps et d'être une source de revenu.

  J'essaie de me rendre à la douzième année. Je veux simplement obtenir ma douzième année – ça m'aiderait parce que je serais fière de moi-même. Alors, lorsque j'arriverai à la douzième année, je pourrai montrer à mes amis que j'ai fait quelque chose dans ma vie. (Nicki)

Apprentissage cognitif des habiletés

Le programme d'apprentissage cognitif des habiletés, d'une durée de 72 heures, comporte plusieurs volets et est conçu de manière à être conforme aux principes d'un traitement correctionnel efficace. La formation a pour but d'aider les femmes en mettant l'accent sur l'apprentissage d'habiletés, pour les aider à gérer leur vie plus efficacement, et sur la capacité de raisonnement qui influe sur leur comportement, la résolution de problèmes, la capacité de prise de décisions, le processus de réflexion sur les choix et les conséquences, le raisonnement critique, la pensée créative et les habiletés sociales.

Segment de la population générale

- Quatre des femmes du segment PG (67 p. 100) avaient participé aux programmes d'apprentissage cognitif des compétences. Toutes ont considéré le programme comme étant très utile. Les femmes ont indiqué que les programmes d'acquisition de compétences psychosociales étaient tout particulièrement utiles pour les aider à faire face à leur impulsivité et à leur attitude.

- Trois de ces quatre femmes, ainsi qu'une autre femme du segment PG ont souligné qu'elles aimeraient participer à un plus grand nombre de programmes d'acquisition de compétences psychosociales.

... parce qu'avant je ne savais pas comment résoudre un problème. Je suis une personne très impulsive – lorsque quelque chose survenait, j'agissais immédiatement. J'apprends maintenant à prendre du recul, regarder la situation et voir si elle causera plus de dommage ou si elle aura une incidence sur moi ou quel sera le résultat – à long terme, à court terme – et voilà pourquoi je pense que ce programme m'est très utile. (Chris)

Je pense qu'à la tête des priorités vient l'apprentissage cognitif des compétences – c'est là que vient le changement dans votre attitude – vos croyances et attitudes criminelles, vos habiletés sociales... vous ne traiterez pas de votre toxicomanie si vous n'écoutez pas. Si vous avez l'esprit étroit et si vous êtes trop en colère, vous ne pourrez pas avoir l'esprit ouvert et commencer à traiter de votre toxicomanie si vous avez toute cette colère et cette attitude au dedans de vous. Je crois vraiment que l'apprentissage cognitif des compétences et la maîtrise de soi devraient passer en premier. Puis, lorsque vous commencez à écouter et à comprendre ce qu'il y a à l'intérieur de vous, ce qui provoque la colère et ce qui vous donne cette attitude, vous pouvez ensuite commencer à traiter des raisons pour lesquelles vous êtes devenue toxicomane. (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Une femme de ce segment avait participé aux programmes d'apprentissage cognitif des compétences. Elle l'a considéré utile, bien qu'elle ait aussi reconnu l'incidence négative de son degré de difficulté.

J'y participais auparavant – je trouve cela difficile... peut-être ne pas le créer si difficile, ce serait bien. (Nicki)

Maîtrise de soi

Le programme de maîtrise de soi traite de la colère chez les femmes. Le programme donne aux participantes une meilleure compréhension des éléments et des sources de conflits, de leur de développer les habiletés qui lui laissent exprimer sa colère et faire face au conflit de manière plus saine et constructive. On présente aux femmes des techniques pour leur apprendre à écouter et communiquer, à se maîtriser et à clarifier les hypothèses.

Segment de la population générale

- Quatre femmes du segment PG avaient participé à un programme de maîtrise de soi; trois d'entre elles l'ont jugé utile. La maîtrise de soi a pour but de permettre aux femmes d'acquérir de nouvelles habiletés afin d'éviter les réactions violentes et de traiter de situations stressantes et tendues. De plus, les femmes ont parlé de la valeur d'apprendre à comprendre leur colère et ce qui provoque cette colère. Une femme a suggéré que ces séances sont aussi un endroit où exprimer sa colère.

- Les quatre femmes ont estimé qu'elles bénéficieraient d'autres programmes de maîtrise de soi et ont indiqué leur intérêt à participer à des programmes du genre.

... la maîtrise de soi est un gros élément ici... c'est tellement stressant et il y a habituellement beaucoup de tension pour cette raison – tout le monde se trouve presque toujours face à face... je pense vraiment avoir profité de ce programme [maîtrise de soi], *mais je pense que je pourrais continuer. Eh bien, je pense qu'il m'a en quelque sorte donné un outil avec lequel travailler. Je veux dire, c'est de se rendre compte seulement à présent qu'il y a d'autres façons de se maîtriser – cet outil est en soi une aide. Si vous n'avez jamais appris d'autres manières de vous maîtriser que la violence physique ou les engueulades, vous ne connaissez que cela. Mais juste de savoir qu'il y a autre chose qui offre des choix différents, je pense que c'est le début des efforts personnels. Mais je pense aussi que d'aller plus loin – comme avoir des séances plus régulières sur la maîtrise de soi – permet d'exprimer quelque peu sa colère – qu'il s'agisse de jeux de rôle, ou simplement vous savez, le bâton de caoutchouc ou tout autre chose qu'on utilise – ou de petites poupées ou quoi que ce soit – toutes ces choses aident vraiment parce qu'on peut s'exprimer, à l'extérieur de l'unité. Cela aide à réduire le stress et aide les filles – d'une certaine manière, à rire de petites choses dont on ne rirait pas vraiment à un certain moment – on y réagirait tout probablement. Mais on pourrait rire des choses encore plus et se rendre compte que ce n'est pas vraiment une grosse affaire.* (Alison)

J'aimerais plus de programmes du genre maîtrise de soi. Je pense – les compétences en relations humaines – comme l'apprentissage cognitif – par exemple, comment faire face aux situations qui se présentent, sans violence – apprendre à s'affirmer au lieu d'être agressive ou passive. (Kerry)

- Une femme a critiqué le programme, qu'elle juge «irréaliste» et «vague» en ce qui concerne la compréhension de l'origine de sa colère.

J'ai participé à un programme de maîtrise de soi... Je n'en ai pas tiré beaucoup. Certaines parties m'ont semblé très irréalistes. Par exemple, s'asseoir et écrire – eh bien, lorsque je suis très en colère, je ne peux m'asseoir et écrire – Je ne peux pas faire cela... Je pense que c'est à moi de décider, si je veux cesser d'être en colère – et accepter le fait que les gens ne me mettent pas colère – je me mets en colère moi-même. Le programme était très vague, par exemple – j'aimerais mieux comprendre pourquoi je me mets en colère. (Tanya)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Une femme du segment PBS avait participé à un programme de maîtrise de soi. Elle l'a trouvé utile, mais a trouvé le contenu difficile.

Le programme de maîtrise de soi – oui, donnez-nous plus de temps pour le faire... il n'a aidé personne parce que nous avons dû le faire rapidement. (Nicki)

Programme de lutte contre la toxicomanie

Les programmes de lutte contre la toxicomanie du SCC s'inspirent du Modèle de changement (voir Prochaska, Norcross et DiClemente, 1994). Le programme de lutte contre la toxicomanie

pour les femmes est conçu pour donner aux participantes un milieu sûr dans lequel les renseignements et les aptitudes nécessaires pour changer leur vie leur sont fournis. Le programme a également pour but d'aider à accroître le comportement positif relatif à l'alcool et à la drogue au moyen de changements au style de vie déterminés par la participante, de meilleures habiletés sociales et de l'auto-efficacité. Les programmes de prévention des rechutes sont aussi offerts; ces programmes sont conçus pour aider les femmes à identifier les signes avant-coureurs de rechutes et à les gérer, à établir un calendrier d'activités de récupération qui appuieront l'identification et la maîtrise continues des signes avant-coureurs et à appuyer les femmes qui veulent maintenir les changements positifs qu'elles ont apportés dans leur vie.

Segment de la population générale

- Toutes les femmes du segment PG avaient la lutte contre la toxicomanie identifiée sur leur IABD comme secteur de besoin. Cinq femmes du segment PG avaient participé à un programme de lutte contre la toxicomanie du SCC. De même, deux des femmes avaient participé au programme de prévention des rechutes.

- Quatre de ces femmes ont signalé qu'elles seraient intéressées à prendre part à d'autres programmes de lutte contre la toxicomanie. Trois de ces femmes ont exprimé un intérêt à participer à des programmes continus de lutte contre la toxicomanie.

  > *Elle* [la toxicomanie] *représentait un besoin puissant – je ne sais pas comment ils comprennent les dépendances et les choses du genre, mais j'ai l'impression qu'ils pensent «d'accord, elle va suivre ce cours» – et c'est tout comme un cours, c'est comme de suivre un cours de mathématiques ou autre du genre – «et une fois qu'elle aura terminé, tout ira bien». Mais l'alcoolisme ou tout autre genre de dépendance est un problème qui dure toute une vie et qu'il faut continuer de combattre pendant le reste de ses jours. Il faut que ce soit continu.* (Alison)

- Trois des femmes ont indiqué qu'elles préféreraient un programme plus structuré de lutte contre la toxicomanie.

  > *Je pense qu'un programme structuré de lutte contre la toxicomanie – qui soit structuré – pas quelque chose d'aussi peu organisé.* (Melissa)

  > *Il doit y avoir à la fois de la documentation et des interractions... c'est ce que je dis, il faut aussi avoir de la documentation... mais je n'ai pas pensé avoir réellement la chance de faire face à mes sentiments et de comprendre mes impressions des choses. C'était beaucoup – vous devez faire ce travail-ci et ce travail-là – ce qui est bien et les filles en ont besoin de plus – mais je me rappelle leur en avoir parlé. J'ai dit ne pas avoir le sentiment qu'on m'aide tellement en raison de toutes ces données que je ne comprends pas, les choses ne me sont pas bien expliquées, je ne comprends pas mes sentiments.* (Alison)

- Pour la plupart, les femmes ont reconnu que les programmes de lutte contre la toxicomanie étaient importants, toutefois, une femme en particulier a estimé qu'on leur accordait trop d'importance :

  ... on peut s'asseoir ici et participer à un programme de lutte contre la toxicomanie pendant 25 ans, puis sortir, se piquer à l'héroïne et aller au bar – vous savez. Je pense que tout le monde sait ce qu'est la toxicomanie et ce qu'elle fait... Alors, c'est réellement quelque chose sur laquelle ils ne devraient pas insister. Oui, nous en avons besoin, mais ça ne devrait pas être le principal facteur. (Chris)

- Comme on l'a mentionné précédemment, les qualifications des agents de programme étaient un point tout particulièrement important dans le contexte des programmes de lutte contre la toxicomanie :

  Je pense qu'un grand nombre des agents de programme... n'ont réellement pas passé par là. D'abord, ils n'ont jamais abusé d'intoxicants. Ils ne savent pas ce que c'est le besoin – comme celui que nous ressentons. Beaucoup de personnes croient faussement que c'est un désir. Je ne crois vraiment pas que c'est un désir ou une envie. Je crois que c'est un besoin, un besoin d'avoir quelque chose – un genre de soutien pour faire face à la vie. Et, jusqu'à ce qu'ils comprennent que c'est quelque chose dont nous avons besoin et qu'ils nous aident à changer le fait et se rendre compte que nous avons réellement d'autres facettes - comme nous avons d'autres choix. (Alison)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

À la différence des femmes du segment PG, les femmes du segment PBS (n=3 ou 43 p. 100) n'avaient généralement pas la lutte contre la toxicomanie comme secteur de besoin criminogène (IABD). Une seule femme du segment PBS avait participé au programme de lutte contre la toxicomanie et elle ne l'avait pas terminé.

Programmes pour les victimes de mauvais traitements ou de traumatismes

Les programmes pour les victimes de mauvais traitements ou de traumatismes sont uniquement offerts aux délinquantes. Les programmes ont été conçus pour aider les délinquantes à faire face à la violence qui leur a été faite, dont l'abus sexuel pendant l'enfance, les agressions sexuelles et la violence conjugale. Le terme «traumatisme» permet la considération des différentes formes, de l'intensité et de la durée de la victimisation dont les femmes ont souffert. Des programmes d'éducation et de sensibilisation sur les mauvais traitements et les traumatismes, ainsi que d'autres programmes «thérapeutiques», plus approfondis, sont offerts.

- Les femmes des deux segments de population (3 PG, 2 PBS) ont considéré utiles les programmes pour victimes de mauvais traitements ou de traumatismes.

  ...à un moment donné, que ce soit dans cinq ou dix ans, je veux avoir une relation amoureuse. C'est pourquoi j'ai besoin du programme pour les femmes victimes de mauvais traitements : pour éviter de me retrouver dans une relation de violence

et connaître les signes avant-coureurs d'une telle relation – parce que je les ignorais dans le passé. (Pam)

...elle [la conseillère] *est venue pour traiter d'abus sexuel...et c'est quelqu'un, elle va s'inspirer de son passé – vous savez, elle a survécu à l'abus sexuel – et elle peut comprendre. Elle sait ce à travers quoi vous passez. Parfois, les commentaires qu'elle me faisait, j'avais l'impression qu'elle était dans ma tête. C'était tout comme «mon Dieu, cette femme sait exactement ce que je ressens – elle sait exactement où j'en suis. Ce fut* réellement *utile.* (Kerry)

7.4 Activités et programmes divers

Tel que décrit au début de la section 7, à part les programmes de base, il existe un certain nombre d'activités et de programmes divers offerts aux femmes des unités à sécurité élevée. Pendant les entrevues, les femmes des deux segments de la population ont identifié un certain nombre d'activités et de programmes divers qu'elles considéraient utiles pour améliorer en général la façon dont elles utilisaient leur temps et améliorer leur sens global de bien-être. Elles ont aussi noté l'incidence positive de ces programmes ou de ces activités sur la résolution de certains de leurs problèmes.

- Les programmes d'éducation physique et d'exercice ont été considérés favorablement par 12 des 14 femmes (86 p. 100). La possibilité de se mettre en forme, de se défouler et d'améliorer leur santé physique étaient des raisons pour lesquelles les femmes ont considéré l'activité physique comme importante.

  Parfois, j'avais des douleurs le lendemain – mais ça m'aide en ce qui concerne ma colère. Hier, j'ai fait le tour du gymnase au pas de course – j'avais envie de courir. (Rita)

  ... nous avons besoin d'une belle salle d'exercices avec un instructeur – parce que l'activité physique va main dans la main avec un esprit sain – un corps sain est synonyme d'esprit sain. (Tina)

- La plupart des femmes (n=10, 71 p. 100) estimaient qu'il serait avantageux pour elles d'avoir un plus grand nombre de programmes d'activités physiques et que ceux-ci devraient être structurés.

  L'éducation physique – absolument Parfois – je veux dire, nous n'avons pas assez d'éducation physique de manière à s'impliquer dans n'importe quel genre de programme – nous n'y avons pas beaucoup accès. Si je veux faire de l'exercice et me mettre en forme, alors je le ferai pleinement et complètement – et si je ne peux le faire, alors j'hésite à le faire. Voilà comment je suis. (Kerry)

Nous avons besoin d'autres loisirs, d'après moi. J'aimerais bien qu'on ait du personnel de loisirs qui vienne nous aider avec les poids, joue au billard et autre – il n'y a pas beaucoup de loisirs ici...ils pourraient être mieux mis à profit. (Chris)

Voyons – j'aime l'exercice – un peu plus d'exercice dans le gymnase. Et les moniteurs d'éducation physique. (Denise)

- Parmi les autres activités et programmes divers auxquels les femmes ont participé et qu'elles ont trouvé utiles, mentionnons l'artisanat, l'expression artistique, la création littéraire, la relaxation, les Alcooliques Anonymes (AA) et les visites à la bibliothèque.

J'aime beaucoup la création littéraire parce que je crois que vous savez – je fais de la poésie et j'aime écrire des nouvelles – et je crois que cela aide beaucoup en ce qui concerne la maîtrise de soi. Eh bien, les sentiments et les pensées que vous avez à l'intérieur, qui sont parfois profondément enfouis et vous n'avez peut-être pas envie d'en parler à un psychologue ou à n'importe qui d'autre – on peut les exprimer par la poésie, en écrivant. Et si vous n'aimez pas faire cela – ou si vous voulez vous débarrasser de ce que vous pensiez ou vous n'aimiez pas ce sentiment – vous pourriez le mettre à la poubelle – voilà, c'est parti. C'est simplement d'être capable de s'exprimer. Cela et je pense l'expression artistique est aussi très importante – faites ce que vous avez envie de faire pour vous exprimer. C'est une bonne façon positive de faire sortir ses sentiments. Et bien entendu, l'éducation physique – l'exercice est bon pour le stress, aussi. (Alison)

Il est clair que les activités et les programmes divers ont été jugés les plus utiles lorsqu'ils étaient considérés intéressants et pertinents. Comme il appert des citations suivantes, ce ne sont pas toutes les femmes qui partageaient le point de vue que ces activités étaient utiles. Il est intéressant de noter, toutefois, que l'auteure de la dernière citation a précisé que si le programme était quelque chose qui l'intéressait *elle*, par exemple le travail du bois, il serait bénéfique pour accroître son estime de soi.

L'art thérapie... n'importe qui pouvait y participer... Je pensais vraiment que ça n'avait vraiment rien à voir avec moi – parce qu'on est censé exprimé ses sentiments au moyen de l'art – et je ne pensais pas vraiment que cela s'appliquait à moi. (Pam)

Et puis, ils offrent ces petits cours bêtes comme, vous savez, le tricotage et la céramique et d'autres cours comme cela – eh bien, pour ma part, je crois qu'ils n'aideront personne à se réinsérer dans la communauté – apprendre comment faire un cendrier, vous savez? (Chris)

- Presque toutes les femmes (n=12, 86 p. 100) avaient participé à des programmes d'emploi pendant leur incarcération dans un établissement à sécurité élevée. Les tâches de travail sont conçues pour aider les femmes à apprendre de nouvelles habiletés de travail et prendre de bonnes habitudes de travail en plus d'offrir les avantages supplémentaires de donner aux femmes un salaire en établissement et de les garder actives. Pour les femmes du segment PG,

un emploi assez continu faisait partie de leur plan correctionnel tandis que l'emploi pour les femmes PBS avait plus tendance à se produire sporadiquement, selon leurs désirs. Les principales tâches de travail concernaient le nettoyage et le ménage, bien que certaines des femmes aient été employées à faire l'entretien de la cour et à travailler à la bibliothèque. Les femmes du segment PG considèrent que leurs activités d'emploi sont importantes, mais ont signalé qu'elles aimeraient des tâches plus variées.

> *Mon emploi* [travail dans la cour] *– j'adore mon travail. Parce que j'ai l'impression d'être traitée comme* [une personne] *normale – comme si j'étais dans la société – comme si j'avais mon propre emploi. Je paie pour mes propres choses – et je me sens alors comme* [quelqu'un] *– au lieu d'être simplement une autre assistée sociale.* (Susan)

> *...ils m'ont donné un emploi dans la cour et j'ai adoré faire ce travail. Nous avions l'habitude de nettoyer la cour tous les jours, sept jours par semaine...*[ici je] *nettoie, nettoie le gymnase, nettoie la roulotte... Si je n'avais pas changé mon attitude, je n'aurais pas toutes ces tâches...Ce que j'aime vraiment faire, c'est de nettoyer –* [j'aimerais] *un autre endroit à nettoyer – quelque chose à faire... Pour me faire sortir plus souvent de cette unité.* (Nicki)

> *L'emploi est réellement important parce que beaucoup d'emplois que nous avons ici sont comme des tâches de nettoyage, ce qui ne fait pas grand chose pour l'intelligence. Je veux dire, vous savez, balayer et laver les planchers et des choses du genre, c'est bien et tout, mais ça ne nous avancera pas vraiment à rien... parce que je veux dire, vous savez, c'est bien de nettoyer et des choses du genre, mais presque tout le monde sait comment le faire. Nous avons besoin de quelque chose qui représente un meilleur défi.* (Alison)

7.5 Psychologie et services de counseling

> *Eh bien, j'ai besoin d'un psychiatre ou d'une autre personne du genre qui me parlerait avec profondeur. Pas simplement quelqu'un pour dire «oh, ça ne va pas aujourd'hui, oh ma pauvre, ceci et cela». J'ai besoin d'aide pour beaucoup de choses qui se passent en moi. Et je n'ai pas l'impression – je n'obtiens pas cette aide. Et, lorsque vous êtes en prison – je pensais qu'ils étaient censés plus ou moins vous préparer à vous réinsérer dans la communauté. Eh bien, je me réinsère dans la communauté encore avec ces sentiments en moi. Je ne parle pas d'alcool ni de drogue ni de choses comme cela – cela n'a rien à voir avec cela – je parle de sentiments à l'intérieur, auxquels je ne peux faire face – il n'y a personne ici à qui parler. Voilà une grosse préoccupation pour moi – parce que, vous savez, j'ai peur.* (Chris)

De la thérapie individuelle est offerte dans tous les établissements pour femmes, y compris les unités à sécurité élevée, afin de traiter des problèmes de santé mentale et pour accroître l'auto-efficacité. La fréquence des séances et la durée du traitement sont déterminées par le

psychologue et la détenue. Traiter des problèmes de santé mentale sous-jacents ou de la psychopathologie caractérologique qui contribue aux facteurs criminogènes peut aider une femme à s'engager dans un style de vie plus pro social. De même, le personnel psychologique aide à la mise en œuvre de divers programmes de groupe qui traitent des questions liées à la santé mentale.

La majorité de cette population a considéré les services de psychologie et de counseling comme importants pour elle. Rappelons qu'à la section 6.3, les six femmes du segment PG estimaient qu'un plus grand accès aux services psychologiques ou psychiatriques était un moyen de les aider à comprendre et gérer les raisons pour lesquelles elles étaient classées à sécurité élevée. Dans les deux segments de population, la plupart des femmes ont indiqué qu'elles avaient besoin sur le besoin d'avoir plus de services psychologiques, psychiatriques et de counseling. La question ici ne concerne pas la qualité des services actuellement offerts, mais plutôt le besoin d'un plus grand accès aux services.

Segment de la population générale

- Chacune des femmes du segment PG croyait avoir besoin de services psychologiques, ou d'une certaine forme de counseling afin de résoudre ses problèmes.

> *Cela* [la psychologie] *aide, aide sûrement, absolument... Je n'ai pas toujours eu cette attitude. C'était toujours l'inverse pour moi – c'était comme la psychologie sur mon dos, vous savez. Mais maintenant que j'ai en quelque sorte – que les choses commencent à changer pour moi, je pense qu'il est très important pour moi de résoudre mes problèmes. Comme l'abus; eh bien, et je pense que j'ai besoin d'aide en ce qui concerne l'impulsivité. Comment ne pas être si impulsive. Vous savez, c'est comme – fais-le et penses-y ensuite. Je suis très impulsive, je réagis... Souvent, il n'y a aucune colère – c'est impulsif. C'est comme si cela a quelque chose à voir avec le processus de réflexion. Vous avez une pensée et vous agissez sans même y penser.* (Kerry)

- De même, les femmes ont signalé que la psychologie les avait aidées à traiter de leurs problèmes émotionnels et personnels, avait amélioré leur conscience de soi en plus de les avoir sensibilisées à leurs stratégies d'adaptation.

> *Eh bien, mes sentiments relatifs à la psychologie, vous savez – elle n'a jamais opéré de miracles, ne m'a jamais guérie ou rendue ou meilleure ou quoi que ce soit. Mais cela m'a fait comprendre, m'a fait comprendre mes habitudes, m'a fait comprendre certaines des raisons pour lesquelles je fais ce que je fais, m'a fait comprendre pourquoi je suis impulsive et au sujet de l'abus... elle m'a beaucoup aidée. Elle m'a aidée à mieux me comprendre moi-même, vous savez. Comprendre les cycles, vous savez, comme pourquoi vous vous tailladez ou pourquoi vous réagissez de telle ou telle façon, vous savez, quelles sont vos habitudes.* (Kerry)

> *Eh bien, mon ancienne psychologue m'a aidée à traverser beaucoup... elle était très bonne – elle m'a aidée à comprendre mon trouble de l'alimentation – elle m'a aidée pour beaucoup. Et, aussi, les rétroactions, elle m'a aidée pour cela.* (Melissa)

- Un plus grand accès aux services de psychologie a été jugé comme étant nécessaire par les femmes, surtout pour examiner plus en profondeur les questions de santé mentale. En particulier, les femmes ont suggéré des séances de counseling hebdomadaires.

  Mais, il y a une grosse lacune, je pense... parce qu'il manque réellement de personnel. Et, pour les détenues dites «à sécurité maximale», c'est dur, même lorsque vous voulez vous aider vous-même et parler à un psychologue et essayer de faire face aux problèmes et croire que vous êtes prête à le faire et à en parler, c'est dur parce qu'il manque beaucoup de personnel... Ce que je veux dire, c'est qu'ils n'ont pas les ressources humaines pour vraiment offrir du counseling et réellement faire face aux problèmes. Souvent, ils ne peuvent vous intégrer à l'horaire pour vraiment résoudre les problèmes. (Kerry)

  ... J'ai besoin de plus. Pas comme ici où je vois le psychologue une fois par semaine pendant quinze minutes. (Tanya)

  Je pense encore que le psychologue devrait avoir plus de temps pour vous. Il n'y a pas suffisamment de temps... J'aimerais le voir au moins une fois par semaine. (Melissa)

- Une femme a fait le commentaire que peu importe les ressources limitées pour les séances de counseling hebdomadaires, on pouvait compter sur le service de psychologie en temps de crise.

  La psychologie est très, très limitée, vous savez, croyez-moi, je le sais. Je veux dire, si nous nous tailladons, par exemple – situation de crise – on peut habituellement les voir. Ils sont tous là autour de vous à ce moment-là. Mais, si tout va bien – si c'est seulement pour travailler à vos problèmes – comme les questions d'abus, d'abus de drogue, ou autre chose comme cela – comme le counseling une fois par semaine, cela ne se produit pas. (Kerry)

- Les femmes du segment PG ont soulevé diverses autres questions relatives à la psychologie et au counseling. Une femme a parlé de l'importance d'offrir aux détenues un choix en ce qui concerne les conseillers.

  Peut-être que quelqu'un ne se sent pas assez à l'aise pour s'asseoir et parler à un psychologue. Peut-être qu'il préférerait parler aux représentants du YMCA qui viennent ici, ou à un conseiller, ou quelque chose du genre. Ils doivent s'assurer que lorsqu'ils parlent aux filles ils leur expliquent clairement qu'elles ont le choix. Si vous aviez le choix au sujet de la personne que vous voulez voir et comment vous voulez traiter de vos problèmes, qu'on vous donne ce choix – parce que je crois qu'elles n'auront pas le cœur à cela – et ainsi elles ne seront pas honnêtes envers elles-mêmes ou vis-à-vis de ce qu'elles tentent de faire si elles n'ont aucun choix. (Alison)

Une autre femme a dit se soucier de la confidentialité de la thérapie et des répercussions possibles de son honnêteté et de la communication de renseignements très personnels au psychologue, surtout si ceux-ci ont une incidence défavorable sur les besoins criminogènes.

> *Le gros problème relatif à la psychologie est – j'ai constaté que j'hésitais à être honnête en raison des conséquences que je risquerais de subir. Parce que, je veux dire, ils peuvent mettre tout sur papier et cela, je veux dire, comme si vous êtes – comme lorsque vous avez des pensées de violence et autres du genre – nous essayons de sortir de prison. Surtout lorsque vous êtes en* [isolement] *et autre, vous savez, et ils doivent faire une évaluation psychologique pour vous permettre d'en sortir – comme, je me suis rendu compte qu'il fallait leur dire... Par exemple, ce que je faisais avec le psychologue était – vous savez, si je devais le voir pour une évaluation ou les voir pour ceci ou pour cela – alors, je leur disais ce que je pensais qu'il voulait entendre pour obtenir un bon rapport. Et cela n'est pas la façon dont il faut utiliser la psychologie, parce qu'elle n'aide personne. C'est comme – comment être honnête avec quelqu'un afin d'obtenir de l'aide si j'ai peur des répercussions de mon honnêteté?... La psychologie, c'est bien – ça peut réellement vous aider – mais on dit les mauvaises choses au psychologue et il peut* vraiment *vous foutre dans la merde. Oui, j'en ai eu l'expérience avec deux ou trois psychologues.* (Kerry)

Deux femmes ont soulevé des préoccupations concernant ce qu'elles considéraient être la tendance de la psychiatrie à «étiqueter» et «ravitailler en pilules». Ces deux femmes ont estimé qu'une telle pratique faisait réellement obstacle à la compréhension et la résolution des problèmes réels.

> *Nous n'avons qu'une seule psychiatre... et elle vient et prescrit des pilules. Eh bien, les pilules n'aident pas tout le monde – j'ai pris du Prozac, du Tégrétol et du Lithium et tout le reste mais rien ne m'a aidée parce qu'elle ne se rend pas à la source... Vous savez, les pilules ne me font aucun bien – j'ai besoin de quelqu'un à qui parler sérieusement. Parce que c'est comme cela que les gens se suicident – si vous le faites, vous appelez quelqu'un à l'aide. Eh bien, j'ai besoin d'aide, écoutez-moi, «eh bien, voici des pilules» – eh bien, vous savez, c'est de la merde.* (Chris)

> *Je pense que la plupart de mes problèmes viennent de choses émotionnelles – la plupart d'entre elles – au lieu de psychiatriques. Je crois qu'on m'a mal diagnostiquée quelques fois... Je pense que les professionnels ne devraient pas vous étiqueter si rapidement – pourquoi faut-il mettre une étiquette à tout? Pourquoi dois-je être maniaco-dépressive? Alors, j'étais hyperactive toute la semaine dernière et cette semaine je suis toute déprimée. Qui s'en soucie? On peut gérer le problème... Mais tous ces diagnostics et tout le reste, des médicaments. Oh, elle est maniaco-dépressive – nous lui donnerons du Lithium. Elle est déprimée – nous lui donnerons du Prozac. Elle est hyperactive, nous lui donnerons du Nozenan. Elle est impulsive – nous lui donnerons du Tégrétol. Nous lui donnerons du chloroforme. J'ai pris de l'Elavil, du Tégrétol, du Nozenan, du Lithium, du Prozac.* (Kerry)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- En général, bien que les femmes du segment PBS aient reconnu l'importance de la psychologie et du counseling, les. En fait, tel que signalé distinctions entre les genres d'aide en matière de counseling offerts par le personnel des services de psychologie et tout *autre* membre du personnel étaient souvent très floues. Le counseling était manifestement considéré par les femmes du segment PBS comme la responsabilité des divers membres du personnel et, en particulier, celle des agents de correctionailleurs dans ce document, les femmes du segment PBS croyaient vivement que les agents de correction devraient être conscients des besoins en matière de santé mentale des détenues et être capables d'y faire face.

7.6 Suggestions des femmes concernant les programmes

Tout au long du processus d'entrevue, les femmes ont fait part d'idées et de suggestions concernant les programmes de base et les programmes divers, actuels et éventuels.

Suggestions générales pour améliorer les programmes de base

En plus des suggestions visant à améliorer les programmes de base déjà notées dans la section 7.3, on a proposé ce qui suit :

- que les programmes offerts englobent un type d'analyse des besoins particuliers du groupe et que la pertinence du programme pour les besoins criminogènes des femmes soit précisée individuellement.

  Le directeur de programme, peu importe qui il est, le coordonnateur – devraient parler aux détenues plus au sujet de ce dont elles ont réellement besoin – quelque chose d'utile – pas quelque chose qu'elles connaissent déjà... oui, si c'était expliqué – pourquoi ce serait utile en ce qui concerne le crime commis et la récidive. (Pam)

- que les programmes de traitement de la toxicomanie soient offerts continuellement. Plus précisément, que les femmes aient la possibilité de participer à un programme quelconque de lutte contre la toxicomanie juste avant la date de leur mise en liberté.

- que la forme du programme offre aux femmes diverses façons de s'intéresser au contenu.

  Je pense qu'avec l'apprentissage cognitif des compétences – je pense que c'est comme cela qu'ils abordent le programme – comme, j'ai remarqué qu'il y avait beaucoup de documentation – ce qui est bien – c'est bien d'avoir de la documentation – mais je pense que beaucoup de jeux de rôle, c'est beaucoup mieux – pour une interaction réelle... En réalité, on pourrait appliquer cette idée-là à la plupart des programmes. (Alison)

- que les questions concernant la dynamique de groupe soient examinées avec ardeur afin de ne pas déranger ceux qui veulent participer sérieusement. En particulier, les attentes relatives à la confidentialité doivent être clairement définies et on doit s'occuper des violations.

...peut-être ne suis-je pas à l'aise avec les participantes du groupe, peut-être ne sont-elles pas à l'aise avec moi. Si nous ne pouvons être réellement honnêtes lorsque nous parlons dans le cadre de ces séances – ces séances de counseling – elles ne feront réellement aucun bien à qui que ce soit. Je réussis bien dans le cadre de séances individuelles, j'ai vraiment du succès. Et, je fais bien aussi dans les groupes, mais seulement dans la mesure où je me sens à l'aise avec les participantes et la confidentialité. Parce que regardons les choses en face, les gens ne sont pas tous sérieux lorsqu'il s'agit de faire face à leur dépendance. Ils le font pour le programme, en raison du fait qu'ils doivent sortir, puis lorsqu'ils sortent, ils reviennent immédiatement. Mais si vous êtes réellement sérieux et quelqu'un se moque dans le coin de ce que vous dites – cela aura une grande incidence sur ce qui se passe. Alors, je pense qu'ils doivent réellement s'assurer que dans toute séance de groupe – tous les gens qui s'y trouvent soient très à l'aise – et que s'ils constatent qu'on ne respecte pas la confidentialité – cette personne ne sera plus admise dans le groupe, ou quelque chose comme cela. (Alison)

Suggestions de nouveaux programmes

Chaque femme avait au moins une suggestion de nouveaux programmes non actuellement offerts au sein de établissement où elle se trouvait. Encore une fois, il y avait encore des différences marquées entre les femmes des segments PG et PBS concernant l'étendue et la nature des programmes supplémentaires.

Segment de la population générale

- En grande partie, les programmes que les femmes du segment PG ont suggéré se rattachaient à leurs besoins criminogènes, à leur santé mentale générale et aux sources particulières de détresse émotionnelle. Les suggestions communes englobaient des programmes afin d'améliorer l'estime de soi, traiter des problèmes d'abus, traiter des blessures infligées volontairement, améliorer les aptitudes en communication et les compétences sociales.

Par exemple, les femmes violées et maltraitées et autre chose du même genre – ils n'ont personne qui peut parler à ces femmes – aucun programme – ils disent [par exemple] *«nous avons ces programmes de traitement pour les alcooliques et les toxicomanes » – bon, d'accord – mais les choses vont plus loin que cela, vous savez.* (Chris)

J'aimerais voir un groupe pour les femmes maltraitées – je pense que c'est important – et cela fait partie de mon plan de traitement correctionnel. (Pam)

J'aimerais voir plus de programmes qui traitent de certaines questions de violence... et savez-vous ? La plupart des femmes qui sont en prison ont été maltraitées. (Tanya)

L'estime de soi – je crois que c'est très important. Il devrait y avoir beaucoup de programmes sur l'estime de soi. Parce que lorsqu'une personne n'a aucune estime de soi – vous savez, elle se taillade – elle n'a pas beaucoup avec quoi travailler, vous savez. (Kerry)

Je pense qu'ils devraient avoir un programme pour les gens qui se blessent volontairement. Parce qu'il n'y a rien. Vous le faites, ils vous soignent, et c'est tout. Un psychologue peut venir vous parler pendant quelques minutes, mais les sentiments sont toujours là. (Tanya)

L'interaction, je crois – avec les autres personnes – parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne savent pas vraiment comment s'entendre avec les autres – alors, vous savez, quelque chose du genre serait très utile. (Chris)

- De plus, les femmes ont fait des suggestions pour la maîtrise du stress ou les programmes de relaxation, les cours d'affirmation de soi et les programmes pour améliorer les habiletés de travail (p. ex. la formation en informatique).

Gérer mon argent – parce que j'ai beaucoup de mal à le faire. L'établissement d'un budget, absolument, oui, parce que je me rends compte que j'ai beaucoup de difficultés à faire un budget... et c'est à ce moment là que je me crée des ennuis. (Chris)

La maîtrise du stress – il n'y a aucune maîtrise du stress. (Melissa)

Nous n'avons rien en ce qui concerne les métiers ou autre – par exemple, je sais que les hommes ont beaucoup d'occasions d'apprendre la mécanique automobile et l'électricité et autres choses du genre – et nous n'avons pas vraiment cela – alors peut-être une formation en informatique, je pense, serait vraiment importante... nous avons besoin de quelque chose qui présente un meilleur défi. (Alison)

- Trois femmes ont pensé qu'un programme de soutien par les pairs serait bénéfique tant pour les femmes offrant l'appui que pour celles qui y ferait appel.

Je pense que le soutien des pairs serait excellent – par exemple, pour les détenues qui ne souhaitent pas parler à un psychologue – ou ne veulent pas parler à un gardien –elles pourraient avoir une personne formée – une détenue formée – en psychologie – pour traiter des principaux problèmes, comme se taillader, éprouver du stress et vous savez, avoir tendance à vouloir se suicider. (Alison)

- Deux femmes ont aussi fait des commentaires sur l'importance d'avoir certains programmes offerts qui sont mis en œuvre indépendamment du SCC.

Mais je pense qu'il est important d'avoir plus de programmes qui ne sont pas mis en œuvre par des employés du SCC... un grand nombre des programmes étaient présentés par des personnes qui avaient des liens directs avec le SCC – ils rendaient compte au SCC. Et, ils font un rapport sur le résultat de votre programme – qui va directement à la gestion des cas. Moi, j'ai aimé participer aux programmes comme le programme de solutions de rechange à la violence – parce qu'il n'avait rien à voir avec le SCC – vous savez, vous y êtes allés pour vous-mêmes. (Kerry)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Chaque femme du segment PBS a suggéré de nouveaux programmes qui concernaient des activités de loisirs, telles que divers sports et autres activités physiques, et l'artisanat.

- Les suggestions supplémentaires englobent : un programme pour *aider les détenues à cesser de fumer* (Kim), un programme pour aider les femmes à traiter avec *les détenues avec lesquelles je ne m'entends pas* (Nicki), ou des conflits avec d'autres détenues, et des cours sur *l'estime de soi* (Tina).

8 FACTEURS D'ORDRE INSTITUTIONNEL, STRUCTUREL ET ORGANISATIONNEL

> [Si je n'avais pas été transférée] *je pense qu'on m'aurait enfermée* [détenue]. *C'était un nouveau départ pour moi. On m'a donné la chance de recommencer à zéro. J'aurais probablement écopé d'autres chefs d'accusation et au bout de deux ou trois ans, on m'aurait probablement étiquetée comme délinquante dangereuse ou quelque chose comme cela, vous savez. J'étais dans cette voie. Je n'allais réellement nulle part.* (Kerry)

Les femmes ont signalé divers facteurs d'ordre institutionnel, structurel et organisationnel comme importants pour elles en ce qui concerne la manière dont elles purgeaient leur peine et s'adaptaient à leur incarcération. De plus, ces facteurs ont eu une grande répercussion sur leur capacité et leur volonté de traiter de leurs besoins. Ces facteurs englobaient le climat et la culture de l'établissement, le milieu physique et l'hébergement, la surveillance et les relations entre les détenues et le personnel. Ces facteurs sont complexes et interreliés. Il est difficile, sinon impossible, de considérer ces facteurs indépendamment les uns des autres. Si on considère l'abus de drogue dans l'établissement, par exemple, la consommation de drogue fait partie du milieu et de la culture de l'établissement tandis que l'accès à la drogue est influencé par le milieu physique, l'hébergement et la surveillance, et l'aide pour lutter contre la toxicomanie est influencée par les relations entre les détenues et les membres du personnel.

Dans ce rapport, ces facteurs d'ordre institutionnel, structurel et organisationnel ont été séparés pour fin de description; il faut souligner, toutefois, que la force de ces facteurs importants réside dans leurs rapports les uns avec les autres.

8.1 Climat et culture de l'établissement

Naturellement, le milieu carcéral dans lequel les femmes se trouvent a des répercussions diverses sur elles – dont les effets associés au milieu physique, (examinés séparément dans la sous-section 8.2) à la surveillance et au personnel (examinées dans les sections 8.3 et 8.4).

Un certain nombre de considérations en matière de climat et de culture de l'établissement ont été soulevées tout au long de rapport. En particulier, l'influence d'un milieu positif et constructif a été signalée en ce qui concerne le changement des attitudes et des comportements négatifs. En

plus de ces considérations, les femmes ont mentionné que le «code des détenues» et les conflits avec les autres détenues avaient comme effet d'empirer leur comportement.

Les femmes du segment PG étaient plus à même de soulever des points particuliers concernant le thème du climat et de la culture de l'établissement que les femmes du segment PBS. Cinq des six femmes du segment PG (83 p. 100) ont dit que le milieu carcéral empirait leur comportement.

> *... je sais que pour moi, je sais comment j'étais avant d'aller en prison et puis je sais le genre de choses que je faisais pendant que j'étais en prison, en ce qui concerne la violence – et je pense que je suis simplement devenue un produit de mon milieu. Je le crois vraiment. Et la raison pour laquelle je dis cela est que lorsque j'étais dans la communauté, je n'étais jamais violente comme j'ai dû l'être à la Prison des femmes... et même la drogue. Je n'étais pas un ange lorsque j'étais dans la communauté, je prenais de la drogue et j'avais des dépendances. Mais lorsque j'étais à la Prison des femmes, j'ai pris de la drogue que je n'avais jamais vue dans la communauté.* (Kerry)

> *... chaque année que j'ai passée en prison, je me suis empirée de plus en plus. Mon attitude n'était pas aussi mauvaise lorsque je suis arrivée que six ou sept mois plus tard. D'autre part, je crois que cela dépend de la personne, de la personnalité.* (Alison)

> *Je me suis sentie attirée, comme une suiveuse, et j'ai fait ce que les autres s'attendaient que je fasse – lorsque j'y pense maintenant, je ne peux pas croire que c'est arrivé – parce que je ne suis pas vraiment du genre à faire tout ce que les autres font.* (Pam)

L'influence de la cohésion du groupe de détenues et la pression vers l'uniformité, surtout dans le segment PG, sont fortes.

> *Je pense qu'on aurait une certaine attitude envers une personne qui ne voulait pas vous savez, ne voulait plus en faire partie Oui, oui. On dirait, par exemple, qu'est-ce qui te fait penser que tu es, vous savez, meilleure que nous?... c'est un groupe très uni, vous savez...* (Kerry)

Certainement, la cohésion du groupe produit un climat qui soutient la polarisation entre les détenues et le personnel. Par exemple, les femmes en ont identifié la manifestation dans l'acceptation de la tendance à maintenir le «code des détenues».

> *Même lorsque je suis arrivée ici* [transférée], *vous savez, j'avais de la difficulté à m'adapter – vous savez, parce que, c'est comme... lorsque je suis descendue ici, il m'a été difficile de cesser d'adhérer au code des détenues – c'est encore le cas, c'est encore le cas... et ils considèrent cela antisocial – vous savez, vous êtes censée être pro sociale. Ils jugent ces choses comme étant des comportements antisociaux et des attitudes antisociales.* (Kerry)

... c'est enfoncé dans votre tête pendant que vous êtes en prison... vous savez, le code – que vous n'êtes pas censée parler aux gardiens, vous êtes censée ne rien faire. (Alison)

J'ai l'impression qu'un grand nombre de ces femmes sont des mouchardes – ce n'est peut-être pas à moi de juger – parce qu'un grand nombre d'entre elles se débrouillent très bien – mais le fait qu'elles sont des mouchardes m'incite à mal agir – peut-être qu'elles ne connaissent rien de mieux... C'est comme ça que je me sens une bonne partie du temps. (Tanya)

Dans la section 6, les femmes elles-mêmes ont vu ce changement de mentalité comme une partie intégrante d'un cycle positif global d'adaptation et de changement. Les femmes ont donné des exemples de ce changement d'origine tant interne qu'externe (p. ex. une approche de l'établissement à la tolérance zéro de la dynamique du «code des détenues»).

C'est un choix – c'est un choix qu'on fait. Les gens deviennent méfiants – pourquoi parle-t-elle au gardien – parce que j'étais comme cela... mais j'en suis venue à me rendre compte que cela n'était pas ce qui était important. (Alison)

J'avais des problèmes ici. Une fille en particulier – je ne dirai pas son nom. Elle était en isolement protecteur à la Prison des femmes... ce fut un choc pour moi de descendre ici et de me trouver en compagnie de personnes avec lesquelles je ne serais habituellement pas– ou que je ne fréquenterais pas. Et je l'ai affrontée un jour. Et, ils m'ont mis en isolement – et ils ont dit non, tu ne vas pas utiliser le code des détenues ici et nous ne tolérons pas cela ici. Et je n'ai jamais même agressé cette femme – je l'ai simplement affrontée – et j'ai été mise en isolement... Et ils vous gardent en isolement pendant longtemps ici... Me faire rédiger ce gros plan pour sortir – comme si j'étais un cas psychiatrique ou autre chose du genre. (Kerry)

(Une discussion plus poussée sur les avantages que les femmes ont identifiés au sujet de la décomposition des habitudes de communication et des attitudes personnel-détenues qui sèment la discorde et sont arbitraires se trouve plus loin, dans la section 8.4).

La principale préoccupation des femmes du segment PBS au sujet du climat et de la culture de l'établissement concernait l'incompatibilité avec les autres détenues.

Ils peuvent me mettre en colère et me rendre suicidaire – jusqu'à ce que, si je le deviens, je pourrais probablement finir par battre quelqu'un un de ces jours... aussi lorsqu'elles se menacent l'une l'autre et commencent à faire beaucoup de bruit et autre chose du genre – cela me dérange vraiment. J'ai envie de me débarrasser de celles qui sont mauvaises – oui, les terrasser. (Tina)

Les autres femmes – elles me vexent Elles sont plus intelligentes que moi. Elles aiment me harceler pour que je me vexe et fasse des choses stupides... je me sens bien mieux lorsque personne ne me contrarie. (Clara)

8.2 Milieu physique et hébergement

L'unité des femmes à l'établissement de Springhill et la Prison des femmes offrent un hébergement sûr aux détenues dites «à sécurité maximale». La structure physique de ces établissements est brièvement décrite ci-dessous :

Unité de Springhill. L'unité des femmes à l'établissement de Springhill est très petite. Il y a un corridor de cellules d'un côté de l'unité; du côté opposé se trouvent l'évaluation initiale et les cellules d'isolement. Dans l'espace au milieu, il y a la buanderie, des toilettes et des douches et une salle commune avec une petite cuisine (à laquelle ont accès les détenues des cellules de la population générale et des cellules de l'évaluation initiale). Le bureau et le poste du personnel est situé entre le corridor de cellules d'un côté et les cellules d'évaluation initiale et d'isolement de l'autre côté et compte des miroirs d'observation pleine hauteur qui donnent sur la salle commune. Bien que la structure physique prévoit une séparation physique avec portes verrouillées entre les détenues (par l'intermédiaire des divers secteurs de cellules), le bruit peut clairement être entendu d'un bout à l'autre de l'unité.

Prison des femmes. La structure physique de la Prison des femmes est vieille et restrictive; il y a de nombreux corridors étroits, des escaliers abrupts et des barrières verrouillées. Le bâtiment a de nombreuses caractéristiques d'une prison à sécurité élevée dont celle d'être entourée d'un gros mur de ciment. Les unités résidentielles des détenues qui résident toujours à la Prison des femmes sont contenues dans une série de cellules à barreaux appelée la rangée A (principalement utilisée pour les détenues dites «à sécurité moyenne et élevée» de la population générale) et l'unité de besoins spéciaux (encore, divers profils de sécurité). Bien que les deux aires se composent de cellules à deux niveaux, le deuxième étage de la rangée A n'est pas utilisé. Au moment des entrevues, des travaux de construction étaient en cours afin de modifier la rangée B dans l'intention d'y loger les détenues de l'unité de besoins spéciaux qui ont un niveau de fonctionnement plus élevé, tout en maintenant la séparation physique entre ces détenues et la population générale. Une nouvelle unité d'isolement de sept cellules a été construite dans le sous-sol de la prison.

De toute évidence, le milieu physique dans lequel les femmes vivent peut avoir des effets variés. Bien qu'elles aient reconnu que le milieu physique pourrait avoir de nombreuses répercussions sur la réalité des femmes incarcérées, les femmes ont parlé des questions d'espace, de mouvement, de silence thérapeutique et d'incompatibilités avec les autres détenues. Encore une fois, bien qu'on ait séparé ces éléments ci-dessous, comme on peut le constater par les citations qui les accompagnent, ces questions se chevauchent et les rapports entre elles créent souvent une tension dynamique négative. Il est aussi important de se rappeler que malgré de sérieuses limites imposées par les milieux physiques, un grand nombre de femmes des deux installations ont signalé de nombreuses façons dont le milieu avait eu une incidence positive sur elles.

Installations

Toutes les femmes interviewées à l'établissement de Springhill ont fait observer que l'unité était trop petite, l'espace manquait de variété et les mouvements étaient restreints. Aussi, plusieurs

femmes ont mentionné être désolées que les hommes aient aussi à subir des restrictions de mouvement en raison de leur présence dans l'établissement[9].

> *L'unité est trop petite. Si vous avez un problème avec quelqu'un, il n'y a nulle part où aller pour vous en éloigner. On a besoin de plus d'espace... pas de plus de détenues, plus d'espace. Nous avons seulement notre cellule et l'aire commune. Voilà les deux endroits où nous pouvons aller – pas de grosse décision.* (Kerry)

> *Je pense que l'agencement actuel ne vaut rien. Eh bien, d'une part, lorsque vous entrez par la porte principale – vous arrivez juste devant les cellules... ça devrait être séparé... afin qu'il n'y ait pas des gens qui entrent et sortent par le corridor principal... une cuisine, où les femmes peuvent elles-mêmes faire leur propre repas – ça serait bien. Et, c'est vraiment trop petit – c'est vachement trop petit. Tout le monde se trouve toujours collé l'un sur l'autre, vous savez. On ne peut s'éloigner de personne. Voilà pourquoi je ferme mon rideau et je verrouille ma porte... j'ai vraiment besoin d'être seule pendant un bout de temps.* (Tanya)

> *L'endroit est tellement petit – l'unité est tellement petite – nous sommes tellement restreintes dans ce qu'on nous permet de faire...et je ne dis pas que ce n'est pas mauvais pour les hommes aussi, parce que ce l'est – parce que souvent ils doivent être enfermés lorsque nous nous rendons à divers endroits. C'est très malcommode, voilà ce que c'est...Je pense que si nous avions plus accès à l'établissement, ce serait fantastique... mais je pense que je cherche les miracles ici, parce que c'est un établissement pour hommes. Mais on nous permet d'aller au gymnase cinq fois par semaine. Nous pouvons aller à la bibliothèque – c'est dans une autre partie du bâtiment ... c'est un processus lent.* (Alison)

> *Dans cet endroit, nous ne pouvons bouger sans que les gars soient enfermés dans leurs cellules – nous ne voulons pas que les gars se fassent enfermer tous les jours... nous essayons tout simplement de faire de notre mieux.* (Nicki)

Malgré les difficultés imposées par le milieu physique de l'unité de l'établissement de Springhill, un grand nombre des femmes ont fait des commentaires sur les façons dont le milieu a eu des répercussions positives sur elles. La séparation des exigences et la mentalité de «pensée de groupe» d'une plus grande population de délinquantes, tout particulièrement de celles qui ont passé du temps à la Prison des femmes au début des années 1990 et avant, ont été considérées comme utiles pour établir une certaine perspective concernant l'adhésion stricte au «code des détenues». Aussi, comme il sera discuté dans les sections 8.3 et 8.4, la structure physique a mené au résultat connexe d'une présence visible et constante du personnel dans l'unité. Ceci a signifié

---

[9] Les unités à sécurité maximale pour femmes, comme celle de l'établissement de Springhill, fonctionnent comme des établissements séparés et distincts dans les établissements pour hommes existants. Les femmes qui résident dans ces unités sont séparées de la population de détenus en ce qui concerne le logement, les programmes et les loisirs. Par conséquent, le mouvement de détenus est limité lorsque les femmes quittent leur unité afin d'avoir accès aux installations qui sont partagées (p. ex. gymnase, bibliothèque).

la capacité de limiter la présence et l'utilisation de drogues, de limiter l'expression de comportements négatifs et a offert des occasions de meilleures relations entre les détenues et le personnel, éléments qui ont tous contribué à réduire l'adhésion stricte au «code des détenues».

En ce qui concerne les détenues à la Prison des femmes, les commentaires des femmes des segments PG et PBS étaient étonnamment favorables, bien qu'elles aient mentionné l'aspect morne, l'âge et le mauvais état de l'établissement. Les femmes du segment PBS ont plutôt fait des commentaires sur le fait qu'on répondait à leurs besoins de base et que le milieu physique leur donnait un sentiment de sécurité (les quatre dernières citations proviennent des femmes du segment PBS).

> *Je ne sais pas – je pense que c'est parce que c'est une prison à sécurité élevée, elle doit être – mieux fermée et – je ne vois vraiment aucun problème à ce sujet... Les cellules sont un peu petites. Je ne peux vraiment penser à rien d'autre. Je ne pense pas que cela devrait être très différent de la sécurité moyenne – à moins que ce ne soit vraiment nécessaire.* (Pam)
>
> *Ça m'est égal d'être ici.* (Melissa)
>
> *Ici? Ce n'est pas vraiment si mauvais – ça pourrait être pire.* (Clara)
>
> *L'immeuble est vieux – mais j'aime ça – j'aime que le soir on m'enferme toute seule, vous savez... j'aime ça parce que personne ne peut m'attaquer la nuit.* (Susan)
>
> *Ça m'est égal. J'ai un lit, des draps, des draps propres, des vêtements propres. De quoi manger.* (Denise)

Hébergement des détenues dites «à sécurité maximale» dans les établissements régionaux

Il n'est pas étonnant que, pendant la discussion sur l'établissement où elles résidaient actuellement, on ait soulevé la question de la possibilité que des détenues dites «à sécurité maximale» puissent être hébergées dans des établissements régionaux. À cet égard, deux thèmes se sont dégagés des entrevues :

1. la plupart des femmes ont exprimé l'opinion que les détenues dites «à sécurité maximale» devraient être hébergées à un endroit différent de leurs homologues dites «à sécurité moyenne et minimale» (n=12, 86 p. 100);
2. moins d'un quart des femmes interviewées (n=3, 2 PG, 1 PBS, 21 p. 100) ont suggéré que des dispositions soient prises afin d'héberger les détenues dites «à sécurité maximale» dans des établissements régionaux (malgré que des dispositions soient prises pour que les détenues dites «à sécurité maximale» soient hébergées séparément).

Deux des femmes interviewées ont aussi suggéré que, même si les détenues dites «à sécurité maximale» sont hébergées ailleurs, un plus grand accès aux établissements régionaux soit offert. Ces thèmes ressortent des citations ci-dessous.

> *Je ne pense pas que les détenues dites «à sécurité moyenne et maximale» devraient être hébergées ensemble.* (Tina)

> *Je pense que des endroits comme* [établissement régional], *s'ils avaient une maison pour les détenues dites «à sécurité maximale» – une fois qu'on y serait, il suffirait de se sortir de la maison – au lieu de se sortir d'un établissement pour hommes pour pouvoir aller dans un établissement à sécurité moyenne. Parce que vous êtes là, vous voyez de quels privilèges vous êtes privée lorsque vous êtes dans un établissement à sécurité maximale. C'est donc un encouragement d'être une détenue dite «à sécurité minimale ou moyenne». Vous êtes encouragée à faire mieux. Je pense que la même chose devrait s'appliquer aux détenues qui ont des besoins spéciaux, maintenant que j'y pense – s'il y avait une maison pour les détenues qui ont des besoins spéciaux – comme ces maisons réservées à la population générale ou autre, vous savez, cette maison est réservée aux détenues ayant des besoins spéciaux, cette maison est réservée aux détenues dites «à sécurité maximale» – et vous vous efforcez d'abaisser votre cote de sécurité maximale. Du mieux que vous faites, le plus de privilèges que vous obtenez jusqu'à ce que vous soyez transférée à une maison à sécurité moyenne. Je pense que ce serait approprié.* (Kerry)

> *Comme le nouvel établissement et le reste des nouveaux établissements régionaux au Canada – ils ont été conçus pour les détenues dites «à sécurité maximale, moyenne et minimale» – mais lorsqu'il y a eu des problèmes dans l'ouest, ils ont dû arranger les choses quelque peu et les mettre ailleurs – je pense réellement qu'il devrait y avoir quelque chose d'organisé où nous pourrions aller* [établissement régional] *pour nos programmes – bien que nous soyions des détenues dites «à sécurité maximale» – nous pourrions y aller et avoir des rapports avec le reste des femmes, ce qui amorcerait le processus d'insertion même avant d'arriver à un tel endroit... Par exemple, monter dans une fourgonnette, se rendre à cet endroit et participer avec les autres femmes.* (Alison)

Silence thérapeutique

L'importance d'avoir accès à un endroit où règne un silence thérapeutique, typiquement sous forme d'une cellule d'isolement, a été soulevée par un certain nombre de femmes des deux populations. Leurs raisons pour avoir accès à un tel endroit englobaient le désir de réfléchir, d'avoir un «temps de repos» de leurs occupations journalières et le besoin d'un lieu sûr lorsqu'elles se sentent accablées et sont un danger pour elles-mêmes.

> *Il n'y a pas assez d'espace en isolement si vous voulez avoir un peu de temps tranquille, vous savez. Si vous avez seulement besoin de deux ou trois jours à vous seule, vous savez,*

parce que pendant que vous êtes dans la population carcérale vous devez aller travailler. Vous devez faire ceci et vous devez faire cela, et si vous ne participez pas aux séances de groupe, ils ne cessent de vous demander «qu'est-ce qui ne va pas, qu'est-ce qui ne va pas?». Et parfois, ce n'est vraiment rien... vous voulez seulement un peu de silence. (Kerry)

On aurait peut-être besoin d'une autre pièce où aller... une pièce où on pourrait juste aller et peut-être rester seule et simplement avoir de l'espace pour soi. Parce que je pense que nous en avons toutes besoin. Je pense que d'être en présence des unes et des autres tout le temps accroît la tension.

Questions relatives à l'incompatibilité des populations

Dans l'ensemble de ce rapport, les différences entre les femmes hébergées dans la population générale et les femmes que l'on considérait comme ayant des «besoins spéciaux» sont devenues claires. Comme l'illustre la citation ci-dessous, dans diverses mesures, les femmes font elles-mêmes la distinction entre ces sous-populations.

Il y a beaucoup de genres différents – de toutes les classes sociales – il y a des personnes dans la population normale et il y en a qui sont très spéciales, avec des besoins spéciaux. On considère que j'ai des besoins spéciaux élevés, et mon amie... est jugée comme ayant des besoins spéciaux encore plus élevés que les miens. Et, aussi, il y a des personnes qui ont seulement de faibles besoins spéciaux. (Tina)

Cette différenciation des sous-populations a soulevé des préoccupations concernant l'hébergement et les interventions. En majeure partie, les femmes de chaque segment étaient d'accord avec la séparation physique en ce qui concerne l'hébergement et les programmes des sous-populations (au moins deux), exprimant souvent leur frustration relativement aux situations de proximité trop grande.

Il y a tellement un grand nombre de personnalités différentes – la population normale qu'on l'appelle – sont celles qui peuvent avoir des rapports et s'entendre avec les autres – l'unité de besoins spéciaux s'adresse principalement aux femmes qui ont d'énormes problèmes de comportement – ou beaucoup de problèmes émotionnels en raison desquels elles ne peuvent avoir beaucoup de gens autour d'elles et des choses comme ça. Les différences dans les crimes y contribuent aussi habituellement. Je pense que c'est surtout comme cela – je veux dire que je ne pense pas qu'ils devraient cesser – je pense que c'est très important – parce que je crois vraiment que pour être capable de s'adapter et de se réadapter, vous devez être dans un milieu où vous vous sentirez à l'aise – si vous êtes une détenue de l'unité de besoins spéciaux et vous vous trouvez dans la population générale et vous êtes toute paranoïaque et vous ne savez pas qui va vous battre ou qui fera ceci – cela vous causera des problèmes que quelqu'un vous batte ou non parce que vous serez paranoïaque tout le temps, des gens devront aller en isolement – il y aura toujours un conflit. (Alison)

Ça me dérangerait si elles [les femmes de l'unité de besoins spéciaux] *se trouvaient dans la population* [générale] *– je veux dire, je ne leur ferais jamais de mal – vous savez, parce qu'elles n'ont pas réellement les deux pieds sur terre de toute façon.* (Tanya)

Eh bien – lorsqu'elles [les détenues de l'unité de besoins spéciaux qui ont de faibles performances] *se menacent les unes les autres et commencent à faire du tapage – ça me dérange vraiment. Ça me donne envie de me débarrasser de celles qui causent des ennuis – oui, les terrasser.* (Tina)

Pour diverses raisons, qui ne sont pas toujours altruistes, les femmes du segment PG ont soulevé des préoccupations selon lesquelles les femmes du PBS obtiennent des traitements et des interventions qui leur conviennent.

Je pense que parce que souvent les femmes dans l'unité de besoins spéciaux ou peu importe ne peuvent vraiment faire quoi que ce soit pour elles-mêmes – je crois que de simples tâches comme la cuisine, le nettoyage – vous savez, prendre une douche – des personnalités différentes, toutes les personnalités différentes – je pense qu'elles ont besoin de beaucoup plus de patience, elles ont constamment besoin d'attention – vous savez, dépendre des autres détenues pour leur donner une attention constante, pour se nettoyer cause aussi de la tension – alors que ce n'est pas du tout nécessaire. (Alison)

Par exemple, il y a des gens ici – dans l'unité de besoins spéciaux – elles ont réellement besoin d'aide, vous savez, et elles n'obtiennent pas ce genre d'aide. Elles ont besoin de psychiatres ou de psychologues et de gens qui les voient, et cela ne se produit pas ici. Et puis, nous devons vivre avec ce genre de personnes. Par exemple, vous savez, ma tolérance pour m'entendre avec des personnes cinglées n'est pas très bonne. Elles me tapent vraiment sur les nerfs – les cinglées – parce que je n'ai aucune tolérance pour elles. Certaines personnes en ont, mais pas moi... elles hurlent et continuent. C'est irritant. Il devrait y avoir un endroit juste pour elles et une personne compétente qui s'en occupe... Parce que je ne crois pas que c'est à nous *de le faire. Et je ne crois pas que le personnel et nos infirmières devraient être – vous savez,* nous *pourrions en avoir besoin à un moment donné puis ils doivent aller s'occuper des cinglées. Je pense qu'elles devraient avoir leur propre section, leur propre personnel et leur propre infirmière avec elles 24 sept* [24 heures sur 24 et sept jours par semaine] *– un peu comme un petit hôpital psychiatrique... C'est très irritant – c'est très irritant, parfois on peut les entendre – frapper et hurler sans arrêt et c'est irritant et cela me dérange.* (Chris)

Certainement, la citation précédente soulève la question du stigmate. Le stigmate envers la maladie mentale et les limites cognitives était courant pendant les entrevues. La tolérance des femmes du segment PG envers les femmes qu'elles considéraient avoir des «besoins spéciaux» était conditionnelle et variée. Toutefois, la plupart ont reconnu leur manque de compréhension concernant certaines des manifestations comportementales.

Quatre des six femmes du segment PG (67 p. 100) ont fait des commentaires sur les conséquences négatives de certains éclats des femmes de l'unité de besoins spéciaux, dont celle d'avoir été elles-mêmes enfermées dans leur cellule comme conséquence.

> *Si une détenue a des ennuis, on a toutes des ennuis. Je pense qu'il devrait s'agir d'un processus individuel... si c'est un incident isolé, il devrait être traité de la sorte, parce que je crois que cela cause aussi de la tension. Parce que s'il y a un arrêt complet et quelqu'un doit aller en isolement et la population normale est enfermée dans les cellules pendant des heures et des heures, cela cause de la tension entre les détenues – parce qu'elles disent que nous sommes enfermées à cause d'elle. Alors, je pense que c'est aussi un gros problème.* (Alison)

> *Eh bien, si quelque chose se passe, ils nous enferment dans nos cellules. Je deviens très en colère. Je me mettais très en colère à cause de* [nom d'une détenue] *– elle était là-bas* [unité de besoins spéciaux] *avec ses sottises et nous nous faisions toutes enfermer dans nos cellules – un soir on nous a enfermées dans nos chambres à 20 h pour l'amour de Dieu. Je sais qu'elle fait beaucoup de choses pour se faire remarquer et cela me rendrait complètement* malade *de savoir qu'elle est juste là-bas – pourquoi ne peut-elle pas juste dire aux gardiens – «écoutez, j'ai besoin d'un peu d'attention, venez me parler»?* (Tanya)

8.3 Surveillance

Il y a des différences marquées entre la surveillance des femmes du segment PG à l'établissement de Springhill et celles des femmes à la Prison des femmes. Tel que mentionné à la section 8.2, la taille et l'agencement de l'unité de Springhill signifient que les femmes sont principalement à la vue du personnel. Aussi, les membres du personnel quittent souvent leur bureau pour créer des rapports avec les femmes. Par ailleurs, l'agencement de la rangée A de la Prison des femmes est tel que les agents de correction sont principalement à un poste à l'entrée de la rangée et font périodiquement des tournées.

Bien que les femmes du segment PG de l'établissement de Springhill reconnaissent la tension que des espaces restreints et une surveillance accrue produisent parfois, elles ont aussi fait part de leur ambivalence concernant une telle surveillance à la lumière de certains des avantages qui en résultent. En particulier, elles ont fait des commentaires sur l'importance d'une présence visible et constante du personnel pour éliminer peu à peu les paramètres rigides du «code des détenues», modifier la manière d'exprimer les comportements négatifs (p. ex. voies de fait, intimidation) et limiter l'utilisation de la drogue.

> *Oui, parce qu'il y a moins de femmes* [il y a moins de situations violentes], *mais aussi parce que, il n'y a réellement pas moyen que vous pourriez vous en tirer. Vous ne pourriez jamais frapper quelqu'un dans l'unité et ne pas vous faire prendre – c'est tellement une petite unité – et vous savez ce que je veux dire?... Dans une petite unité où les gardiens sont juste devant vous – pas juste devant vous tout le temps, mais – le bureau est juste là, l'aire commune est juste là – tout est juste là. Alors, s'il y a un problème –*

comme je m'en rends compte pour moi, lorsque j'ai un problème avec quelqu'un, je dois en quelque sorte me forcer – c'est presque comme – je m'aperçois que je dois être – c'est presque d'avoir à être malhonnête d'une façon – c'est ce que je constate – et ce n'est pas moi du tout – mais c'est ce que je vois. Parce que si je n'aime pas une personne et que je le fais savoir, le personnel se rend compte de la tension – puis c'est un gros problème – puis ils ne veulent pas les deux dans la même unité. Alors, évidemment, une personne doit aller en isolement – et si c'est elle qui dit quelque chose – c'est comme ce qui m'est arrivé à moi et [nom de la détenue] *– j'ai dit quelque chose et ils m'ont envoyée en isolement – «oh, tu causes des problèmes, tu causes des problèmes». Vous savez ce que je veux dire? Alors, on vous force presque à vous entendre avec les autres.* (Kerry)

8.4 Relations interpersonnelles entre les détenues et le personnel

Vous devez vous rendre compte que si vous hurlez sans arrêt – personne ne vous entendra. (Alison)

Il ne fait aucun doute que les relations entre les détenues et le personnel constituent la pierre angulaire des expériences des femmes à l'intérieur de la prison. Les femmes ont reconnu et exprimé que si cette pierre angulaire est bien cimentée – c'est-à-dire, que si les relations entre les détenues et le personnel sont ouvertes, honnêtes, cohérentes, respectueuses et stimulantes, il y a en retour une incidence positive sur leur attitude, leur comportement et leur adaptation.

L'attitude des gardiens... voilà pourquoi un grand nombre des détenues ici qui causaient des problèmes à la Prison des femmes ne posent aucun problème ici. Simplement à cause de la façon dont le personnel nous traite. (Kerry)

Diverses considérations concernant les relations entre les détenues et le personnel ont été soulevées à la section 6.6 en ce qui concerne les femmes qui ont déterminé ce qui leur était utile pour réduire leur cote de sécurité. En particulier, les femmes ont soulevé l'importance d'une communication et d'une interaction positives avec le personnel, d'un renforcement positif de la part du personnel et des changements dans le comportement des membres du personnel qui correspondent à ceux des détenues. Ces considérations et d'autres questions seront examinées plus en détail ici. Toutes les femmes ont fait des commentaires sur diverses relations positives et négatives entre les détenues et le personnel dans chaque établissement. Il est important de noter que les comparaisons négatives quant à la dynamique entre les détenues et le personnel à la Prison des femmes, lorsque mises en contraste avec celles à l'établissement de Springhill, comme dans la citation ci-dessus, doivent être examinées en tenant compte du contexte de la Prison des femmes avant l'intégration du personnel du Centre régional de traitement (CRT) et de sa philosophie [10].

---

[10] On avait prévu fermer la Prison des femmes et transférer les femmes à une unité spéciale du Centre régional de traitement (CRT) à l'intérieur du pénitencier de Kingston (un établissement pour hommes). Toutefois, l'amorce de poursuites par certaines femmes opposées à ce transfèrement non sollicité et l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) a fait en sorte que le SCC accepte de laisser les femmes à la Prison des femmes jusqu'à ce que des dispositions soient prises pour ne pas exiger leur transfèrement à un établissement pour hommes. Par

Attitudes négatives du personnel

Les femmes des segments PG et PBS ont signalé que les attitudes et les comportements négatifs du personnel avaient d'importantes répercussions sur elles. Les femmes ont estimé que les attitudes négatives du personnel indiquaient un manque de respect en plus de les intimider, de réduire leur sens du moi, de les frustrer et parfois, de les provoquer délibérément.

> *Les attitudes négatives* [du personnel] *me frustrent – elles me frustrent vraiment. Parce que j'ai l'impression de ne rien valoir, vous savez, et qu'ils sont meilleurs que moi... Je n'aime pas leurs attitudes... ces gens ici, «oh, tu ne travailleras pas aujourd'hui?» – et ils ferment votre porte violemment et vous enferment dans votre chambre. Vous leur posez une question, ils se mettent en colère. Ce n'est pas – comme, la façon dont vous parlez à une personne, la fait sentir très différente – la façon dont vous abordez une personne et dont vous lui parlez. Si vous allez simplement gueuler, eh bien elle n'aura pas un très bon sentiment. Oui, c'est de notre faute que nous sommes ici, puis après, nous en payons le prix. Ils ont un emploi – si ce n'était pas pour les détenues, ils n'auraient pas d'emploi. Alors ils devraient en tenir compte aussi, et s'ils ne peuvent s'adapter et n'aiment pas les détenues, eh bien ils devraient se trouver un autre emploi ailleurs.* (Chris)

> *Il y a eu des employés négatifs – certains qui crient après nous, jurent et disent qu'ils aimeraient bien ne pas travailler dans l'unité de besoins spéciaux, je déteste cela ici, je n'aime pas travailler avec ces personnes Ça me fait vraiment quelque chose, oui – nous n'avons pas nécessairement – ce n'est pas de notre faute, vraiment, que nous sommes dans l'unité de besoins spéciaux, vous savez, ne vous en prenez pas à nous. Ils se mettent en colère – je n'aime pas qu'ils soient furieux contre nous.* (Melissa)

> *Il y en a quelques bons – mais un grand nombre – je ne sais pas si c'est de l'épuisement professionnel ou quoi – ils ont de très mauvaises attitudes – et seulement leur parler pendant une minute me rendrait folle. Ils semblent vraiment aimer cela.* (Tanya)

Ultimement, les conséquences de mauvaises relations entre les détenues et le personnel peuvent entraîner des conflits et des mises en accusation.

> *Lorsque vous vous entendez avec le personnel, cela signifie moins de chefs d'accusation, moins de conflits. Je veux dire, s'il y a des ogres là-dedans* [bureau du personnel], *vous savez – les gens se plaindraient, on écoperait d'accusations et on ne pourrait jamais faire réduire sa cote, vous savez.* (Tanya)

---

conséquent, le personnel du CRT qui devait travailler dans l'unité a été transféré à la Prison des femmes en juin 1997. Pendant ce temps, il a assumé la responsabilité des programmes et travaille avec le personnel de correction, dont beaucoup de membres se trouvaient déjà à la Prison des femmes. Même au cours de la courte période de temps pendant laquelle le nouveau personnel et la méthode de traitement ont été en place, un changement dans la philosophie et la gestion de cette population de femmes a été évident.

Attitudes positives du personnel

> *Des équipes respectueuses et sérieuses* [gardiens] – *sérieuses au sujet de la façon dont elles traitent les gens – par mesure de respect. Si le personnel me respecte, je le respecte. Si vous voulez me traiter comme une moins que rien, je vous rendrai la pareille.* (Denise)

Les femmes interviewées ont identifié un certain nombre de facteurs qui ont reflété ou influencé de façon positive les attitudes du personnel, notamment la communication ouverte, le renforcement et l'encouragement positifs, la constance, un personnel régulier et dévoué et la formation du personnel; ces facteurs sont décrits ci-dessous.

Communication ouverte

La communication ouverte comprend les éléments suivants : parler, écouter, respecter, comprendre, faire preuve d'empathie et de bienveillance. Des indications de la pratique de communications ouvertes se trouvent dans le genre de conversation (du personnel et des détenues), une diminution des conflits, la résolution des différends de façon non autoritaire, ainsi qu'un meilleur moral.

Les femmes ont mentionné qu'une communication ouverte était essentielle à la destruction des murs ou des obstacles invisibles jusqu'ici essentiels au maintien de leur identité bien campée, adverse et uniforme à l'intérieur de la prison.

> *Beaucoup de choses à la Prison des femmes – c'est au moment où tu passes par la porte – c'est eux et c'est nous – et aussi longtemps qu'il y a cela – je veux dire, quand tu as un problème ou autre chose là-bas, comme les gardiens ne viennent pas vers toi et disent «comment ça va?» ou «as-tu un problème que nous pouvons discuter?». Mais je trouve qu'ici, ils font un effort pour venir nous parler et nous demander si nous avons un problème et nous donnent différentes possibilités – «eh bien, tu peux parler au psychologue ou parler avec nous, ou parler avec quelqu'un d'autre ou juste rester seule». Ils nous donnent la liberté de choisir comment on veut s'occuper du problème. Et, vous savez, si tu t'en occupes de la façon habituelle – de la façon que moi je m'en occupe à la Prison des femmes – tu vas en isolement et c'est tout... comme là-bas, c'est tellement eux et nous – absolument pas de communication – on t'appelle par ton nom de famille. Ici c'est différent – juste le fait d'être appelée par son prénom – cela fait vraiment une différence... je crois vraiment que si j'étais toujours là-bas, je serais toujours la même, comme avant. Il n'y aurait pas de communication, je ne sentirais pas comme si je recevais de l'aide ou que je progressais – j'aurais plus le sentiment de faire du temps.* (Alison)

> *Quand ils ne vous engueulent pas – quand ils montrent de l'intérêt. La façon dont ils te parlent – comme quand ils te traitent comme une personne, pas comme une détenue – comme juste une détenue – ils te parlent comme à une vraie personne.* (Melissa)

...Je pense que je vais mieux depuis que je suis ici – et je ne sais pas ce qui m'a changée– si c'est l'environnement ou l'état d'esprit – mon propre état d'esprit – mais, vous savez – ils m'ont donné une chance ici, vous savez. Quand je suis arrivée ici, ils m'ont dit en quelque sorte, «nous ne voulons pas savoir ce que vous avez fait à la Prison des femmes. Oui, nous avons vu votre dossier et oui, cela nous effraie un peu, mais vous pouvez démarrer à neuf ici et nous ne vous traiterons pas comme un cas psychiatrique ou comme si vous étiez violente. Vous recommencez à zéro ici, nous vous jugerons sur ce que vous ferez ici. Et ce que vous ferez ici influera sur où vous vous dirigerez à partir d'ici». Cela était très important – très, très important. Et je trouve que la manière dont le personnel me traite ici est totalement différente de comment j'ai été traitée à la Prison des femmes. Et toute l'atmosphère est totalement différente, beaucoup moins tendue. Vous savez, c'est une unité beaucoup plus petite, les gardiens ont un bon contact avec les détenues, les détenues ont de bons rapports avec les gardiens. Je veux dire que parfois [nom de deux agents de correction] *– ils viennent dans votre cellule... s'assoient et me parlent...vous savez, juste bavarder, vous savez, ce genre de relations. Et cela réduit beaucoup la tension. Quand j'étais à la Prison des femmes, j'étais paranoïaque, vraiment paranoïaque du personnel... Mais c'est différent maintenant... avant je pensais qu'ils cherchaient à m'attraper – je pensais cela. Mais c'est différent maintenant.* (Kerry)

Parfois elle [l'AC II] *dit – comme si moi je parle – disons que j'avais envie de me taillader – elle viendrait dans ma chambre et me parlerait – et avant de rentrer chez elle, elle dirait – «peux-tu me promettre que tu ne feras rien?» – et je peux lui promettre que je ne ferai rien.* (Tanya)

Un modèle de communication ouverte entre elles-mêmes et le personnel peut donner aux femmes une norme saine qu'elles peuvent adapter à leurs propres interactions. L'exemple suivant montre comment on l'a utilisé pour négocier avec succès des améliorations.

Représentante des détenues – c'était vraiment une chose difficile à faire [à établir] *– comme, je devais aller à des réunions interminables avec le directeur d'établissement et le reste du personnel pour m'efforcer de souligner l'importance de la présence d'une représentante des détenues... je pense qu'ils comprennent vraiment à présent combien c'est important et, aussi longtemps que nous avons une représentante des détenues, alors si quelqu'un est en isolement ou quelqu'un arrive – quelqu'un reçoit toujours de l'aide. Et je pense qu'ils le voyaient plus ou moins comme étant des croyances criminelles et des attitudes criminelles – le code des détenues. Je ne pense pas qu'ils étaient compréhensifs, mais je pense que quelques conversations et un peu plus de communication les ont aidés à se rendre compte que c'est très important d'avoir une représentante pour la rangée.* (Alison)

Renforcement et encouragement positifs

L'importance que les femmes accordent à la présence ou au manque de renforcement et d'encouragement positifs reçus du personnel a déjà été discutée dans les sections 6.3, 6.6 et 6.7. Il

est nécessaire de le signaler encore une fois ici afin de souligner son importance comme partie intégrante des relations entre les détenues et le personnel.

> *...Je pense que si... peut-être que si quelqu'un* devait *se soucier un peu, vous comprenez... comme si quelqu'un m'avait dit que* je pouvais [réussir], *vous comprenez ce que je veux dire? Cela aurait aidé.* (Kerry)

> *Je pense que s'il* [le personnel] *voit que vous essayez de vous aider et s'il voit que vous vous comportez bien, il reconnaîtra vos efforts...il vous dira seul à seul «on pense que tu t'es très bien débrouillée et on est très fier de la façon dont tu fais ceci ou fier de la façon dont tu fais cela». Je pense que c'est très important ici... ici, ça fait une grosse différence.* (Alison)

Constance

Un manque d'uniformité perçue, dans le milieu général et, plus particulièrement, par rapport à la communication avec le personnel, fait naître l'insécurité et l'anxiété chez les femmes. La majorité des femmes (6 PG, 4 PBS, c'est-à-dire 71 p. 100) ont insisté sur l'importance de l'uniformité des messages du personnel en ce qui concerne les règlements, le comportement et les limites et les conséquences qui en découlent.

> *L'uniformité – oh mon Dieu – parfois ils en inventent – comme un gardien peut penser qu'une chose est – comme une règle – est nécessaire, puis les autres n'en feront pas une grosse affaire. Je m'y habitue maintenant. Mais au début c'était vraiment dérangeant. Quelques-unes de ces règles qu'ils avaient – je ne sais pas, je ne sais pas... ça aiderait s'il y avait plus de constance. Alors tu sais comment te comporter et tu n'es pas bouleversée si une personne dit une chose et l'autre dit non, t'as pas besoin de faire cela, fais ceci – parce qu'alors tu ne sais pas que tu fais quelque chose de mal et puis tu peux te faire accuser? Eh bien, je pense qu'ils devraient être plus constantes, parce que cela réduit la possibilité que j'écope d'autres accusations sans le savoir – comme sans vraiment vouloir faire quelque chose à ma façon. Comme, si c'est constant, je ne me dispute pas avec eux.* (Pam)

Importance d'un personnel régulier

Les femmes ont aussi identifié l'importance de la présence d'un personnel régulier dans les unités. Plus particulièrement, la familiarité des employés avec les unités était considérée comme étant essentielle au développement et au maintien de relations interpersonnelles efficaces et sensibles.

> *Quelques employés... ne savent pas si on est là ou non. Si nous allons au bureau pour poser une question – ils crient après nous et nous disent de poser la même question dans une heure. C'est bien, parce que certains employés se soucient de vous. Le seul personnel qui se soucie, c'est tout le personnel qui travaille dans cette unité.* (Nicki)

Les employés réguliers ici sont bons... enfin, quelques-uns se soucient vraiment – il y en a quelques-uns à qui je parle tout le temps. Ça aide. Je leur parle quand ils font leur ronde. Quelquefois [nom d'un AC II] *vient dans ma chambre et parle avec moi, comme quand je suis contrariée, mais il y en a d'autres – ils ne travaillent pas vraiment ici tout le temps – mais ils nous viennent avec ces attitudes – c'est comme si toute l'unité est contrariée quand cette personne est là.* (Tanya)

Formation du personnel

Un certain nombre de femmes ont aussi insisté sur l'importance de la formation du personnel en ce qui concerne les questions qui touchent les femmes et une meilleure compréhension et une plus grande sensibilité de la part du personnel quant à leurs préoccupations de santé mentale.

Les gardiens devraient être plus conscients de la santé mentale, parce qu'un grand nombre de personnes qui sont en prison sont coincées dans le système...[plutôt] *ils devraient être mis dans un hôpital en quelque part et réinséres lentement dans la société... Je pense qu'ils* [les agents de correction] *ont besoin de plus de formation, d'une formation plus approfondie et d'une meilleure compréhension... Je pense qu'ils devraient avoir des cours de psychologie.* (Tina)

Je trouve – parfois – que c'est dur pour eux [le personnel] *de comprendre pourquoi il y a tellement de personnalités – je trouve que quelques-uns ne savent pas comment réagir face à ça. Je pense qu'une plus grande formation du personnel pour savoir comment traiter les détenues ici aiderait vraiment beaucoup. Plusieurs d'entre eux sont vraiment bons, mais quelques-uns ont vraiment beaucoup des caractéristiques d'un gardien, et ils ne se rendent pas compte que les filles ici doivent être traitées différemment et avec sensibilité... comme quand il y a un incident, quand quelqu'un perd la boule dans sa cellule ou quelqu'un se taillade – ils* [le personnel] *ne savent pas vraiment comment s'en occuper.* (Alison)

8.5 Incarcération plus près du domicile

Le rapport du Groupe d'étude, *La création de choix* (1990), portait sur l'éloignement de nombreuses délinquantes de leurs familles, cultures et communautés. En particulier, le Groupe d'étude a reconnu qu'en raison de leur faible nombre, la majorité des délinquantes sous responsabilité fédérale étaient hébergées dans un établissement central, la Prison des femmes. Parmi ses recommandations, le rapport propose l'établissement de quatre établissements régionaux et d'un pavillon de ressourcement pour que les femmes puissent être incarcérées plus près de leur propre communauté. Conformément à cette vision de l'hébergement local des femmes, on a pris des dispositions afin d'accommoder les détenues dites «à sécurité maximale» dans les établissements régionaux existants pour hommes. Compte tenu du petit nombre de détenues dites «à sécurité maximale» et leur éparpillement à travers le Canada, ceci a également causé certaines difficultés en ce qui concerne la gamme de programmes qui leur sont offerts et l'établissement de l'horaire de ces programmes.

L'importance de purger leur peine dans un établissement plus près du domicile a été examinée auprès des femmes interviewées pendant cette étude. On leur a demandé si l'endroit où elles étaient hébergées avait de l'importance pour elles. Si on leur donnait hypothétiquement le choix, est-ce qu'elles choisiraient d'être plus près de chez elles ou d'être hébergées avec un groupe plus grand de détenues dites «à sécurité maximale» pour lesquelles, en raison de la masse critique, une plus grande gamme de programmes pourraient être offerts?

Segment de la population générale

- Les femmes du segment PG étaient également divisées en ce qui concerne l'importance de purger leur peine dans un établissement plus près de leur domicile. De plus, toutes les six femmes du segment PG ont déclaré que, si elles devaient faire un choix, elles préféreraient participer à des programmes intensifs que d'être plus près de chez elles, particulièrement si ces programmes étaient d'une durée limitée.

> *Je ne suis pas retournée à la maison depuis 1985, alors ça ne me dérange pas du tout.* (Chris)
>
> *Je veux être près de la maison. Il devrait y avoir un endroit comme le CPR* [centre psychiatrique régional (Prairies)] *quelque part dans l'Est – même au Nouveau-Brunswick en quelque part.* (Tanya)
>
> *C'est bon d'être près de ta famille et c'est bon d'avoir le soutien de la famille, mais je crois que si tu as vraiment le soutien de la famille ce n'est pas important à quelle distance on doit se rendre pour les programmes – vous savez que la famille est là pour toi. Et je pense vraiment que les programmes sont importants... et s'il faut faire quelques kilomètres de plus pour les programmes – je pense que c'est la meilleure solution. Parce que c'est ce qui va t'aider à y arriver dehors – ça va t'aider à te réinsérer dans la société, parce que sans cela – eh bien, sans les programmes, eh bien, si tu as juste le soutien de ta famille, c'est excellent, mais sans les programmes aussi, tu ne t'occupes toujours pas vraiment des choses qui t'ont amené dans cet endroit en premier lieu. Alors je pense que si tu dois aller loin pour les programmes... si tu veux vraiment changer en dedans, et que tu as vraiment changé ton attitude – je crois que tu voudrais y aller.* (Alison)
>
> *Comme, c'est compliqué – être dans ta province, plus près de chez toi – ou être quelque part où tu recevras de l'aide. Alors je pense que ce devrait être quelque part où tu obtiendras de l'aide... Beaucoup de gens peuvent ne pas penser comme ça. Quand j'étais vraiment troublée, je ne pensais pas de la même façon... Mais je veux dire, comme si c'était une sorte de programme de traitement ou quelque chose comme ça... intensif, où tu peux aller pour six mois, vous savez, de la thérapie intensive et après retourner dans sa région – alors oui.* (Kerry)

Segment de la population ayant des besoins spéciaux

- Six des huit femmes du segment PBS ont répondu à cette question. Cinq des six femmes (83 p. 100) ont dit que cela ne ferait aucune différence pour elles si elles pouvaient ou non

purger leur peine dans un établissement plus près de leur domicile. La plupart de ces femmes ont signalé ne pas être en communication avec leurs familles. De même, cinq des six femmes (83 p. 100) ont déclaré qu'elles choisiraient les programmes avant de choisir d'être plus près de chez elles si un tel choix devenait nécessaire. Deux des femmes avaient déjà pris cette décision (transfèrement sollicité d'une unité à sécurité élevée à une autre).

J'aime mieux être ici. (Denise)

Ça m'est égal où ils me mettent. (Kim)

Cela ne fait aucune différence pour moi. (Susan)

Ce n'est pas une préoccupation pour moi – c'était un transfèrement sollicité. Je n'ai pas beaucoup de temps pour eux [la famille] *ou quelqu'un d'autre... Je veux faire quelque chose de ma vie.* (Tina)

8.6 Approche multidisciplinaire à la santé mentale

Une approche d'équipe multidisciplinaire a été mise en place tant dans l'unité des femmes de l'établissement de Springhill qu'à la Prison des femmes afin d'aider à établir le contexte des soins intégrés des détenues. Le fondement d'une approche d'équipe multidisciplinaire est une consultation concertée du personnel qui repose dans une large mesure sur les alliances de travail solides et l'échange interactif d'information entre toutes les personnes touchées. Le personnel qui possède des compétences dans divers domaines, comme l'administration, la sécurité, la mise en œuvre des programmes, la gestion des cas, les soins de santé et les soins de santé mentale, partagent l'information et formulent ensemble des stratégies afin d'établir un parcours plus holistique pour l'intervention correctionnelle. Par exemple, l'échange interactif d'information entre les agents de correction et le personnel de santé mentale peut aider à mettre en lumière l'effet réciproque des problèmes de santé mentale et des manifestations de comportement difficile en établissement. L'approche d'équipe multidisciplinaire sera examinée de façon plus approfondie à partir des points de vue du personnel, dans la partie C. En particulier, en ce qui concerne les femmes interviewées, leur compréhension du fait que l'information pertinente à la gestion de leur cas est partagée au sein de l'équipe et leur familiarité avec les réunions de l'équipe de personnel sont des indications de la sensibilisation des détenues à une approche d'équipe multidisciplinaire.

Presque toutes les femmes ont parlé de l'importance et de l'incidence de l'interaction avec *tout* le personnel qu'elles rencontrent dans l'établissement. Bien que les agents de correction aient probablement le plus de contact avec les femmes, l'interaction avec d'autres professionnels, par exemple, des infirmières et des infirmiers, des psychologues (et à la Prison des femmes, des techniciens en science du comportement), des AGCE, des gérants d'unité et même des directeurs d'établissement, a été considérée comme importante et parfois monumentale dans l'expérience des femmes. L'importance que les femmes attribuent aux interactions diverses avec le personnel justifie une approche multidisciplinaire en matière de santé mentale.

Eh bien [nom] *est une infirmière ici. Elle a été la première personne qui a essayé – enfin que je sache – elle a essayé de m'aider. J'ai commencé à lui parler et m'ouvrir à elle... de toute façon, elle est infirmière, une femme gentille et je suis allée pour de points de suture un soir – et puis le lendemain je l'ai vue et elle avait cette poupée – c'était la petite poupée la plus vachement laide qui soit – cette petite poupée jaune – toute ensoleillée, vous savez – alors nous l'avons appelée soleil. Elle avait des points de suture sur ses bras et des choses du genre et* [nom de l'infirmière] *a dit que chaque fois que tu sens que tu veux te faire du mal, fais du mal à la poupée – et chaque fois que j'étais contrariée, je, vous savez, lui arrachais un de ses membres – jusqu'à ce que éventuellement – wow – elle s'est désintégrée. Et ensuite, au fil du temps je me suis rendu compte, mon Dieu, vous savez, j'étais contrariée cette fois-là et je ne me suis pas tailladée.* (Kerry)

Des médicaments... ils me soumettent à des tests psychologiques ici et j'ai les miennes – j'ai deux infirmières qui me sont désignées – j'ai un BST [technicien en science du comportement] *qui m'est affecté* – [nom du psychologue] *m'est assigné et j'ai* [nom de l'AGCE] *et* [nom] *mon AC II – et ils passent tous du temps avec moi chaque jour et ils se réunissent et dressent des plans à mon sujet... les gardiens ont des rapports avec moi, passent du temps avec moi et je passe beaucoup de temps avec mon psychologue et je passe du temps – mon BST passe beaucoup de temps avec moi. Je pense jusqu'à présent, je pense que* [cet endroit] *est sur la bonne voie pour les détenues. C'est mon opinion.* (Tina)

8.7 Mise en liberté dans la communauté

La réinsertion des délinquantes dans la communauté se produit de différentes façons. La mise en liberté sous condition englobe la permission de sortir avec surveillance (PSAS) et la permission de sortir sans surveillance (PSSS), mais les détenues dites «à sécurité maximale» ne sont pas admissibles aux PSSS. En outre, il y a la semi-liberté, la libération conditionnelle totale (la date d'admissibilité à la libération conditionnelle se trouve généralement à un tiers de la peine purgée, mais peut être établie par le juge à la moitié de la peine purgée au moment de la détermination de la peine) et la libération d'office (aux deux tiers de la peine purgée). À la date d'expiration du mandat, les délinquantes qui n'ont pas été mis en liberté sous condition retournent dans la communauté sans restrictions en matière de surveillance. Bien que les détenues soient tenues de faire une demande pour la semi-liberté et la libération conditionnelle totale, en vertu de la libération d'office, les délinquantes ont le droit[11] de purger le dernier tiers de leur sentence dans la communauté sous la surveillance d'un agent de libération conditionnelle et doivent respecter toute condition imposée par la Commission nationale des libérations conditionnelles (conditions

[11] Certaines dispositions concernant le maintien en incarcération constituent des exceptions au processus de libération d'office. En vertu du processus de maintien en incarcération, le SCC doit renvoyer à la Commission nationale des libérations conditionnelles les cas de délinquants qu'il croit commettront une infraction violente ou une infraction grave en matière de drogue avant la fin de leur sentence. Si la Commission nationale des libérations conditionnelles est d'accord, elle peut soit ordonner que le délinquant soit maintenu en incarcération dans un pénitencier jusqu'à la date d'expiration du mandat ou mis en liberté dans la collectivité, mais avec la condition qu'il soit hébergé dans un établissement résidentiel communautaire pendant la période de la libération d'office.

semblables à celles imposées aux délinquantes en vertu de la surveillance de la semi-liberté ou de la libération conditionnelle totale). Ces conditions pourraient englober, par exemple, la résidence dans un établissement communautaire (dont le respect des règlements et des heures de rentrée de l'établissement), la participation à des programmes ou des traitements communautaires et l'abstention de drogues et d'alcool. L'omission de respecter les conditions imposées pourrait signifier la suspension et la révocation de la libération d'office et le retour à l'établissement.

On a posé des questions aux femmes concernant leur mise en liberté dans la communauté et le rôle du SCC dans la communauté. Les femmes ont identifié divers obstacles possibles à la réussite de leur réinsertion dans la communauté, y compris le manque d'habiletés sociales dans la communauté (segment PBS), des interactions problématiques avec les agents de libération conditionnelle et la répétition d'anciennes habitudes, tel que l'abus de drogues et les relations empreintes de violence. De plus, plusieurs femmes ont identifié une peur de la récidive. Cette peur pourrait les empêcher de reconnaître les tendances à l'inadaptation et ce qu'elles doivent faire pour les éviter.

> *Je dois vraiment apprendre à vivre dans la communauté – des choses que je n'ai pas faites depuis très longtemps – l'épicerie, un budget, trouver un emploi et des choses comme ça et le conserver –demeurer et travailler à un emploi. Et je suis considérée – classifiée – déficiente mentale – en fait j'aurais besoin d'une agente chargée personnellement de mon cas et comment est-ce que je ferais ça?* (Tina)

> *J'ai toujours des ennuis avec la loi... Enfermez-moi* [maintien en incarcération]. (Denise)

> *Je pense qu'une autre chose importante, ce sont les agents de libération conditionnelle – j'en connais qui peuvent être vraiment, vraiment, vraiment méchants... mais* [ils devraient] *te donner un peu plus de liberté et je pense, avoir un peu plus de respect pour toi et t'aider à te rendre compte qu'ils sont là pour t'aider, qu'ils ne sont pas simplement en train d'attendre que tu te mettes de nouveau dans le pétrin pour te balancer de nouveau en prison.* (Alison)

> *Et je sais que quand je sortirai – je ne suis pas vraiment sûre – parce que j'ai seulement* [donne son âge] *– mais plus tard – que ce soit dans cinq ou dix ans – je veux avoir une relation – c'est pour cela que j'ai besoin du programme pour les femmes maltraitées – pour me tenir loin d'une relation violente – parce que je ne savais pas à ce moment-là – je n'avais que quinze ans quand j'ai eu cette relation. Je ne peux vraiment penser à rien – est-ce que le SCC a des programmes pour les femmes maltraitées, qu'il offre dans la communauté? Ce serait une idée, n'est-ce pas?* (Pam)

> *Bon – la drogue, ça augmente les risques. La drogue et les fréquentations – ça augmentera certainement mon risque – et probablement ma stabilité émotionnelle. Qu'est-ce qu'elle sera quand je serai mise en liberté – ce sont les choses qui augmenteront mon risque. Que peut faire le SCC pour m'aider quand je sortirai? Je ne sais pas, mais je pense qu'une chose serait le counseling – quelqu'un qui m'aiderait à*

m'occuper de mes problèmes – et du counseling qui ne me coûterait pas les yeux de la tête – quelque part où je peux aller sans payer de grosses sommes pour voir un psychiatre. Un peu comme – même si c'est seulement une consultation – mais je pense définitivement que je vais avoir besoin de suivi une fois que je pars d'ici, vous savez... Et je dois penser aux bonnes choses et les laisser me diriger au lieu de penser aux mauvaises choses et me laisser déprimer. Je pense que je dois rester sur le droit chemin – je dois éviter la drogue – et je pense que si je peux le faire, je resterai loin de la prison et je m'en sortirai bien.
(Kerry)

J'ai peur de sortir d'ici et d'échouer de nouveau, vous savez – comme ma mère sera tellement heureuse quand je sortirai – et la dernière fois, je suis restée en dehors de la prison pendant trois mois – c'est tout – avant d'être condamnée à purger cette peine.
(Tanya)

PARTIE C : PERSPECTIVES DU PERSONNEL

Bien que la présente recherche porte principalement sur les points de vue des détenues non autochtones dites «à sécurité maximale», l'opinion du personnel qui travaille avec ces femmes a aussi été considérée essentielle à cette initiative et, par conséquent, fut sollicitée afin d'élargir le tableau. L'intégration des perspectives du personnel appuie un examen plus approfondi de la situation en ce qui concerne les détenues dites «à sécurité maximale». Tel qu'énoncé dans la section 1, des entrevues personnelles et des groupes de discussion ont eu lieu avec le personnel opérationnel et le personnel de première ligne du SCC, le personnel de santé mentale et de psychologie et les cadres supérieurs de chaque établissement où les femmes ont été interviewées. Les points de vue du personnel sont importants aussi bien dans les domaines où ils renforcent l'analyse à laquelle les femmes ont contribué que dans les secteurs qui offrent des contrastes importants.

Pour diverses raisons méthodologiques, mais particulièrement parce que les opinions des détenues sont le point de mire de cette étude, les perspectives du personnel sont résumées et présentées ici en fonction de thèmes principaux; sauf indication contraire, ces thèmes représentent une majorité du personnel interviewé. Les thèmes principaux sont répartis dans les catégories suivantes : identification et besoins des détenues dites «à sécurité maximale», interventions, besoins et questions du personnel. Encore une fois, des citations directes du personnel interviewé sont intégrées dans cette section. Toutefois, par souci de confidentialité et en raison de la difficulté de distinguer les voix sur les bandes sonores des groupes de discussion et de la participation de plusieurs membres du personnel à un groupe de discussion, le poste occupé par les membres du personnel n'est pas précisé dans les citations présentées.

Plusieurs perspectives prépondérantes se sont dégagées dans les entrevues faites avec le personnel et sont évidentes dans l'ensemble de cette entière section. En particulier, le personnel a identifié la population de détenues (non autochtones) dites «à sécurité maximale» comme étant hétérogène, a reconnu le caractère unique de cette population en ce qui concerne les questions que les femmes ont soulevées, a considéré essentiel que les interventions soient expressément adaptées à cette population et a souligné les exigences imposées au personnel en ce qui concerne la gestion de cette population. Sur la base de leurs expériences quant aux attitudes et aux comportements que manifestent les détenues dites «à sécurité maximale», les employés ont dit sérieusement se soucier que ces femmes influencent, dérangent ou désavantagent les détenues dites «à sécurité moyenne et minimale» dans les établissements régionaux. Il s'agissait d'une préoccupation sans égard au fait qu'on estime qu'il soit possible de modifier la structure des établissements régionaux afin d'héberger ces détenues.

9 IDENTIFICATION ET BESOINS DES DÉTENUES DITES «À SÉCURITÉ MAXIMALE»

Les entrevues ont permis d'examiner les questions concernant les impressions du personnel concernant l'identification et les besoins des détenues dites «à sécurité maximale». En règle générale, ces questions concernaient la compréhension qu'avait le personnel des méthodes, des fondements et des raisons pour lesquelles les femmes sont classées à sécurité élevée, ainsi que leurs impressions concernant les besoins des détenues dites «à sécurité maximale» avec lesquelles ils travaillent.

En résumé, le personnel était généralement d'avis que selon le comportement, l'attitude et les besoins, les détenues dites «à sécurité maximale» peuvent être et sont différenciées des détenues dites «à sécurité moyenne et minimale». De plus, le personnel considérait importante la capacité d'attribuer différentes cotes de sécurité aux délinquantes, soutenant qu'il existe des différences dans les populations de détenues dites «à sécurité minimale, moyenne et élevée» et que le système de classement fournit une gamme d'options pour l'intervention. En particulier, différentes cotes de sécurité offrent une meilleure sécurité (ou surveillance) et une plus grande structure pour celles qui ont des cotes plus élevées.

> *Les détenues dites «à sécurité maximale» sont celles qui attaquent continuellement le personnel, qui dérangent sans cesse, qui ne peuvent fonctionner dans un autre milieu et quelques-unes de ces femmes sont aussi des détenues ayant des besoins spéciaux. Elles* [les détenues dites «à sécurité maximale»] *ne respectent pas les règlements... elles prennent constamment de la drogue, des choses comme cela – c'est une décision consciente de leur part de se conduire comme cela.*
>
> *Il y a une attitude ici – il y a une question d'attitude ici – et une femme doit être disposée à se débarrasser de cette attitude avant d'être prête à baisser sa cote. Elle doit vouloir faire face aux problèmes et jusqu'à ce qu'elle le veuille bien, elle continuera d'essayer d'utiliser, elle continuera de s'immiscer... elle continuera de présenter cette attitude.*
>
> *Ces femmes* [détenues dites «à sécurité maximale»] exigent *beaucoup de surveillance.*

Tout le personnel qui participe à la prise des décisions sur les cotes de sécurité a identifié les trois aspects de l'évaluation des détenues (adaptation au milieu carcéral, risque d'évasion et sécurité du public) comme étant essentiels aux examens des cotes de sécurité. Quelques membres du personnel de première ligne étaient moins informés sur ces deux derniers aspects; cependant, ils connaissaient bien les problèmes d'adaptation au milieu carcéral. La majorité de ceux qui prennent part aux examens de la cote de sécurité ont reconnu qu'il y a une certaine subjectivité lorsqu'on applique ces trois aspects; toutefois, ils ont trouvé que comme critères, ces aspects fournissaient une mesure utile pour les examens de la cote de sécurité. En fait, un certain nombre de membres du personnel ont exprimé qu'ils appréciaient cette possibilité de subjectivité dans la mesure où elle leur donnait la latitude de tenir compte des contextes individuels pendant l'examen des cotes de sécurité des femmes. Dans la plupart des cas, le personnel croyait que les

détenues dites «à sécurité maximale» avaient une cote appropriée. Un grand nombre des membres du personnel ont admis avoir eu de la difficulté à distinguer une détenue dite «à sécurité maximale» d'une détenue dite «à sécurité maximale» qui souffre de problèmes de santé mentale.

> *Lorsque je regarde les évaluations des détenues selon le niveau de sécurité, je prends mon* Manuel de gestion des cas *de sorte que lorsque nous examinons les éléments de l'adaptation au milieu carcéral, du risque d'évasion et de la sécurité du public, je tiens compte de chacun d'entre eux afin de déterminer quels facteurs s'appliquent à la détenue qui fait l'objet de l'examen. Je prends cela très au sérieux... mon opinion est qu'aucune des femmes qui sont ici n'a une cote de sécurité qui n'est pas appropriée.*
>
> *Les procédures dévaluations des détenues selon le niveau de sécurité sont appropriées... les* [détenues dites «à sécurité maximale»] *ont besoin d'un milieu sécuritaire... C'est raisonnable, ce sont les normes nationales et si on les respecte, c'est au moins une norme que l'on peut tous accepter.*
>
> *Je sais que les gens sont inconfortables avec le fait que nous ne devrions pas mettre une détenue «en sécurité maximale» si elle à des problèmes de santé mentale... Je pense qu'on peut trop s'empêtrer dans ces appellations – la réalité est que ces femmes ont besoin d'être dans un milieu qui donne une sécurité maximale, une surveillance intensive... Je peux accepter cette appellation – la question est comment gérer la détenue... nous pouvons ajouter au processus d'évaluation du niveau de sécurité – nous pouvons ajouter plus spécifiquement les questions de santé mentale – et nous pouvons avoir toute une section juste sur cette discussion – je ne pense pas que cela change l'évaluation selon le niveau de sécurité des femmes – nous pouvons le reconnaître comme un problème, je pense que c'est important.*

Presque tout le personnel considérait les questions relatives à l'adaptation au milieu carcéral comme éléments prédominants du classement selon le niveau de sécurité des détenues; le personnel croyait que la violence dans l'établissement, les difficultés de comportement et la mesure dans laquelle on respectait les plans correctionnels étaient le point central du processus d'examen de la cote de sécurité.

> *Nous avons une détenue qui a constamment des hauts et des bas en raison de l'adaptation au milieu carcéral – de nombreuses mises en accusation dans l'établissement et une très* mauvaise *attitude – c'est un autre cas qui ne tire pas à conséquence... Il y a en fait deux* [autres] *femmes ici – pour lesquelles l'établissement est leur foyer. Lorsque leur date de libération d'office approche, elles font quelque chose pour perdre leur place et avoir à attendre la date suivante... elles n'arriveront jamais à leur date de libération d'office, elles sont simplement pétrifiées à l'idée de sortir.*
>
> *Elles doivent respecter leur plan correctionnel et le faire avec succès, s'adapter au milieu carcéral et* [suivre] *les programmes qui sont jugés nécessaires pour elles ou qu'elles estiment aussi nécessaires pour elles-mêmes.*

Bref, les entrevues ont révélé un accord fondamental entre le personnel et les détenues concernant leurs perspectives quant aux fondements d'une cote de sécurité élevée. Notamment, le comportement difficile en établissement (y compris les voies de fait et le non-respect du plan correctionnel) figurait au premier plan. Les désaccords dans les points de vue du personnel et des femmes concernaient principalement les questions relatives au reclassement. En particulier, des préoccupations concernant la durée de la cote de sécurité élevée ont été soulevées. Par exemple, il faut se rappeler que certaines femmes estimaient que les conséquences de leurs actes ne devraient affecter leur cote de sécurité élevée que pendant une courte période de temps; le personnel croyait que les conséquences du comportement des détenues devraient être d'une durée assez longue pour avoir un effet de dissuasion.

> *Il doit y avoir quelque chose en place pour que ces femmes se rendent compte qu'il y aura des conséquences qui ne disparaîtront pas du jour au lendemain... Nous savons qu'une délinquante qui avait obtenu une cote de sécurité moyenne a fait exprès pour frapper un agent afin d'obtenir de nouveau sa cote de sécurité maximale – maintenant, quel genre d'option est-ce? Ça ne me donne pas une très bonne impression lorsque je sais que ce type d'option existe pour les délinquantes... il doit y avoir des lignes directrices qui seront établies et elles devront les respecter... les femmes doivent être tenues responsables de ce qu'elles font... elles doivent commencer à assumer leurs responsabilités pour leurs actes et être responsables d'elles et des conséquences qui en découlent.*

Le personnel interviewé a identifié au moins deux segments de population dans la population de détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» : les détenues «typiques» dites «à sécurité maximale» (segment PG) et les détenues dites «à sécurité maximale» qui ont des besoins spéciaux (segment PBS). Plusieurs membres du personnel ont aussi signalé que ce dernier segment se composait de deux groupes de femmes : celles qui ont de graves problèmes de santé mentale et les femmes qui ont de faibles performances cognitives. Comme on le précisera ci-dessous, le personnel a aussi considéré certains des besoins des détenues dites «à sécurité maximale» de ces différents segments comme étant très distincts.

> *Vous avez les détenues typiques dites «à sécurité maximale» et vous avez les détenues dites «à sécurité maximale» à besoins élevés qui ont des problèmes de santé mentale et vous avez les détenues dites «à sécurité maximale» de faibles performances ou qui ont des besoins faibles. En ce qui concerne le comportement criminogène et le comportement en établissement, elles présentent toutes un risque élevé et ont des besoins élevés mais à divers degrés et différents niveaux – et ce n'est pas seulement au point de vue criminogène.*

En ce qui concerne les détenues dites «à sécurité maximale», le personnel a signalé que l'Évaluation initiale du délinquant, en général, et l'IABD, en particulier, étaient utiles pour évaluer certains besoins et pour dresser , en partie, les plans correctionnels des détenues. L'IABD cerne sept domaines qui sont considérés associés à la récidive criminelle. Brièvement, ces besoins criminogènes sont des facteurs de risque dynamiques associés à la réduction de la

récidive lorsque des programmes appropriés les visent. Toutefois, le personnel ne s'est pas fié au résultat de l'IABD comme fondement des évaluations continues selon le niveau de sécurité. Le personnel a souligné que de nombreuses femmes qui avaient commis des infractions violentes ou avaient des besoins élevés à l'admission obtenaient assez rapidement une baisse de leur cote lors des évaluations du niveau de sécurité, souvent en raison d'une bonne adaptation au milieu carcéral.

Par exemple, plusieurs employés ont fait remarquer l'importance de savoir qu'on avait attribué à une femme un niveau élevé de besoins pour la toxicomanie. Ces connaissances sont importantes, *non pas* pour son niveau de sécurité, mais pour son plan de programmes. Cependant, si une femme consommait de la drogue et se livrait à des activités relatives à la drogue *dans la prison*, alors ils considéraient cette information comme étant pertinente pour la réduction de la cote de sécurité, parce que de telles activités se refléteraient de diverses façons dans l'évaluation de l'adaptation au milieu carcéral. Comme l'a dit un membre du personnel :

> *Cela ne change rien pour moi si quelqu'un a des problèmes de consommation de drogue ou non – peut-être veulent-elles s'en occuper pendant qu'elles sont ici, peut-être que non. Mais si la drogue pénètre dans la prison et qu'une détenue frappe un garde d'un coup de pied à la figure parce qu'elle* [la détenue] *est par terre et essaye de dissimuler la drogue dans son pantalon – ça c'est un problème – vous pouvez appeler cela drogue ou violence – c'est la même chose, mais ça demeure un problème.*

En ce qui concerne les besoins des cas, le personnel était d'avis que toutes les femmes de cette population avaient des besoins relatifs au contrôle de leurs impulsions et de piètres habiletés de résolution de problèmes ou d'adaptation. En ce qui concerne les femmes des différents segments de population, le personnel croyait que les besoins principaux des détenues du segment PG concernaient la toxicomanie, les compétences cognitives, la maîtrise de soi et la gestion des émotions, tandis que ceux des femmes du segment PBS portaient sur la vie sociale et les compétences psychosociales de base.

Dans la discussion des besoins des détenues dites «à sécurité maximale», le personnel a souvent soulevé l'importance de traiter des besoins des femmes en ce qui concerne la réinsertion sociale ou les questions de mise en liberté dans la communauté. Le personnel a soutenu que cet aspect présentait des questions difficiles pour la population de détenues dites «à sécurité maximale». Ces questions allaient de l'adoption par la détenue dite «à sécurité maximale» d'une position selon laquelle elle refuse de faire abaisser sa cote de sécurité élevée et ainsi de bénéficier de certaines des différences environnementales offertes aux détenues dites «à sécurité moyenne et minimale», à l'état de préparation de la mise en liberté d'une femme dans la communauté à partir d'un milieu à sécurité élevée, si elle a maintenu ce niveau tout au long de son incarcération.

> *La réinsertion sociale est une question primordiale – un besoin qui se fait tellement sentir à l'heure actuelle – ces femmes ont tendance à aller vers ce qu'elles connaissent.*

J'ai entendu des détenues dire que c'est angoissant – de vivre à l'extérieur. Elles s'y refusent. Ici, on leur dit quoi faire, quand le faire, quand manger. On leur donne leurs repas – elles n'ont pas à décider de telles choses – c'est angoissant pour elles de penser à avoir à faire cela. Ainsi, certaines d'entre elles veulent garder leur cote de sécurité maximale.

Pour ces femmes, la route est longue entre la communauté et la sécurité maximale.

Enfin, le personnel a souligné que les détenues dites «à sécurité maximale» ont toutes besoin de surveillance intensive et de structure. Les membres du personnel étaient persuadés qu'il incombe au SCC d'assurer la sécurité de la population carcérale, ainsi que celle du personnel. On doit mentionner que bien que les détenues interviewées aient reconnu le besoin de surveillance et de structure, les impressions au sujet de l'intensité et des raisons de celles-ci différaient entre les détenues et le personnel.

Elles sont ici parce qu'elles ont mal agi – elles ont attaqué des gardiens ou d'autres détenues – qu'elles aient ou non des problèmes mentaux.

10 INTERVENTIONS

Vous ne voulez pas regarder cette population avec un esprit étroit.

Peu importe ce que vous faites avec elles, peu importe ce que vous leur dites, peu importe ce que vous leur communiquez, elles doivent prendre leurs propres décisions. Et, lorsqu'elles prennent leurs propres décisions, elles commencent à faire cet effort.

Le personnel a considéré qu'il existait plusieurs possibilités d'intervention auprès de la population de détenues dites «à sécurité maximale», afin d'évaluer leurs besoins, de les aider à réduire leur cote de sécurité et d'améliorer leurs conditions de détention. Les formes préférées d'intervention ont reconnu les divers niveaux d'intensité et les méthodes nécessaires pour bien cibler et atteindre cette population, l'importance d'une approche d'équipe multidisciplinaire et le besoin d'innovation et de créativité. Dans ce contexte particulier, les interventions particulières comportent les programmes de base du SCC, d'autres programmes, les services de psychologie, la surveillance et les activités de loisirs. Le personnel a signalé que les interventions dans cette population seraient inévitablement coûteuses et intenses et qu'on ne pouvait trop souligner l'importance d'avoir un personnel dévoué, spécialisé et familier.

10.1 Approche d'équipe multidisciplinaire

L'importance d'une approche d'équipe, tout particulièrement d'une approche d'équipe multidisciplinaire, pour s'occuper de cette population a été soulignée dans les entrevues avec le personnel. Une approche multidisciplinaire tire parti de l'expertise des représentants individuels d'un certain nombre de secteurs ou de disciplines. Dans un contexte correctionnel, une équipe multidisciplinaire engloberait des représentants de la direction de l'établissement, de la gestion de

cas, de la sécurité, des services de santé, de la psychologie, des programmes et d'autres membres du personnel qui ont des rapports avec les détenues. Le fondement de l'approche est une consultation coopérative qui établit le contexte du soin et de la gestion intégrés des détenues.

> *L'approche multidisciplinaire est essentielle – de cette façon vous avez de l'information sous de nombreux angles. Ce qui est dangereux, c'est de n'avoir qu'une ou deux opinions sur un rapport.*

> *Une vue holistique de la manière dont nous traitons les femmes est indispensable ici... L'équipe multidisciplinaire est essentielle et le fait qu'il y a communication – un partage d'information, de façon à ne pas travailler seul – est extrêmement important pour la gestion de ces détenues* [dites «à sécurité maximale»] *– qu'il s'agisse d'une femme de type USD* [unité spéciale de détention] *ou d'une femme qui est schizophrénique ou n'importe quoi qui se trouve entre les deux.*

Comme l'indiquent les citations qui précèdent, certains des avantages d'une approche d'équipe multidisciplinaire englobent le partage de connaissances et d'information de diverses sources et d'expériences, ainsi que la réduction des sentiments d'isolement du personnel dans l'exercice d'un travail exigeant. Dans le cadre de cette approche, le personnel des deux établissements a fait des commentaires sur l'organisation de réunions multidisciplinaires (au moins hebdomadaires) pendant lesquelles chaque détenue fait l'objet d'un examen. Le personnel a considéré que ces examens sont essentiels à la surveillance des progrès et des besoins des femmes.

> *Chaque semaine – nous examinons la situation de chaque délinquante, nous pouvons nous le permettre en raison du faible nombre – mais nous examinons le cas de chaque délinquante – avec le psychologue, l'AGC, habituellement si l'agent chargé du cas est présent ce jour-là, on traitera de ce cas... nous obtenons beaucoup d'information de cette façon.*

En plus de la collaboration fournie dans le cadre de cette approche, le personnel a souligné l'importance de répondre aux femmes en équipe d'une façon cohérente et intégrée.

> *L'une des choses les plus importantes pour elles* [les détenues dites «à sécurité maximale»] *est la manipulation et vous devez modifier cela – et il faut le concept de l'équipe en entier pour s'attaquer à ce genre de problème... nous devons assurer la cohérence.*

> *Mais vous savez d'après moi ce que c'est – c'est toujours la cohérence... la cohérence doit être constante, tout le monde doit les traiter de la même façon. Ainsi... elle voit que même si elle est contrariée, on la traite toujours bien, on la traite comme n'importe quel être humain et elle obtient la même histoire – pas nécessairement une histoire – mais les mêmes propos de chacun : comporte-toi bien et tu sortiras d'ici.*

Bref, le personnel a exprimé le désir de travailler en équipes multidisciplinaires et a appuyé la valeur de ce travail lorsqu'il a affaire aux détenues dites «à sécurité maximale».

> *Au début, je ne voulais pas nécessairement travailler ici. Je voulais travailler dans l'établissement pour hommes – mais plus je travaille ici, plus je trouve le travail gratifiant, dans un sens. Parce que je participe réellement au concept d'équipe.*

Toutefois, quelques membres du personnel ont mentionné la difficulté de mettre pleinement en application l'approche d'équipe.

> *Le sentiment général est que bien que nous ayons commencé avec un concept d'équipe, ils* [les cadres supérieurs] *ont beaucoup de responsabilités... les décisions que prenait auparavant l'unité sont à présent prises par des gestionnaires délégués de façon hiérarchique par note de service – alors nous avons perdu le concept d'équipe. La dynamique change s'ils ne peuvent pas passer du temps dans l'unité... ils ont perdu l'habitude de nous faire participer au processus.*

10.2 Logement et surveillance

Un autre secteur auquel le personnel a accordé de l'importance en ce qui concerne les interventions portait sur le logement des détenues dites «à sécurité maximale». Deux questions étaient tout particulièrement saillantes : qu'il y ait une séparation physique des segments de population et que le milieu physique permette de surveiller la population.

Le personnel a considéré essentielle la capacité de séparer les populations, tant en ce qui concerne le logement que les programmes. Le personnel a souligné que différents segments de la population étaient en fait incompatibles – des personnes de chaque segment souvent se dérangeaient et s'agaçaient mutuellement.

> *Ça devient réellement difficile si vous les gardez toutes ensemble... Il faut séparer les différents groupes de détenues, parce que c'est là que vous avez des ennuis... Celles qui fonctionnent à un niveau plus élevé sont très frustrées à cause de celles qui fonctionnent à un niveau inférieur, mais certaines d'entre elles n'ont pas les mécanismes d'adaptation pour traiter avec les personnes d'un niveau beaucoup plus bas. Quelques-unes ne comprennent pas pourquoi elles agissent de la sorte.*

> *S'ils mélangent les femmes ayant des besoins spéciaux qui fonctionnent à un niveau élevé avec les détenues dites «à sécurité maximale» – tout ce qu'ils feront sera d'aggraver le problème entier qu'ils essaient de régler – et ceci agacera les détenues dites «à sécurité maximale», fera en sorte qu'elles s'immiscent de nouveau, qu'elles recommenceront la lutte du pouvoir – ceci ne fonctionnera pas...ce sera l'enfer, il y aura constamment des hurlements, des cris, de la*

bagarre, ceci, cela, beaucoup d'ingérence – le gros poisson mange le petit poisson.

La capacité de physiquement séparer les segments de population ne signifie pas qu'il ne devrait y avoir aucune occasion d'interaction entre les segments. En fait, plusieurs membres du personnel ont signalé que de telles occasions seraient bénéfiques pour tous les intéressées. De plus, certains membres du personnel ont affirmé que de loger ces segments de population, séparément mais à proximité les uns des autres, offrait certains avantages, comme utiliser efficacement les ressources et éviter de rendre les femmes de ces segments pathologiques ou déviantes. Offrir de telles occasions permet de reconnaître les besoins en santé mentale des femmes du segment PG et d'aider à réduire le stigmate des femmes du segment PBS. Enfin, le personnel a signalé que des groupements de différents segments de population n'étaient pas fixes et qu'à différents moments, en raison de diverses circonstances, on pourrait considérer qu'une femme convient mieux à un segment particulier.

Les détenues dites «à sécurité maximale» de la population générale ont quelque chose à offrir aux femmes qui ont des besoins spéciaux en ce qui concerne l'effet stabilisateur... elles ont aussi étonnamment beaucoup de compassion pour les femmes qui ont des besoins spéciaux.

Toutes les femmes ont des besoins en matière de santé mentale. C'est important de ne pas stigmatiser le milieu. Nous pouvons tous apprendre des autres – et il y a toujours des composants des deux – des parties des deux groupes dans les deux populations...

En ce qui concerne le besoin de logement des détenues dites «à sécurité maximale» pour appuyer une intervention et une surveillance efficaces, ceci est tout particulièrement important compte tenu des facteurs d'adaptation au milieu carcéral si importants dans cette population. En particulier, le milieu physique doit permettre au personnel de facilement surveiller les femmes. Souvent le milieu physique et le modèle de dotation en personnel se complètent pour offrir des occasions de structure et de surveillance.

À part des programmes comme intervention, certainement la structure est importante... on a besoin d'une structure intensive, d'une surveillance intensive et non seulement des agents de correction.

Les femmes [détenues dites «à sécurité maximale»] *ont besoin de plus de surveillance et de structure et on se demande si elles peuvent fonctionner sans cela.*

Ce qui a fait une grosse différence dans cette population a été une plus grande facilité de surveillance... les nombres inférieurs sont aussi bons parce que ces femmes ont plus besoin d'attention individuelle... être capable de mieux les

surveiller a aussi signifié que l'endroit est plus propre – moins de drogue et d'ingérence.

Je pense qu'elles [détenues dites «à sécurité maximale»] *ont des rapports de meilleure qualité – il y a plus de structure ici – en raison de l'agencement des lieux, elles voient toujours le personnel ici... nous pouvons leur donner le temps dont elles ont besoin – nous avons suffisamment de personnel pour cela.*

Du côté de la surveillance et de la structure, le personnel a souligné l'importance de lignes directrices relatives à l'établissement de limites et d'attentes concernant les détenues dites «à sécurité maximale».

Sans lignes directrices, les femmes en souffrent – elles en souffrent énormément parce qu'elles n'ont pas à être responsables de leurs actes et nous ne les faisons pas en assumer la responsabilité... cela les blesse parce qu'une fois que vous dérangez leur routine, elles sont toute troublées – mais il faut avoir une bonne routine en place et elles doivent s'y plier.

En ce qui concerne les règles et les lignes directrices, nous réitérons quelque chose qui aurait toujours dû exister... de manière à créer de l'ordre pour que les choses qui doivent se faire se fassent...la routine doit compléter le travail.

Le personnel de correction, tout particulièrement celui de l'établissement de Springhill, a jugé qu'une surveillance favorisant les contacts était un point fort de leurs interventions correctionnelles.

...nous sommes toujours présents – elles savent qu'en tout temps elles peuvent venir à notre porte, ou nous allons à leur cellule et elles peuvent nous parler ou nous poser des questions – ou demander des conseils – nous sommes à leur disposition. Nous offrons notre présence – littéralement – ça aide – nous sommes là – nous nous intéressons à elles et à leurs familles.

De plus, ce modèle de surveillance habilite les femmes en les encourageant à prendre leurs propres décisions.

Nous accentuons l'importance pour elles de s'occuper d'elles-mêmes – vous pouvez soutenir les autres détenues, mais vous devez prendre vos propres décisions, vous pouvez quand même appuyer les autres – mais en fin de compte vous devez faire les choses pour vous-mêmes.

- Le personnel de première ligne aux deux établissements a exprimé sa fierté de pouvoir offrir des occasions d'apprentissage par observation ou modelage.

Il y a beaucoup de discussions face à face avec les membres du personnel. Ils offrent un grand soutien aux détenues. Il y a eu de nombreuses interventions en temps de crise et par un simple soutien et leur présence lorsqu'une détenue en a eu besoin – ce fut très utile pour stabiliser un bon nombre de comportements.

Je crois aussi que le personnel donne aux détenues la communication dont elles ont besoin, l'interaction dont elles ont besoin, le soutien émotionnel. Et, être capable d'être un modèle à émuler positif est très important.

10.3 Gestion des cas et interventions au moyen des programmes

En ce qui concerne les interventions relatives aux détenues dites «à sécurité maximale», le personnel a souligné qu'une plus grande adaptation, créativité et innovation étaient nécessaires en vue de la gestion des cas et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes pour cette population.

Nous nous posons la question suivante : Que devons-nous faire avec cette femme pour qu'elle passe à l'étape suivante? Les programmes de base? L'intervention individuelle? Une évaluation psychiatrique? La route pourrait être longue pour qu'elle s'y rende, mais nous pensons immédiatement à cela.

Ce que je faisais ou ne faisais pas ne semblait avoir aucune importance – rien ne semblait fonctionner pour moi et je pensais que quelque chose devrait *tôt ou tard marcher. Et je me suis rendu compte que de se débarrasser de la façon traditionnelle de faire les choses et commencer à être plus créatif, un peu plus innovateur... ensuite les choses ont commencé à aller dans la bonne voie.*

Il y a une différence marquée entre l'établissement de Springhill et la Prison des femmes en ce qui concerne la disponibilité des programmes appropriés. Tous les employés de l'établissement de Springhill ont reconnu avec regret l'accès limité aux programmes et les restrictions en matière d'emploi et de mouvement (à l'extérieur de leur unité résidentielle) des détenues dans cet établissement.

Étant donné que le nombre de détenues est tellement bas, les programmes sont par conséquent limités parce que pour la plupart des programmes, nous n'avons pas suffisamment de femmes pour former un groupe. De même, en ce qui concerne le travail [occasions d'emploi pour les détenues dans l'établissement] – *nous sommes très limités dans ce que nous pouvons permettre. Nous ne pouvons pas leur offrir des emplois intéressants – il y a les petites tâches de nettoyage ou le travail à la bibliothèque pour deux ou trois heures. C'est frustrant parce que certaines d'entre elles veulent vraiment travailler et ne peuvent pas. C'est difficile pour nous d'avoir à faire face à cette situation et nous reconnaissons comment il est difficile pour elles d'avoir à y faire face. C'est la politique qui interdit les*

établissements correctionnels mixtes[12] *– qui limite vraiment ce qu'on peut faire avec elles.*

Les agents de programme des deux établissements ont identifié les besoins uniques des détenues dans les différents segments de la population; cela représentait un défi particulier pour la gestion des programmes à l'établissement de Springhill, où les détenues des segments PG et PBS participaient ensemble (parfois) aux programmes.

Les agents de programme ont reconnu les questions d'attitude et de motivation et le rôle que peuvent jouer ces facteurs pour limiter le changement positif.

Il y a toute la question d'attitude et de motivation – dont nous ne pouvons forcer ni l'une ni l'autre.

Nous devons faire notre travail – en leur disant et faisant comprendre quels sont les avantages d'une réduction de la cote de sécurité.

Un certain nombre d'autres thèmes révélés dans les entrevues faites avec le personnel sont résumés ci-dessous :

- le personnel de la Prison des femmes et de l'établissement de Springhill préconisaient le besoin de programmes qui traitent expressément des questions de traumatismes et de mauvais traitements auxquelles les femmes de ce segment de population font face;
- le personnel appuyait l'élargissement des programmes de loisirs;
- dans les cas où des BST travaillaient avec des détenues ayant des besoins spéciaux, ces BST et le reste du personnel ont remarqué des améliorations dans la capacité de fonctionnement de ces femmes. En particulier, une amélioration des compétences psychosociales de base a été remarquée;
- dans les cas où il y avait des BST, les agents de correction ont fait des commentaires favorables sur la possibilité d'avoir recours à ces BST comme ressource en temps de crise;
- enfin, peut-être à cause du statut relativement récent de l'unité des femmes de l'établissement de Springhill, des pratiques et des attitudes innovatrices du personnel ont été possibles, tout particulièrement chez les agents de correction. Les agents de correction qui travaillent avec la population générale à sécurité élevée à la Prison des femmes ont beaucoup plus tendance à se conformer à leur modèle beaucoup plus traditionnel. Ceci se manifeste particulièrement par une présence et une interaction limitées du personnel dans la rangée. Cependant, la

[12] Il faut se rappeler de la section 1 que des mesures qui ont été prises (rénovations physiques et personnel séparé) pour assurer que les femmes hébergées dans les unités des établissements pour hommes soient séparées de la population masculine en ce qui concerne le logement, les programmes et les aires de loisirs.

surveillance de la population ayant des besoins spéciaux à la Prison des femmes est beaucoup plus accessible et interactive.

11 BESOINS ET QUESTIONS DU PERSONNEL

> *Nous les traitons un peu différemment – vous avez tendance à avoir un peu plus de compassion. Nous avons plus de compassion pour elles... Et, elles reviennent nous remercier, ce qui est quelque chose qu'on ne voit jamais chez les hommes. C'est un monde complètement différent.*

Le personnel a signalé que de travailler avec des détenues dites «à sécurité maximale» était exigeant – tant sur le plan émotionnel, que physique et mental. Il a aussi signalé que ce travail était gratifiant. Les entrevues ont révélé un certain nombre de thèmes liés à des domaines de besoins et des questions concernant le personnel.

Tous les membres du personnel de première ligne ont fait part du besoin de formation. Ils ont exprimé leur besoin d'information et de formation concernant les divers problèmes émotionnels et de santé mentale qu'ont les détenues dites «à sécurité maximale». Le personnel souhaite approfondir ses connaissances au sujet des raisons et des effets des problèmes de santé mentale, des interventions pharmaceutiques, de la résolution non violente de conflits, des habiletés en matière de counseling informel et obtenir des renseignements sur les raisons pour lesquelles les femmes se tailladent et comment intervenir de façon appropriée.

> *Tout. Tout ce que nous pourrions obtenir. Quelque chose pour nous aider à comprendre leurs humeurs ou leurs comportements* [ceux des femmes]. *Au sujet des médicaments – comment ils fonctionnent – pour comprendre un peu plus que la raison pour laquelle* [les femmes] *font certaines des choses qu'elles font... comme comprendre que certains des médicaments rendent la bouche sèche et lorsque une détenue continue de demander du jus ou du lait – alors nous comprenons que ce n'est pas parce qu'elle est exigeante. Pas tellement des choses sur la sécurité – mais plutôt sur les comportements – par exemple, pourquoi se tailladent-elles? Plus au sujet des questions de santé mentale pour que nous soyons mieux en mesure de traiter de n'importe quel problème. Par exemple, lorsque nous avons un poste de nuit – ce serait bien d'avoir un peu plus de renseignements. Il n'est pas réaliste de penser que les détenues se comporteront mal seulement entre 8 h et 16 h.*

> *Un aspect négatif concernant le travail avec certaines des détenues dites «à sécurité maximale» pour moi aurait été d'avoir certains des cas du genre psychiatrique pour lesquels je ne suis pas formé et que ceci soit un élément stressant de plus – en raison de leur manque de prévisibilité et quoi d'autre.*

De même, le personnel a exprimé un grand besoin de ressources en personnel spécialisé.

En ce qui concerne les femmes qui ont des besoins élevés en santé mentale – nous avons besoin de soutien professionnel, sinon la frustration est simplement horrible.

Le personnel a exprimé l'importance et leur besoin de rétroactions et de renforcement positifs, tant en ce qui concerne leur rendement général au travail que les interventions particulières.

> [Les cadres supérieurs] *nous envoient de nombreux messages par TeamLinks* [courrier électronique interne] *ou des encouragements – comme «bon travail», et c'est bien d'être reconnu... parce que c'est tellement petit ici, les gestionnaires en prennent connaissance... et parfois ce seront les détenues qui diront quelque chose et* [les cadres supérieurs] *diront «continue ton beau travail».*

Le personnel des deux établissements a signalé le besoin pour le personnel d'être tenu de rendre compte. Des attitudes et un comportement inopportuns ou délibérément provocants de la part de quelques-uns de leurs collègues a affligé le personnel, surtout lorsque les cadres supérieurs ne font rien. De l'avis du personnel, l'omission de rendre leurs collègues responsables de ces comportements et de ces attitudes constituait une approbation tacite de leurs gestes et a ainsi rendu beaucoup plus difficile pour eux d'interragir de façon appropriée et avec constance avec les détenues.

En particulier, le personnel de l'établissement de Springhill a signalé être isolé du personnel qui travaille dans les autres unités. Le personnel a fait remarquer que leurs pairs ont minimisé leurs efforts dans l'unité des femmes, considéré l'unité comme problématique et dérangeante et identifié les femmes comme des cas pathologiques. De plus, le personnel a indiqué que des comparaisons entre les délinquants et les délinquantes étaient souvent faites, les délinquantes étant souvent accusées d'obtenir un traitement de faveur. Ceci a semblé mettre le personnel dans la position d'avoir constamment à défendre les impressions selon lesquelles les délinquantes sont traitées différemment, c'est-à-dire plus favorablement.

> *Les gens* [autres agents de correction] *qui ne travaillent pas ici – ils se moquent de nous – c'est difficile – on nous agace beaucoup – très souvent... ils n'ont jamais travaillé ici, mais ils connaissent l'histoire.*

Le personnel de l'établissement de Springhill a souligné ses préoccupations au sujet de la quantité d'espace limité dont disposent les détenues dites «à sécurité maximale».

> *L'inconvénient – j'y retourne souvent – est que nous avons des femmes dans un établissement pour hommes – elles sont très limitées parce qu'elles ne peuvent physiquement quitter l'unité résidentielle.*

Aussi, le personnel de l'établissement de Springhill a soulevé des préoccupations concernant la proximité de l'unité d'isolement et de l'unité résidentielle et l'incidence pour les détenues et le personnel. Les membres du personnel qui voient un incident qui conduit à un isolement ou qui

doivent s'en occuper doivent néanmoins continuer d'avoir des contacts avec la détenue alors qu'elle est en isolement.

> *Avec les délinquants – le détenu se calmera plus tôt parce qu'il ne traite pas avec le même personnel qui était mêlé à l'incident original. Ici, il n'y a aucune séparation – il n'y a aucun isolement. Le problème pour le membre individuel du personnel – si cela se produit le premier jour d'un quart de travail – et qu'il lui reste six autres jours à traiter avec une détenue en isolement et les problèmes continuent de revenir sans cesse – ni l'un ni l'autre n'aura de repos.*

Le personnel a identifié le besoin d'une meilleure stratégie de communication, de façon interne, entre les régions et au niveau de l'administration centrale du SCC.

> *On a besoin de plus de communication entre ici et l'établissement régional – il n'y en a pas autant qu'il devrait y en avoir. Quoi qu'il en soit, ils résistent parce que nous sommes des dinosaures et nous leur résistons parce que nous estimons qu'ils ne sont capables de faire leur travail assez bien pour traiter d'un ou deux problèmes qui pourraient surgir.* [C'est une] *question de perception – non de réalité.*

Les agents de correction, en particulier, ont identifié le besoin d'un processus de communication interne plus complet qui soit particulier à leurs relations avec les femmes.

> *Avant que les cadres supérieurs participent à la prise de décisions sur les détenues individuelles, faites en sorte qu'ils demandent à la détenue, «Est-ce que tu t'es adressée – à quiconque gère la rangée aujourd'hui?» ou «En as-tu parlé à ton surveillant correctionnel?».*

Le personnel a affirmé que des rapports entre les établissements régionaux sont essentiels pour faciliter les transfèrements et assurer que des renseignements importants sur les femmes sont transmis.

Enfin, le personnel a soulevé des préoccupations concernant la clarté du message de l'administration centrale en ce qui concerne l'orientation future, les programmes et leur emploi continu avec les délinquantes.

PARTIE D : DISCUSSION

Cette étude a traité d'une lacune reconnue dans les ouvrages de recherche sur les détenues dites «à sécurité maximale». Sa valeur particulière réside dans son approche qualitative et l'occasion qu'elle offre à toutes les personnes interviewées, tout particulièrement les détenues, de faire part de leur expérience et de partager leurs points de vue. Ce processus soutient l'engagement du SCC de faire entendre ces opinions.

Cette recherche a fourni une description des détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» et de leurs besoins. Par l'intermédiaire de ce processus, notre compréhension de ces femmes s'est accrue. La partie D résume les principales conclusions de cette étude, offre une analyse et donne une orientation pour toute considération future.

L'une des plus importantes conclusions qui se dégage des résultats de ce projet concerne hétérogénéité de la population de détenues non autochtones dites «à sécurité maximale». Considérer cette population seulement dans son ensemble est trompeur et problématique. Cette population se distingue plus facilement en fonction des trois sous-populations identifiables, *mais non mutuellement exclusives* :

1. celles qui ont un comportement antisocial et des attitudes criminelles;
2. celles qui ont des besoins spéciaux découlant de sérieux problèmes émotionnels et de santé mentale;
3. celles qui ont des besoins spéciaux provenant de limites cognitives et de déficience d'habiletés de base.

Des données de cette étude justifient qu'on considère distinctement les réponses des femmes selon les segments de population. Il est clair que les réponses des délinquantes concernant leurs infractions, leurs besoins et leurs expériences carcérales, ainsi que les réponses du personnel au sujet de la compréhension de ces femmes et de leurs relations avec elles, différencient les segments de population.

En ce qui concerne les segments de population susmentionnés, des données de cette étude appuient plusieurs autres conclusions. Premièrement, bien que les détenues dites «à sécurité maximale» de chaque segment de population susmentionné devraient être considérées comme ayant des besoins spéciaux (et élevés) d'un genre ou d'un autre, les besoins des femmes dans les deux dernières sous-populations sont extrêmement élevés (représentées dans cette étude par le segment PBS). Deuxièmement, des renseignements provenant des entrevues avec les délinquantes et le personnel indiquent clairement que ces segments de population ont besoin de programmes et d'hébergement séparés.

Une autre conclusion de cette étude porte sur le système actuel et le processus de classement des détenues dites «à sécurité maximale». Les renseignements tirés de l'examen du dossier du SGD et des discussions du personnel ont indiqué que des distinctions en matière de comportement, de

risque et de besoins existent entre les détenues qui ont une cote élevée et celles qui ont une cote moyenne ou minimale. Pour sélectivement différencier les femmes classifiées «à sécurité maximale», il est important de souligner que celles qui ont cette cote font l'objet d'un examen fondé sur les évaluations obtenues en rapport avec les trois aspects suivants: l'adaptation au milieu carcéral, le risque d'évasion et de sécurité du public. Pour être plus clair, les femmes ne sont pas cotées à sécurité élevée seulement en raison de leurs sérieux problèmes émotionnels et de santé mentale et de leurs limites cognitives ou faibles performances. En fait, il est important de noter qu'il y avait, par exemple, un nombre égal de femmes cotées à sécurité élevée et moyenne dans l'unité de besoins spéciaux à la Prison des femmes pendant la durée des entrevues. Bref, pas toutes les femmes qui ont des besoins élevés en matière de santé mentale sont classées à sécurité élevée.

En ce qui concerne l'évaluation, l'examen du dossier du SGD des femmes faisant partie de cette étude a indiqué qu'environ les deux tiers étaient désignées comme «risque élevé/besoins élevés». Pour ce qui est des aspects de leur évaluation selon le niveau de sécurité, presque toutes les femmes dans cette étude avaient une cote élevée pour l'adaptation au milieu carcéral. Il est intéressant de noter que, pour certaines de ces femmes, des changements antérieurs au comportement carcéral ont entraîné des changements correspondants dans leur cote de sécurité (c.-à-d. que des cotes inférieures pour l'adaptation au milieu carcéral se sont traduites par une cote de sécurité moyenne).

Cette étude établit qu'il y a une incidence *beaucoup plus élevée* de voies de fait en établissement commises par des détenues dites «à sécurité maximale» en comparaison avec des détenues dites «à sécurité moyenne ou minimale». Il est important de reconnaître l'importance de ce comportement violent et de le mettre en contexte d'une manière pragmatique ou opérationnelle lorsqu'on a affaire aux détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» et qu'on planifie pour elles. L'absence d'une telle reconnaissance et d'une telle mise en contexte pourrait avoir un certain nombre de conséquences, dont les suivantes :

- une chance ratée d'interventions positives favorisant le changement;
- une occasion ratée de mieux comprendre cette population par rapport à ce qu'elle est. Cette compréhension pourrait, à son tour, aider à élaborer un paradigme comportemental qui pourrait être utilisé pour mesurer les incidents de voies de fait;
- en l'absence d'une telle compréhension, il y a une plus grande probabilité que des incidents de voies de fait soient vus comme des comportements pathologiques ou déviants;
- l'omission de reconnaître et de mettre en contexte le fait que ce comportement violent peut miner la confiance tant du personnel que des autres délinquantes, peut ajouter considérablement à la tension du milieu tant en ce qui concerne le personnel que les délinquantes et, par inadvertance, s'avère être au détriment des délinquantes.

Il est intéressant de noter que, bien que les délinquantes se rendent compte de la plus grande fréquence de comportements violents dans l'établissement, elles ont tendance à en minimiser les répercussions en ce qui concerne les blessures infligées aux autres et son importance comme facteur de leur cote de sécurité plus élevée. Les résultats de l'étude suggèrent qu'on pourrait travailler à accroître la responsabilité des délinquantes envers leur comportement violent.

Un autre point essentiel relatif aux cotes élevées d'adaptation au milieu carcéral concerne le «code des détenues». Les entrevues avec les délinquantes et le personnel ont révélé que, surtout pour les femmes du segment PG, respecter et faire respecter le code des détenues était très important pour elles, tout particulièrement lorsqu'elles ne souhaitaient pas réduire leur cote de sécurité. De toute évidence, il y a un lien entre le respect du code des détenues et les démonstrations de comportement agressif (étant donné que le recours à la violence et la tolérance d'un tel comportement font partie du code), ainsi que l'adoption d'une mentalité de «nous et eux». Toutefois, un tel respect du code pourrait aussi être lié à la recherche de sources externes pour l'estime de soi et l'approbation des autres. Par inadvertance, ce respect du code renforce de façon mésadaptée que le code «fonctionne» pour ces délinquantes. Un grand respect du code implique que les femmes croient que ce qu'elles font pendant leur incarcération n'a aucune conséquence; ceci constitue un problème pour les femmes qui s'efforcent réellement de se réhabiliter. Le titre de ce rapport suggère que de s'intéresser *positivement* à la manière dont «on purge sa peine» est considéré essentiel au changement de comportement et des attitudes nécessaires à la réduction de la cote de sécurité. Par conséquent, trouver des moyens pragmatiques de remettre en question et de briser le code des détenues d'une manière pragmatique est d'une importance fondamentale pour la gestion de ces délinquantes; affronter constamment ces pensées et ces habitudes de comportement négatives d'une façon axée sur le processus permettra à ces femmes de se concentrer sur elles-mêmes et sur leurs besoins individuels.

Un certain nombre de constatations intéressantes concernant les femmes non autochtones dites «à sécurité maximale», identifiées comme secteurs de besoins, ont été révélées dans cette étude.

- Premièrement, lorsqu'on leur a demandé ce qui est à l'origine de leur incarcération, les deux tiers des femmes ont fourni volontairement des renseignements qui correspondaient avec l'un ou plusieurs des domaines de l'IABD.
- Deuxièmement, en ce qui concerne les femmes identifiant leurs propres besoins, la majorité des femmes ont spontanément nommé un ou plusieurs besoins qui coïncidaient avec les domaines de l'IABD. Toutefois, il y avait des différences marquées quant à l'étendue et à la nature des besoins exprimés par les femmes des deux segments. Les femmes du segment PG s'intéressaient surtout aux besoins relatifs à leur orientation personnelle et affective et, dans une moindre mesure, aux besoins relatifs à leur toxicomanie. Inversement, les femmes du segment PBS ont mentionné un moins grand nombre de besoins et ceux qu'elles ont identifiés étaient souvent d'une nature plus fondamentale (p. ex. vie sociale).
- Troisièmement, l'IABD se rapportant à ces femmes a déterminé qu'elles éprouvaient des difficultés dans de nombreux domaines. Le domaine de l'orientation personnelle et affective a été identifié pour toutes les femmes des deux segments. De plus, les besoins dans ce domaine ont été déterminés comme étant «considérables» pour la majorité de la population à sécurité élevée. Bien que les femmes du segment PG aient eu plus de besoins identifiés par l'IABD que les femmes du segment PBS, lorsque des besoins ont été identifiés pour les femmes du segment PBS, ils étaient beaucoup plus souvent des «besoins considérables».
- Enfin, lorsqu'on a posé des questions aux femmes concernant leurs perceptions de leurs besoins criminogènes, l'accord dans les deux segments de population étaient moins de 50 p.

100. Par conséquent, le concept de ce qui constitue pour ces femmes un «besoin» soulève en soi un point intéressant Plus particulièrement, il semble qu'on pourrait accroître la compréhension ou l'accord qui règne chez les femmes en ce qui concerne ce que le SCC considère être «les secteurs de besoins» criminogènes et ce que les femmes estiment être leurs «besoins» et le rapport entre ces besoins et leur criminalité.

Le domaine de l'orientation personnelle et affective de l'IABD a été identifié comme besoin chez toutes les femmes qui ont participé à cette étude ; il était aussi un thème important signalé par le personnel. De plus, toutes les femmes du segment PG ont surtout mentionné ce domaine lorsqu'elles ont identifié leurs propres besoins, reconnaissant tout particulièrement leurs difficultés en matière d'impulsivité, d'adaptation et de maîtrise de soi. Ceci suggère que les détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» ont besoin de beaucoup d'aide dans l'apprentissage de stratégies pour traiter des problèmes interpersonnels, établir des buts réalistes et faire face aux conflits, aux crises et aux émotions. En l'absence de telles stratégies d'adaptation, les manifestations comportementales de colère et d'impulsivité chez ces femmes, qui leur donnent souvent un certain contrôle sur les rapports aux autres dans leur milieu, se reflètent par leur manque d'adaptation au milieu carcéral. Bref, il est important que ces délinquantes apprennent des habiletés d'adaptation structurées pour faire face aux crises de santé mentale ainsi que des stratégies d'adaptation générales et des habiletés de la vie quotidienne pour leur adaptation sociale. Ces habiletés les aideraient à réduire leur cote de sécurité et permettrait de s'insérer avec succès dans le milieu de vie communautaire des détenues dites «à sécurité moyenne et minimale» logées dans les établissements régionaux.

En ce qui concerne les secteurs de besoins identifiés pour la planification correctionnelle, les données d'entrevue suggèrent qu'une plus grande participation de la part des femmes à l'élaboration de leurs plans correctionnels pourrait accroître leur intérêt et le sentiment que leur plan leur appartient. Encore une fois, c'est un secteur où on pourrait tenir compte des écarts entre les besoins identifiés par le SGD et ceux que les femmes identifient elles-mêmes et considèrent pertinents. De plus, on a déterminé que ces femmes avaient des besoins dans la plupart des secteurs de domaines cibles de l'IABD et, pour la plupart, étaient conscientes que ces domaines cibles avaient été visés par des programmes. Par conséquent, même si elles étaient conscientes que certains de ces besoins avaient été évalués par ordre de priorité, elles considéraient leur plan correctionnel comme étant écrasant et pas très précis. Aussi, est-il suggéré que les plans correctionnels des détenues dites «à sécurité maximale» soient dressés de façon à être davantage graduels. Par exemple, leurs plans correctionnels pourraient être structurés par phases, axés sur la compréhension et les efforts une phase à la fois. En revanche, ceci permettrait le renforcement positif à l'achèvement de chaque phase plutôt qu'un sentiment écrasant que leurs efforts sont futiles.

Les théories motivationnelles devraient être examinées en ce qui concerne leur pertinence à cette population et leur incidence possible sur le changement du comportement et de l'attitude. Une augmentation du contenu motivationnel pourrait être intégrée de façon générale dans tous les programmes actuels, ainsi qu'appliquée, de façon précise, à des programmes et des interventions de motivation nouveaux et spécialisés. La théorie motivationnelle permet aussi de comprendre

les différences notées dans les types de besoins identifiés par les femmes et par le SCC. De façon plus claire, les types de besoins et de questions que les femmes voient comme pertinents et vraisemblablement dont elles voudraient traiter sont essentiellement des besoins physiologiques et des besoins en matière de sécurité (théorie de la hiérarchie des besoins) ou des besoins d'existence (théorie «ERG»). À l'opposé, le SCC s'intéresse aux besoins de croissance. Bref, les délinquantes ont tendance surtout à se concentrer sur les besoins «actuellement visés» tandis que les programmes du SCC ont tendance à souligner les besoins «visés quant à l'avenir». Pour favoriser l'avancement des plans correctionnels des détenues dites «à sécurité maximale», il serait utile d'examiner certains programmes de rapprochement entre ces deux points de mire divergents. Un élément clé de tels programmes serait clairement la motivation.

Beaucoup d'information a été recueillie dans cette étude sur tous les aspects des programmes, dont le contenu, les options, l'accessibilité et la mise en œuvre. Les données provenant des entrevues ont signalé ce qui suit :

- des stratégies de programmes distinctes, tant en ce qui concerne le contenu que la mise en œuvre des programmes, sont exigées compte tenu de la variabilité dans les sous-populations relativement à des aspects comme les capacités cognitives des femmes, leur champ d'attention et la mesure dans laquelle elles peuvent maîtriser leurs réactions émotionnelles;
- les programmes doivent être très structurés;
- les programmes doivent englober une compréhension des besoins particuliers et très différenciés des détenues dites «à sécurité maximale»;
- les programmes doivent être intensifs, surtout pour les femmes du segment PG;
- il faut examiner les modèles de programmes plus individuels. Par la suite, pour chaque modèle individuel, il faudrait consacrer du temps à la participation éventuelle à un modèle de groupe;
- lorsque les programmes de base actuels sont considérés trop difficiles pour certaines personnes (élément surtout souligné parles femmes du segment PBS), des adaptations sont nécessaires pour rendre les programmes de base plus adéquatement accessibles. Un bon exemple se trouve à la Prison des femmes, où le programme de résolution de problèmes et d'habiletés d'adaptation a été amorcé pour les femmes qui trouvaient trop difficiles les programmes de base d'apprentissage cognitif des habiletés;
- les programmes doivent activement chercher à atteindre des objectifs d'estime de soi plus élevés qui sont clairement énoncés dans la mise en œuvre et le contenu. Des programmes d'estime de soi spécialisés pourraient être considérés;
- il est nécessaire que des programmes intensifs traitent des attitudes et des comportements agressifs et de solutions de rechange à la violence. Encore une fois, de tels programmes doivent être adaptés aux besoins particuliers des différentes sous-populations, compte tenu des différences dans les causes sous-jacentes et dans la manifestation d'une telle violence;
- plus de programmes doivent être offerts aux délinquantes de l'établissement de Springhill;
- les femmes qui ont terminé leur douzième année devraient avoir accès à des cours d'auto-apprentissage (p. ex. habiletés en informatique).

L'incidence des relations interpersonnelles entre les détenues et le personnel est une autre conclusion qu'appuie la présente étude. Toutes les femmes ont souligné que les relations avec le

personnel avaient, dans une très large mesure, des répercussions sur leur niveau de sécurité, tant de façon positive que négative. Les femmes percevaient que les attitudes négatives du personnel représentaient un manque de respect en plus d'être intimidantes, de diminuer leur sens du moi, de les frustrer et parfois de les provoquer délibérément. À la longue, les conséquences de relations négatives entre les détenues et le personnel peuvent être cause de conflit et entraîner des inculpations. Les relations interpersonnelles positives entre les détenues et le personnel ont été identifiées par les délinquantes et le personnel comme faisant partie intégrante d'un milieu carcéral positif ainsi que de l'adaptation positive des délinquantes au milieu carcéral et des changements dans leurs comportements et leurs attitudes. En ce qui concerne l'atteinte de ces objectifs, les facteurs suivants ont été considérés tout particulièrement importants :

- communication ouverte entre les détenues et le personnel;
- tolérance zéro de tout comportement inopportun et délibérément provocateur de la part du personnel;
- renforcement positif des détenues et du personnel – les deux ont besoin de savoir quand ils font bien;
- personnel régulier dans l'unité;
- style de surveillance uniforme pour lequel le personnel est présent, accessible et répond aux besoins individuels.

Dans les milieux correctionnels, une détention structurée, prévisible et sécuritaire est essentielle à des relations interpersonnelles positives entre les détenues et le personnel. Dans les résultats actuels, le concept de surveillance et de structure doit être décomposé lorsqu'il est appliqué de façon opérationnelle à la gestion de ce groupe de femmes. Une plus grande structure n'est pas nécessairement mauvaise ou négative; plutôt que de la voir comme restrictive ou pénalisante, il serait utile de bâtir la surveillance et la structure pour ce groupe de femmes comme étant nécessaires et utiles. La surveillance et la structure doivent être interprétées comme bonne pratique. En fait, les femmes qui s'intéressaient à la réduction de leur cote de sécurité étaient de cet avis. Lorsque la surveillance et la structure sont prévenantes, prévisibles et uniformes, les délinquantes savent clairement ce qu'on attend d'elles et sont capables, à leur tour, de concentrer leurs efforts sur elles-mêmes plutôt que de diluer leur attention sur des tentatives de contrôler ou de manipuler un milieu moins défini.

Une autre constatation importante de cette étude concernait la valeur d'une approche multidisciplinaire à la gestion de cette population. Il est clair qu'un grand nombre de secteurs de besoins identifiés des détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» étaient interreliés et, en tant que tel, cette étude appuie une approche intensive, polyvalente, multidisciplinaire et holistique aux interventions et aux programmes pour ces femmes. Bien que les complexités d'une telle approche doivent traiter de questions différentes par rapport aux sous-populations, à la base toutes les interventions et tous les programmes doivent cibler les facteurs affectifs, cognitifs et comportementaux. La fondation d'une approche multidisciplinaire est une consultation coopérative qui, à son tour, établit le contexte pour le traitement et la gestion intégrés des détenues. Une telle consultation exige la participation de diverses disciplines en matière de soins et de gestion des détenus et l'échange interactif d'information entre tous les intéressés. Les résultats de cette étude appuient le besoin d'une approche intégrée à la gestion de ces

délinquantes. Les interventions devront porter sur diverses questions et ces interventions, à leur tour, exigeront un personnel multidisciplinaire dévoué et hautement spécialisé qui traitera de la nature complexe des besoins manifestes d'une majorité de ces femmes. Parmi les avantages qu'offre une approche d'équipe multidisciplinaire est la capacité des membres de l'équipe de travailler en étroite collaboration de façon plus souple avec d'autres spécialistes. Un autre avantage est que les membres individuels de l'équipe peuvent jouer des rôles multiples (y compris, par exemple, l'enseignement, la consultation et l'évaluation).

Compte tenu des besoins de cette population en matière de santé mentale, les cadres supérieurs, le personnel correctionnel et le personnel de traitement sont mis au défi de comprendre les questions de santé mentale et de troubles psychologiques et l'association de telles questions au comportement criminel et à l'adaptation au milieu carcéral. Tant les délinquantes que le personnel ont fait des commentaires sur le besoin d'autres programmes de formation, surtout dans les domaines des questions qui concernent les femmes et les problèmes psychologiques et les problèmes de santé mentale. Des renseignements provenant du personnel indiquent que par le biais des initiatives d'éducation déjà en place, le personnel en est venu à voir les comportements qui semblent résistants, oppositionnels ou exigeant comme ayant une composante contextuelle de troubles psychologiques ou de santé mentale ou encore de facteur conjoncturel.

Beaucoup de travaux de recherche ont montré que des expériences traumatisantes dans leur passé sont courantes sinon épidémiques chez les femmes incarcérées. Un processus d'identification d'antécédents de mauvais traitements et une évaluation des questions qui en résultent devraient faire partie de la gestion de ces femmes. Ceci devrait considérablement augmenter la probabilité qu'on tienne compte des manifestations de traumatismes passés dans l'équation et permettre d'offrir des occasions de traiter des traumatismes identifiés. De plus, ce processus devrait aussi diminuer dans une large mesure la probabilité que ces questions importantes soient passées sous silence ou segmentées en une compréhension moins holistique. Il est important d'établir un rapport avec l'argument présenté plus tôt concernant le besoin que le milieu correctionnel soit prévisible et relativement sécuritaire. La présence d'un tel milieu est un facteur essentiel à la gestion et au soin des détenues qui ont des antécédents de traumatismes. En l'absence d'un tel milieu, il existe un risque accru de décompensation psychologique avec des problèmes de gestion et des problèmes cliniques correspondants. De plus, bien que le personnel correctionnel reconnaisse les antécédents traumatiques de la majorité de ces délinquantes, il se rend compte que sa compréhension des répercussions de ces traumatismes sur le milieu carcéral est moins claire. Ceci suggère une autre occasion d'approfondir les connaissances du personnel.

Cette étude a révélé plusieurs résultats concernant le milieu physique ou l'hébergement de cette population. De façon plus importante, tel que mentionné plus tôt lorsque nous avons discuté des segments de population, il faut être en mesure dans le milieu physique de séparer les femmes des différents segments de population, tant en ce qui concerne le logement que les programmes. On a aussi besoin d'occasions et d'espace pour le silence thérapeutique. En répondant à ce besoin, il pourrait aussi être utile d'examiner la possibilité de présenter des méthodes de rechange pour aider les femmes en ce qui concerne la relaxation et le silence structuré, comme la méditation, le tai-chi ou le yoga. S'y rattachant existe le besoin de diverses options de gestion physique pour

traiter de cette population. Certaines de ces options exigent la capacité de séparer ces femmes et de s'en occuper de façon individuelle et en petits groupes. En tant que tel, il y a un besoin d'espace physique pour accommoder les périodes de silence, le counseling individuel ou les séances de programme, les locaux des programmes de groupe et les deux types d'isolement (isolement préventif et isolement disciplinaire).

Cette étude note un certain nombre de constatations au sujet des détenues non autochtones dites «à sécurité maximale»en ce qui concerne leur cote de sécurité et l'incidence de cet évaluation. De façon générale, les femmes connaissaient leur cote et pouvaient expliquer en partie la raison de cet évaluation. De plus, la plupart des femmes étaient d'accord avec les raisons de leur évaluation, mais critiquaient le processus ou l'intervalle trop long entre les examens. Il est intéressant de noter que la majorité des femmes du segment PG ne se considéraient pas comme étant typiquement des détenues dites «à sécurité maximale» et, tel que déjà mentionné, ont minimisé leurs agissements violents en établissement et les ont jugés comme étant nécessaires. Plus de la moitié des femmes ont estimé qu'il existe un stigmate rattaché à l'évaluation des détenues dites «à sécurité maximale». De même, la majorité des femmes ont indiqué que leur évaluation à un niveau de sécurité élevée avait une incidence sur la manière dont elles purgeaient leur peine, l'effet le plus souvent mentionné par les femmes concernait le placement en établissement et la restriction de mouvement. Aussi, environ un tiers des femmes étaient d'avis que la catégorisation à titre de détenue dite «à sécurité maximale» réduisait leurs chances de bénéficier de programmes et croyaient que leur niveau de classement signifiait qu'elles n'avaient pas accès aux occasions offertes aux autres détenues sous responsabilité fédérale. Ces résultats appuient le besoin d'un plus grand partage d'information avec les délinquantes quant aux restrictions imposées comme conséquence à une cote de sécurité et l'hébergement et les programmes qui leur sont offerts à leur niveau de sécurité plus élevé. De même, des données résultant des entrevues suggèrent que les femmes et le personnel ont besoin de plus d'information sur les raisons d'être des cotes de sécurité. En particulier, les délinquantes doivent connaître les conséquences de certains comportements pour ce qui est de leur cote de sécurité et doivent avoir une idée de la durée relative des conséquences correspondantes. Enfin, plus de la moitié des détenues dites «à sécurité maximale» estimaient mal comprendre comment les cotes de sécurité sont réduites, ce qui suggère une autre occasion de partage d'information.

Il est intéressant de noter que la majorité des femmes considèrent la responsabilité de réduire leurs cotes de sécurité comme étant partagée entre la femme et le SCC. Changer son comportement et son attitude et respecter son plan correctionnel sont considérés comme étant une responsabilité qui incombe à la délinquante tandis que qu'offrir des programmes, montrer sa bonne volonté de changer ses perceptions des détenues et reconnaître les tentatives des détenues de modifier leur comportement étaient considérés comme étant la responsabilité première du personnel. La mutualité qui se rattache à ce résultat est encourageante lorsqu'on tient compte des efforts déployés pour aider les femmes à réduire leur cote de sécurité; fondamentalement, les femmes reconnaissent que c'est une responsabilité mutuelle.

Une constatation connexe révèle que plus des trois quarts des détenues dites «à sécurité maximale» ont affirmé que, pendant certaines périodes de temps, elles n'avaient pas été

intéressées à réduire leur cote de sécurité élevée ou s'étaient activement comportées de façon à obtenir ou à maintenir cette cote. Il est clair que ce résultat différencie dans une large mesure les défis associées à la gestion des femmes qui ne se soucient pas de leur cote de sécurité plus élevée, des questions relatives à l'aide offerte aux femmes motivées à réduire leur cote. Certaines femmes, pendant diverses périodes, ne seront simplement pas intéressées à réduire leur cote de sécurité et, par conséquent, ne souhaiteront pas changer leur comportement ou leurs attitudes. Ce qui est important ici est que la structure et la surveillance nécessaires soient offerts afin de faciliter et d'encourager les types de changement interne que les femmes ont identifiés comme étant utiles pour changer cette perspective. Une structure et une surveillance de soutien aideront aussi à limiter la distraction que ces femmes se causent à elles-mêmes et aux autres détenues dites «à sécurité maximale». Ce genre de milieu permet aux femmes de se concentrer pleinement sur les changements nécessaires pour réduire leur cote de sécurité.

Avant de terminer ce point, il est important de mettre en contexte les différences entre les segments de population en ce qui concerne leur résistance à la réduction de la cote de sécurité. Les raisons pour lesquelles les femmes du segment PG ne cherchent pas à obtenir une cote de sécurité inférieure concernent généralement l'adhésion active du «code des détenues» ou une indifférence ou acceptation de leur situation actuelle. Inversement, pour les femmes du segment PBS, dont la majorité ne cherchait pas à abaisser leur cote de sécurité au moment des entrevues, leurs raisons concernaient principalement leurs craintes et leurs insécurités relativement au niveau d'indépendance et des habiletés de la vie quotidienne exigés pour fonctionner dans les maisons (c.-à-d. responsabilité pour la cuisine, le nettoyage et la lessive). Pour les membres de ce groupe (et probablement pour toutes les détenues dites «à sécurité maximale»), ceci suggère la nécessité de leur enseigner les habiletés de base de la vie quotidienne avant d'abaisser leur cote de sécurité.

Pour terminer, certaines limites de la présente étude doivent être reconnues et pourraient montrer la voie pour d'autres études qui seront faites à l'avenir. Tel que mentionné au début de ce rapport, il est important de souligner qu'il faut être circonspect lorsqu'on interprète les résultats fournis dans la présente et tenir compte du contexte particulier de la population à l'étude. Compte tenu du très petit nombre de participants à l'étude, du fait qu'il s'agit d'une population relative à un moment donné dans le temps et que l'étude s'appuie sur la divulgation volontaire, qui risque de dépendre des préjugés des répondants, les résultats doivent être examinés avec prudence. L'établissement de liens entre les établissements qui s'occupent des détenues dites «à sécurité maximale» est important pour permettre au personnel d'adapter des pratiques efficaces à leur milieu carcéral. L'orientation de travaux futurs englobera l'évaluation continue de présentation différentielle des besoins et des besoins en matière de santé mentale des segments de population de détenues dites «à sécurité maximale». La présente étude a aussi soulevé des questions intéressantes concernant la manière dont le SCC peut le mieux faciliter ces genres de changements internes que les femmes identifient comme essentiels pour changer leur attitude ou leur comportement et s'efforcer de réduire leur cote de sécurité. Enfin, cette recherche supporte une compréhension de la profonde complexité des défis que représentent la compréhension et la gestion des détenues non autochtones dites «à sécurité maximale» et l'aide offerte à ces femmes pour réduire leur cote de sécurité. Cette étude souligne l'hétérogénéité de cette population et la nécessité de solutions intensives, créatives et uniques.

Références

ANDREWS, D. A., J. BONTA et R. D. HOGE, «Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology», *Criminal Justice and Behaviour*, vol. 17, 1990, p. 19-52.

BLANCHETTE, K. *Évaluation du risque et des besoins chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : comparaison des détenues dites «à sécurité minimale», «moyenne» et «maximale»*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1997.

BLANCHETTE, K. et L. L. MOTIUK. *Détenus à sécurité élevée sous responsabilité fédérale : Comparaison entre les sexes*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1997.

GLESNE, C. et A. PESHKIN, *Becoming Qualitative Researchers: An Introduction*, White Plains, New York, Longman Publishing Group, 1992.

LAISHES, J. *Stratégie en matière de santé mentale pour les délinquantes*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1997.

LUCIANI, F. P., L. L. MOTIUK et M. NAFEKH. *Examen opérationnel de la fiabilité, de la validité et de l'unité pratique de l'Échelle de classement par niveau de sécurité*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1996.

MORIN, SkyBlue, *Federally Sentenced Aboriginal Women in Maximum Security: What Happened to the Promises of «Creating Choices»?*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1999.

RIVERA, M. «Donnez-nous une chance», L'évaluation des besoins : Les ressources en santé mentale pour les femmes sous responsabilité fédérale dans les établissements régionaux, édition revue, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1996.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA. *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1997.

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA. La création de choix : Rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1990.

TOBIN, F. (1997b) *Summary of mental health treatment needs at Prison for Women* (résumé des besoins en soins de santé mentale à la Prison des femmes), document non publié fourni par le Service correctionnel du Canada, 1997.

TOBIN, F. (1996a) *Needs analysis female offenders* (analyse des besoins des délinquantes), document non publié fourni par le Service correctionnel du Canada, 1996.

WARNER, A. *Mise en œuvre de choix aux établissements régionaux : Propositions de programmes pour les délinquantes ayant des besoins spéciaux*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1998.

WHITEHALL, G. C. *Mental Health Profile and Intervention Strategy for Atlantic Region Federally Sentenced Women* (profil de santé mentale et stratégie d'intervention pour les délinquantes sous responsabilité fédérale dans la région de l'Atlantique), Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1995.

Annexe A : Guides d'entrevue

Guide d'entrevue : délinquantes non autochtones dites «à sécurité maximale»

N° de l'entrevue _____

Répondante : _____

SED : _____

Intervieweur : _____

Lieu de l'entrevue : _____

Date : _____

Expliquez en quoi consiste l'étude et son but.

Questions

1. Nom
2. Âge
3. Race
4. Études
5. État civil
6. Enfants
7. Infractions répertoriées
8. Durée de la peine
9. Antécédents criminels
10. D'après vous, quels sont certains des principaux facteurs qui sont à l'origine de votre peine?
11. Pourquoi pensez-vous avoir une cote de sécurité élevée?

12. Que pensez-vous des facteurs utilisés afin de déterminer la cote de sécurité?

13. Qu'est-ce que veut dire pour vous d'avoir une cote de sécurité élevée? Comment votre cote de sécurité élevée a-t-elle pour vous une incidence sur la manière dont vous purgez votre peine? Avez-vous déjà eu une cote de sécurité différente?

14. Comment pensez-vous que le SCC peut vous aider à comprendre les raisons de votre cote de sécurité élevée?

15. Que pouvez-vous faire pour vous aider vous-même?

16. À qui incombe la responsabilité d'essayer de réduire les cotes de sécurité des détenues dites «à sécurité maximale» : le SCC, la détenue ou les deux?

17. Comment croyez-vous que les cotes de sécurité peuvent être réduites?

18. Voulez-vous réduire votre cote de sécurité?

19. Que pensez-vous que seraient certains avantages pour vous de la réduction de votre cote à moyenne ou minimale?

20. Avez-vous déjà essayé ou fait quelque chose pour réduire votre cote de sécurité? A-t-il été utile ou non d'essayer de réduire votre cote de sécurité? Que pensez-vous être le plus gros obstacle prévenant la réduction de votre cote de sécurité?

21. En général, qui ou que pensez-vous être votre plus gros appui ou aide pour réduire votre cote de sécurité?

22. Quels critères pensez-vous devraient être utilisés pour classer les femmes «à sécurité maximale»? Avez-vous des opinions ou des suggestions sur la manière dont ces critères devraient être examinés ou comment le processus d'examen devrait se dérouler?

Nota : Demandez à la femme si elle connaît les facteurs de besoin de l'IABD. Expliquez ce qu'on entend par facteur de besoin si elle l'ignore.

23. Quels besoins avez-vous actuellement qui, une fois qu'on y aurait répondu, vous aideraient à réduire votre cote de sécurité de élevée à moyenne?

24. Comment le SCC peut-il vous aider avec les besoins que vous avez à présent afin de réduire votre cote de sécurité?

25. Comment croyez-vous pouvoir vous aider vous-même à traiter de vos facteurs de besoin? Avez-vous essayé?

26. Pour quelles raisons voudriez-vous participer ou non aux programmes? Quelle est l'importance de certains programmes ou du rôle des programmes pour vous?

27. Que pouvez-vous me dire au sujet des types de programmes qui vous sont offerts pour vous aider à réduire votre cote de sécurité? Examinez les options et le calendrier.

28. Quelles choses, comme les programmes, vous ont aidée ou vous aideraient à réduire d'après vous votre cote de sécurité? Pourquoi?

29. Qu'offre actuellement le SCC, que vous aimez, et qui vous aide à travailler à la réduction de votre cote de sécurité? Pourquoi? Qu'offre actuellement le SCC pour vous aider à réduire votre cote de sécurité mais que vous n'aimez pas? Pourquoi?

30. Compte tenu du petit nombre de détenues dites «à sécurité maximale» dans chaque région, avez-vous des suggestions sur la manière dont les programmes devraient être mis en oeuvre pour aider le plus possible à réduire la cote de sécurité? Parlez de la «proximité du domicile».

31. Quelles caractéristiques ou qualités du personnel ont-elles une incidence sur vous? Y a-t-il des choses à propos du personnel qui vous aideraient à réduire votre cote de sécurité ou qui nuisent à la réduction de votre cote?

32. Que pensez-vous des bénévoles?

33. Comment l'agencement de l'établissement pourrait-il être changé pour vous aider à réduire votre cote de sécurité? Dans quel type d'établissement aimeriez-vous purger votre peine à titre de détenue dite «à sécurité maximale»?

34. Comment vous voyez-vous en comparaison des autres détenues dites «à sécurité maximale»?

35. Les autres femmes vous aident-elles ou vous appuient-elles dans vos efforts pour réduire votre cote de sécurité ou nuisent-elles à ces efforts?

36. Lorsque des choses se produisent dans cette unité, par exemple le comportement d'autres femmes, est-ce que ceci à une incidence pour vous?

37. Y a-t-il déjà eu une personne dans votre vie qui a eu une influence réellement positive pour vous ou vous a servi de mentor? Quelles étaient ses caractéristiques et comment vous a-t-elle aidée?

38. Y a-t-il quelque chose que vous voulez faire ou que vous avez fait pour passer votre temps et que vous croyez avoir une influence réellement positive dans votre vie?

39. Lorsque vous êtes dans la communauté, quels genres de choses accroissent votre niveau de risque pour commettre de nouvelles infractions?

40. Que peut faire le SCC pour vous aider à vous abstenir de toute activité ou de tout comportement criminel?

41. Avez-vous pensé aux genres de choses que vous essayerez de faire lors de votre mise en liberté et qui vous aideront à rester dans la communauté?

Guide d'entrevue : Groupes de discussion du personnel

N° de groupe de discussion _____

Établissement : _____

Personnes présentes : _____

_____

_____

Date : _____

Expliquez en quoi consiste l'étude et son but.

Questions

1. Obtenez ces renseignements pour chaque participant au groupe de discussion :

   a. Nom

   b. Poste

   c. Depuis combien de temps occupez-vous ce poste?

   d. Depuis combien de temps travaillez-vous dans le secteur correctionnel?

   e. Depuis combien de temps travaillez-vous avec les délinquantes, en particulier?

   f. Quelle est votre niveau de scolarité, votre formation?

2. Pourquoi pensez-vous que les femmes obtiennent une cote de sécurité élevée? Que pensez-vous des facteurs utilisés pour déterminer la cote de sécurité? Quels critères devraient être utilisés d'après vous pour attribuer aux femmes une cote élevée?

3. Que pensez-vous être les conséquences pour des femmes de la cote de sécurité élevée? À votre avis, comment la cote de sécurité élevée a-t-elle une incidence sur la manière dont la peine est purgée?

4. Comment pensez-vous que le SCC peut aider les femmes à comprendre les raisons pour lesquelles elles ont une cote de sécurité élevée?

5. D'après vous, quel genre de choses les détenues dites «à sécurité maximale» peuvent-elles faire pour s'aider elles-mêmes?

6. Avez-vous des idées ou des suggestions sur la manière dont vous pensez que ces critères devraient être examinés ou que le processus d'examen devrait se dérouler?

7. À qui incombe la responsabilité d'essayer de réduire les cotes de sécurité des détenues dites «à sécurité maximale» : le SCC, la détenue ou les deux?

8. Comment pensez-vous que les cotes de sécurité peuvent être réduites?

9. D'après votre expérience ou à votre avis, la plupart des femmes souhaitent-elles réduire leur cote de sécurité élevée? Dans quelle mesure les détenues dites «à sécurité maximale» s'efforcent-elles de réduire leur cote de sécurité?

10. En règle générale, que pensez-vous être le plus gros obstacle qui empêche les détenues dites «à sécurité maximale» de réduire leur niveau de sécurité? Que pensez-vous être le plus gros soutien ou aide pour les détenues dites «à sécurité maximale» qui travaillent à réduire leur cote de sécurité?

11. À votre avis, quels sont les besoins généraux des détenues dites «à sécurité maximale» qui, une fois qu'on y aurait répondu, aideraient à réduire la cote de sécurité de élevée à moyenne?

12. Comment le SCC peut-il aider les détenues dites «à sécurité maximale» avec leurs besoins afin de réduire leur cote de sécurité?

13. Comment les détenues dites «à sécurité maximale» peuvent-elles s'aider elles-mêmes à traiter de leurs facteurs de besoin?

14. Que pouvez-vous me dire au sujet des types de programmes offerts aux détenues dites «à sécurité maximale» pour les aider à réduire leur cote de sécurité? D'après vous, lesquels sont les plus utiles? Lesquels croyez-vous être les moins utiles?

15. Examinez des commentaires et des suggestions sur le type de programme offert… les programmes supplémentaires… les options, le calendrier, etc.

16. Compte tenu du petit nombre de détenues dites «à sécurité maximale» dans chaque région, avez-vous des suggestions sur la manière de mettre en oeuvre les programmes pour aider le plus possible à réduire les cotes de sécurité? Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est important que les détenues dites «à sécurité maximale» purgent leur peine dans un établissement «proche du domicile»?

17. Y a-t-il des choses relatives à votre travail avec les détenues dites «à sécurité maximale» qui ont réellement un effet sur vous? Quel est selon vous l'aspect le plus gratifiant de votre travail? Que pensez-vous être l'aspect le plus difficile de votre travail?

18. À votre avis, y a-t-il des choses que vous pouvez faire dans votre travail qui vous aident ou vous nuisent lorsque vous aidez les détenues dites «à sécurité maximale» à réduire leur cote de sécurité?

19. Y a-t-il des domaines pour lesquels vous aimeriez obtenir une formation supplémentaire en cours d'emploi?

20. Comment l'agencement de l'établissement pourrait être changé pour aider les détenues dites «à sécurité maximale» à réduire leur cote de sécurité? À votre avis, quel genre d'établissement est nécessaire pour que les détenues dites «à sécurité maximale» purgent leur peine?

21. Lorsque vous pensez collectivement aux détenues dites «à sécurité maximale», de quelles façons sont-elles semblables et différentes les unes des autres?

22. D'après votre expérience, les femmes s'aident-elles ou s'appuient-elles dans leurs efforts de réduire leur cote de sécurité? Les femmes font-elles obstacle à leurs efforts pour réduire leur cote de sécurité?

23. D'après votre expérience, lorsque des choses se produisent dans l'unité, par exemple une détenue qui dérange les autres, est-ce que ceci a une incidence sur les autres détenues dites «à sécurité maximale»? Est-ce que ceci a une incidence sur vous?

24. À votre avis, quelles choses augmentent le niveau de risque que les détenues dites «à sécurité maximale» commettent de nouvelles infractions après leur mise en liberté?

25. Que peut faire le SCC pour empêcher les détenues dites «à sécurité maximale» de commettre une nouvelle infraction?

26. À votre avis, quels genres de choses peuvent faire les détenues dites «à sécurité maximale» lorsqu'elles seront mises en liberté pour s'aider elles-mêmes à rester dans la communauté?